

DOCUMENT D'INFORMATION

RELATIF A LA SOCIETE

ELF AQUITAINE



ETABLI DANS LE CADRE DE

L'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE

INITIEE PAR LA SOCIETE TOTAL S.A.

SUR LES ACTIONS EMISES PAR LA SOCIETE ELF AQUITAINE

PRESENTEE PAR

BNP PARIBAS

Prix de l'Offre : 305 € par action Elf Aquitaine (coupon du solde du dividende 2009 attaché)

Durée de l'Offre : du 16 avril 2010 au 29 avril 2010 inclus



Le présent document relatif aux autres informations de la société Elf Aquitaine a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 13 avril 2010, conformément à l'article 231-28 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers et à l'instruction 2006-07. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société Elf Aquitaine.

Avis important

A l'issue de ladite offre publique de retrait, la procédure de retrait obligatoire prévue par l'article L. 433-4 du Code monétaire et financier sera mise en œuvre. Les actions Elf Aquitaine qui n'auront pas été apportées à ladite offre publique de retrait seront transférées le jour de négociation suivant la clôture de l'offre publique de retrait, soit le 30 avril 2010, à la société TOTAL S.A., moyennant une indemnisation de 305 € par action Elf Aquitaine (coupon du solde du dividende 2009 attaché).

Le présent document d'information complète la note d'information conjointe aux sociétés TOTAL S.A. et Elf Aquitaine relative à l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions émises par la société Elf Aquitaine initiée par la société TOTAL S.A., sur laquelle l'Autorité des marchés financiers a apposé le visa n°10-091 en date du 13 avril 2010.

Le présent document d'information est disponible sur les sites Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et de la société TOTAL S.A. et sans frais auprès de :

TOTAL S.A.

2 place Jean Millier, La Défense 6
92400 Courbevoie

BNP Paribas

4 rue d'Antin
75002 Paris

Elf Aquitaine

2 place Jean Millier, La Défense 6
92400 Courbevoie

BNP Paribas Securities Services

3 rue d'Antin
75002 Paris

SOMMAIRE

I.	PRESENTATION DE L'OPERATION DONNANT LIEU A L'ETABLISSEMENT DU DOCUMENT D'INFORMATION RELATIF A ELF AQUITAINE.....	1
II.	RENSEIGNEMENTS GENERAUX CONCERNANT ELF AQUITAINE.....	1
2.1.	DENOMINATION SOCIALE.....	1
2.2.	FORME JURIDIQUE.....	1
2.3.	REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES	1
2.4.	SIEGE SOCIAL	1
2.5.	DUREE.....	2
2.6.	EXERCICE SOCIAL	2
2.7.	OBJET SOCIAL	2
2.8.	ASSEMBLEES GENERALES - DROIT DE VOTE.....	2
2.9.	FRANCHISSEMENT DE SEUIL	2
III.	ADMINISTRATION, DIRECTION ET CONTROLE	3
3.1.	CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
3.2.	DIRECTION GENERALE	3
3.3.	COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	3
IV.	RENSEIGNEMENTS GENERAUX CONCERNANT LE CAPITAL D'ELF AQUITAINE.....	4
4.1.	CAPITAL SOCIAL	4
4.2.	ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL	4
4.3.	REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE	4
4.4.	DIVIDENDES DISTRIBUES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES	4
4.5.	TITRES DONNANT ACCES AU CAPITAL	5
V.	ACTIVITE ET RENSEIGNEMENTS FINANCIERS	5
5.1.	ACTIVITE ET EVOLUTION RECENTE D'ELF AQUITAINE.....	5
5.2.	ORGANIGRAMME SIMPLIFIE	11
5.3.	IMPACT DE L'INTEGRATION DU SOUS-GROUPE ELF AQUITAINE AU SEIN DU GROUPE TOTAL	11
5.4.	LISTE DES ACCORDS CONCLUS ENTRE ELF AQUITAINE ET TOTAL S.A.	14
5.5.	FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES.....	14
5.6.	RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES RELATIF A L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2009	16
5.7.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX D'ELF AQUITAINE RELATIFS A L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2009.....	17
5.8.	COMPTES SOCIAUX D'ELF AQUITAINE RELATIFS A L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2009.....	19
5.9.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES D'ELF AQUITAINE RELATIFS A L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2009.....	34
5.10.	COMPTES CONSOLIDES D'ELF AQUITAINE RELATIFS A L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2009.....	36
5.11.	RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES RELATIF A L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2008	107

5.12.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX D'ELF AQUITAINE RELATIFS A L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2008.....	108
5.13.	COMPTES SOCIAUX D'ELF AQUITAINE RELATIFS A L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2008.....	110
5.14.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES D'ELF AQUITAINE RELATIFS A L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2008.....	126
5.15.	COMPTES CONSOLIDES D'ELF AQUITAINE RELATIFS A L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2008.....	128
VI.	PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DU DOCUMENT D'INFORMATION.....	193

I. PRESENTATION DE L'OPERATION DONNANT LIEU A L'ETABLISSEMENT DU DOCUMENT D'INFORMATION RELATIF A ELF AQUITAINE

En application des articles 236-3 et 237-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, la société TOTAL S.A., une société anonyme au capital de 5 871 057 210 € dont le siège social est situé 2 place Jean Millier, La Défense 6, 92400 Courbevoie, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 542 051 180 (« **TOTAL S.A.** »), offre irrévocablement aux actionnaires de la société Elf Aquitaine, une société anonyme au capital de 2 250 750 872 € dont le siège social est situé 2 place Jean Millier, La Défense 6, 92400 Courbevoie, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 552 120 784 (« **Elf Aquitaine** » ou la « **Société** »), d'acquérir la totalité de leurs actions Elf Aquitaine au prix unitaire de 305 €(coupon du solde du dividende 2009 attaché)¹ dans le cadre de l'offre publique de retrait, qui sera immédiatement suivie de la mise en oeuvre d'une procédure de retrait obligatoire opérant le transfert des actions non apportées à l'offre publique de retrait à TOTAL S.A., moyennant une indemnisation de 305 €par action Elf Aquitaine (coupon du solde du dividende 2009 attaché) et dont les conditions sont décrites dans la note d'information conjointe établie par TOTAL S.A. et Elf Aquitaine qui a reçu le visa n°10-091 en date du 13 avril 2010 de l'Autorité des marchés financiers.

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables d'Elf Aquitaine, au sens des dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers sont contenues dans le présent document d'information (le « **Document d'Information** »). Le Document d'Information est disponible sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et de TOTAL S.A. (www.total.com) et sans frais auprès d'Elf Aquitaine, BNP Paribas Securities Services, TOTAL S.A. et BNP Paribas.

II. RENSEIGNEMENTS GENERAUX CONCERNANT ELF AQUITAINE

2.1. DENOMINATION SOCIALE

La dénomination de la société est Elf Aquitaine.

2.2. FORME JURIDIQUE

Elf Aquitaine est une société anonyme à conseil d'administration.

2.3. REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Elf Aquitaine est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 552 120 784.

2.4. SIEGE SOCIAL

Le siège social de la Société est situé à l'adresse suivante :

2 place Jean Millier, La Défense 6, 92400 Courbevoie.

¹ Il est rappelé qu'au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2009, un acompte sur dividende de 4,56 €par action Elf Aquitaine a été détaché de l'action Elf Aquitaine sur Euronext Paris le 13 novembre 2009 et mis en paiement le 18 novembre 2009. En complément de cet acompte sur dividende, l'Assemblée Générale ordinaire annuelle d'Elf Aquitaine appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009 devra se prononcer sur le paiement d'un solde de dividende d'un montant de 4,56 €par action Elf Aquitaine. Ce solde de dividende serait mis en paiement après la clôture de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire. Par conséquent, le prix proposé dans le cadre de l'offre publique de retrait et l'indemnisation accordée dans le cadre du retrait obligatoire tiennent compte du solde du dividende 2009 (c'est-à-dire, le prix de 305 €par action Elf Aquitaine s'entend coupon du solde du dividende 2009 attaché).

2.5. DUREE

La durée de la Société est de 99 ans à compter du 1^{er} décembre 1941, sauf dissolution ou prorogation décidée par l'assemblée générale extraordinaire.

2.6. EXERCICE SOCIAL

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

2.7. OBJET SOCIAL

Elf Aquitaine a pour objet, directement ou indirectement en tous pays :

- la recherche et l'exploitation des gisements miniers et notamment d'hydrocarbures sous toutes leurs formes, l'industrie et le commerce de ces matières ;
- toutes activités ressortissant aux sections de la chimie sous toutes ses formes, ainsi qu'aux secteurs de la santé, des produits cosmétiques, de la parfumerie, de la nutrition et des bio-industries ;
- toutes prises d'intérêt et de participations, sous quelque forme que ce soit dans toutes entreprises ou sociétés, existantes ou à créer, se rapportant notamment aux activités ci-dessus spécifiées ;
- toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

2.8. ASSEMBLEES GENERALES - DROIT DE VOTE

Chaque actionnaire a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions sous réserve des dispositions ci-après.

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions nominatives et entièrement libérées, inscrites au nom du même titulaire depuis trois ans au moins.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes, ce droit de vote double est conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison des actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cesse de plein droit pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert de propriété sous réserve des exceptions prévues par la loi.

2.9. FRANCHISSEMENT DE SEUIL

Toute personne qui vient à détenir directement ou indirectement au sens de l'article L. 233-9 du Code de commerce un nombre d'actions ou de titres émis en représentation d'actions correspondant à 1 % du capital est tenue, dans les cinq jours de bourse à compter de l'inscription en compte des titres qui lui permettent d'atteindre ou de franchir ce seuil, de déclarer à la société par lettre recommandée avec accusé de réception le nombre total d'actions qu'elle possède.

Cette déclaration devra être renouvelée, dans les conditions ci-dessus, chaque fois qu'un nouveau seuil de 1 % sera franchi.

A défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées de droit de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait

jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la déclaration dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant 1 % au moins du capital en font la demande lors de l'assemblée.

III. ADMINISTRATION, DIRECTION ET CONTROLE

3.1. CONSEIL D'ADMINISTRATION

A la date du Document d'Information, le Conseil d'administration d'Elf Aquitaine est composé tel que suit :

	Membres	Date d'expiration du mandat	Principal(e) fonction ou mandat exercé(e) en dehors d'Elf Aquitaine	Administrateurs indépendants*
Président du Conseil d'administration et Directeur Général.....	Christophe de Margerie	AGO 2010 ⁽¹⁾	Directeur général de TOTAL S.A.	-
Administrateur	Jean-Jacques Guilbaud	AGO 2011 ⁽²⁾	Secrétaire général de TOTAL S.A.	-
Administrateur	Patrick de La Chevardière	AGO 2012 ⁽³⁾	Directeur financier de TOTAL S.A.	-
Administrateur	Henri Moulard	AGO 2012 ⁽³⁾	Président de Invest in Europe	Oui
Administrateur	Didier Peronnin	AGO 2012 ⁽³⁾	Managing Director de HSBC France	Oui
Administrateur	Bruno Weymuller	AGO 2011 ⁽²⁾	-	-

(1) Assemblée générale ordinaire devant statuer en 2010 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

(2) Assemblée générale ordinaire devant statuer en 2011 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

(3) Assemblée générale ordinaire devant statuer en 2012 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

* Conformément au code AFEP-MEDEF, un administrateur est indépendant dès lors qu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société, son groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement.

3.2. DIRECTION GENERALE

Christophe de Margerie, Président du Conseil d'administration, assume la direction générale d'Elf Aquitaine depuis le 30 mai 2007.

3.3. COMMISSAIRES AUX COMPTES

Commissaires aux comptes titulaires

Ernst & Young Audit

Tour Ernst & Young - 11 allée de l'Arche - 92037 Paris La Défense Cedex

Nommé le 10 mai 2006, pour un mandat qui expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Cailliau Dedouit et Associés

19 rue Clément Marot - 75008 Paris

Nommé le 27 mai 2005, pour un mandat qui expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Commissaires aux comptes suppléants

Auditex

Tour Ernst & Young - 11 allée de l'Arche - 92037 Paris La Défense Cedex

Nommé le 10 mai 2006, pour un mandat qui expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Lipski Stéphane

19 rue Clément Marot - 75008 Paris

Nommé le 27 mai 2005, pour un mandat qui expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

IV. RENSEIGNEMENTS GENERAUX CONCERNANT LE CAPITAL D'ELF AQUITAINE

4.1. CAPITAL SOCIAL

Au 28 février 2010, le capital social d'Elf Aquitaine s'élevait à 2 250 750 872 €, représenté par 281 343 859 actions d'une valeur nominale unitaire de 8 €

4.2. ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

Au cours des trois derniers exercices et de l'exercice en cours, le capital social d'Elf Aquitaine a évolué comme suit :

	Exercice en cours	2009	2008	2007
Nombre d'actions émises ⁽¹⁾	0	75 699	37 326	53 264
Montant de l'augmentation de capital corrélative.....	0	605 592 €	298 608 €	426 112 €
Montant du capital social	2 250 750 872 €	2 250 750 872 €	2 250 145 280 €	2 249 846 672 €

(1) Ces émissions font suite à la levée d'options de souscription d'actions.

4.3. REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Au 28 février 2010, la composition de l'actionnariat d'Elf Aquitaine était la suivante :

	Actions		Droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	% ⁽¹⁾
TOTAL S.A.	269 239 290	95,70	538 310 919	97,79
Autodétention	10 635 844	3,78	10 635 844	1,94
Public	1 468 725	0,52	1 503 745	0,27
Total général	281 343 859	100,00	550 450 508	100,00

(1) Les pourcentages indiqués dans ce tableau sont calculés conformément aux dispositions de l'article 223-11 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droits de vote (c'est-à-dire sur la base d'un capital d'Elf Aquitaine composé de 281 343 859 actions auxquelles sont attachés 550 450 508 droits de vote).

4.4. DIVIDENDES DISTRIBUES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	2009 ^(*)	2008	2007
Dividende global (en millions d'euros).....	2 468,9 ^(**)	2 468,2	2 240,53
Dividende unitaire (en euros par action)	9,12	9,12	8,28
dont : acompte (en euros par action)	4,56	4,56	4,00
solde du dividende (en euros par action)	4,56	4,56	4,28

* Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

** Sous réserve que le nombre total d'actions Elf Aquitaine et le nombre d'actions autodétenues ne soient pas modifiés avant la date de mise en paiement du dividende.

4.5. TITRES DONNANT ACCES AU CAPITAL

A la date du Document d'Information, il n'existe aucun titre en circulation donnant accès immédiatement ou à terme au capital.

V. ACTIVITE ET RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

5.1. ACTIVITE ET EVOLUTION RECENTE D'ELF AQUITAINE

Elf Aquitaine est un groupe pétrolier intégré international qui, associé à TOTAL S.A., occupe l'un des premiers rangs mondiaux du secteur pétrolier.

Elf Aquitaine exerce ses activités dans tous les segments de l'industrie pétrolière : Amont (exploration, développement et production de pétrole, de gaz naturel et de gaz naturel liquéfié « **GNL** ») et Aval (raffinage, marketing, trading et transport maritime de pétrole brut et de produits pétroliers).

Elf Aquitaine exerce également ses activités dans la Chimie de Base (pétrochimie et fertilisants) et dans la Chimie de Spécialités dont les produits sont destinés à l'industrie ou à la grande consommation. Par ailleurs, Elf Aquitaine détient une participation financière dans Sanofi-Aventis.

Elf Aquitaine a été l'un des pionniers de l'activité pétrolière et gazière. En France, Elf Aquitaine continue à exploiter le champ gazier de Lacq. En Afrique occidentale, il est notamment implanté au Gabon, au Congo, au Nigeria, en Angola et au Cameroun. Depuis les années 1960, Elf Aquitaine a pris position sur les champs de pétrole et de gaz de la mer du Nord dans les secteurs britannique, norvégien et hollandais. Dans les années 1970, la Société s'est également implantée en Amérique Latine et en Asie.

Jusqu'à la fin des années 1980, l'activité Aval d'Elf Aquitaine était presque exclusivement localisée en France. A partir de 1990, la Société a opéré un déploiement de cette activité en Europe et en Afrique de l'Ouest. En Europe, Elf Aquitaine détient notamment des intérêts dans le raffinage et le Marketing de produits pétroliers en Allemagne (où il a construit la raffinerie de Leuna entrée en exploitation en 1998), au Royaume-Uni et en Espagne. Elf Aquitaine a également poursuivi une stratégie de développement à l'échelle mondiale de ses activités de produits de spécialités, plus spécialement en lubrifiants et gaz de pétrole liquéfiés (« **GPL** »). Enfin, Elf Aquitaine, associé à TOTAL S.A., est l'un des grands opérateurs mondiaux dans le négoce international des bruts et des produits pétroliers.

Au 31 décembre 2009, TOTAL S.A. détenait directement et indirectement 99,48% des actions Elf Aquitaine.

La stratégie d'Elf Aquitaine a pour objectifs :

- d'optimiser l'exploitation et le renouvellement de ses réserves d'hydrocarbures, et le renforcement de sa position mondiale parmi les leaders, associé à TOTAL S.A., sur les marchés du gaz naturel et du GNL ;
- l'adaptation de son outil de raffinage à l'évolution des marchés et la consolidation de ses positions dans la distribution en Europe, tout en menant une politique de croissance sélective dans la distribution en Afrique, Asie et dans le bassin méditerranéen ;
- le développement de sa chimie en particulier en Asie et au Moyen-Orient, tout en améliorant la compétitivité de ses opérations sur les marchés matures.

5.1.1. Amont

Le secteur **Amont** d'Elf Aquitaine englobe les activités d'exploration et de production d'hydrocarbures, ainsi que l'activité de transport de gaz, de production d'électricité et de trading de gaz. Elf Aquitaine mène des activités d'exploration et de production dans une trentaine de pays (Europe, Asie, Afrique et Moyen-Orient). Elf Aquitaine, associé à TOTAL S.A., occupe une position de leader sur le marché du gaz naturel et du GNL, notamment grâce à ses participations dans Yemen LNG, Qatargas, ou encore Nigeria LNG.

Les activités d'exploration et production d'Elf Aquitaine sont essentiellement situées en Afrique (notamment Angola, Congo et Nigeria), en Mer du Nord (Norvège et Grande Bretagne) et dans une moindre mesure au Moyen Orient (Qatar).

La Société doit notamment faire face à la complexité de développement de nouveaux champs pétroliers, aux risques géopolitiques et à la concurrence croissante des sociétés nationales.

Dans ce contexte difficile, la Société mène une stratégie active de renouvellement de ses réserves par l'exploration et le développement de nouveaux projets et le maintien de ses actifs en production. La Société s'est positionnée sur certains segments de croissance tels que l'offshore profond au Nigeria, le gaz non conventionnel en Algérie et enfin le GNL avec pour ce dernier notamment la mise en production de Qatargas II (5,7%) et Yemen LNG (13,5%), le développement du projet Angola LNG dont la production devrait démarrer en 2012, et l'étude du développement de Shtokman en Russie dont la Société détient 11,7%.

Principaux indicateurs branche Amont d'Elf Aquitaine

Au 31 décembre	2008	2009
Brent (\$/bbl)	97.3	61.7
variation (%)		-36.6%
Parité (€/€)	1.47	1.39
variation (%)		-5.2%
Réserves 1P (Mbep)	3 475	3 388
variation (%)		-2.5%
Production (Mbep)	312	322
variation (%)		+3.2%
Réserves / Production (an)	11.1	10.5

Source : Groupe TOTAL

Secteur Amont - données financières extraites des comptes consolidés :

(en millions d'euros)	2009	2008	2007
Chiffres d'affaires hors Groupe TOTAL	20 875	30 719	24 529
Résultat opérationnel ajusté (1)	12 697	23 301	18 576
Résultat opérationnel net ajusté (2)	5 909	9 820	7 870

(1) Voir définition du Résultat opérationnel et des ajustements effectués dans la note 2 de l'Annexe aux Comptes Consolidés de la Société.

(2) Voir définition du Résultat opérationnel net et des ajustements effectués dans la note 2 de l'Annexe aux Comptes Consolidés de la Société.

Sur l'ensemble de l'année 2009, le résultat opérationnel net ajusté de l'Amont ressort à 5 909 millions d'euros (M€) contre 9 820 M€ en 2008, soit une baisse de 40%.

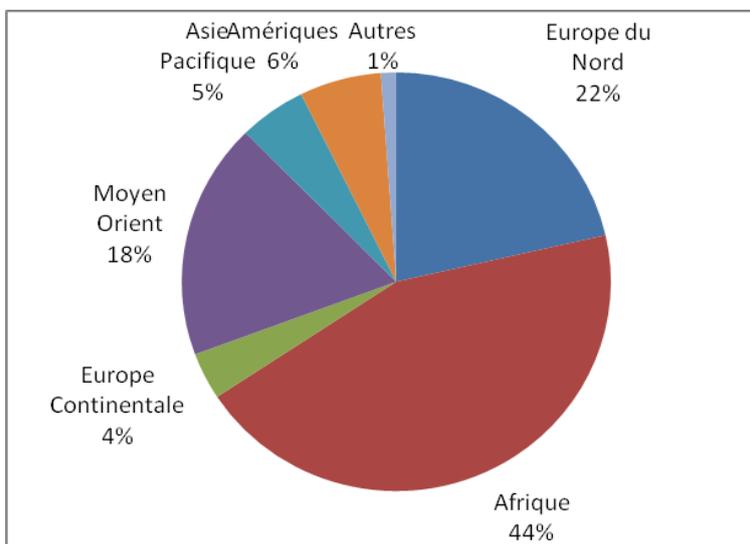
Les montants des réserves prouvées et de la production, présentés ci-dessous, correspondent aux montants des filiales consolidées et sociétés mises en équivalence, hors part des minoritaires².

² Les informations ne sont pas auditées.

Réserves prouvées :

Les réserves prouvées d'hydrocarbures (classification 1P) établies selon les règles de la United States Securities and Exchange Commission (SEC) (Brent à 59,91 \$/b) s'élèvent à 3 388 Mbep au 31 décembre 2009, contre 3 475 Mbep en 2008. Au niveau de production moyen de 2009, la durée de vie des réserves ressort ainsi à plus de 10 années.

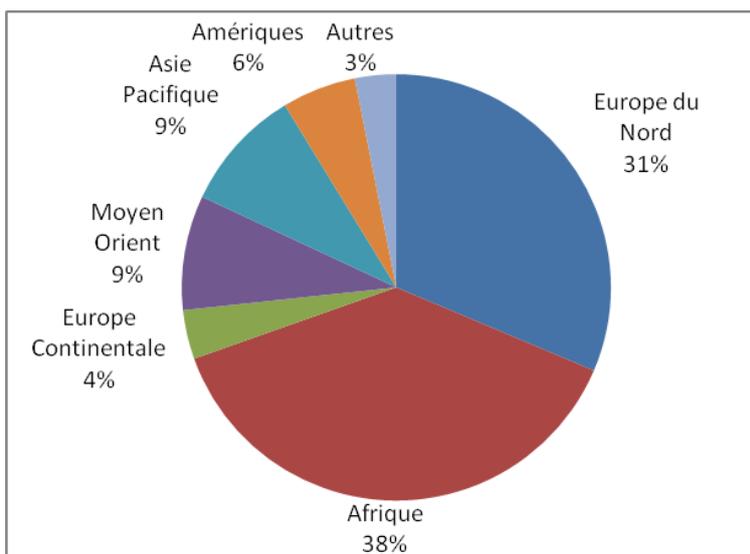
Répartition géographique des réserves prouvées (1P) au 31 décembre 2009:



Production d'hydrocarbures :

Sur l'ensemble de l'année 2009, la production d'hydrocarbures a été de 322 Mbep, en hausse de 3% par rapport à celle de 2008 (312 Mbep en 2008), essentiellement en raison de la mise en production de Moho Bilondo en République du Congo, Akpo au Nigeria, Qatargas II au Qatar et Yemen LNG au Yemen.

Répartition géographique de la production en 2009:



5.1.2. Aval

Le secteur **Aval** couvre l'ensemble des activités de raffinage et de distribution de produits pétroliers. Elf Aquitaine occupe avec TOTAL S.A. le premier rang des raffineurs/distributeurs en Europe de l'Ouest, ainsi que le premier rang des distributeurs en Afrique. En Europe de l'Ouest, Elf Aquitaine détient des participations dans onze raffineries (dont des participations de 39,9% dans les six raffineries françaises) ainsi que dans quatre raffineries en Espagne par l'intermédiaire de sa participation dans CEPSA (société cotée en Espagne dont Elf Aquitaine détient indirectement 48,83%). En outre, les activités de raffinage permettent de développer un large éventail de produits de spécialité tels que les lubrifiants, les GPL, les carburants pour l'aviation, les fluides spéciaux, les bitumes et les bases pétrochimiques.

L'environnement du raffinage a été marqué en 2009 par l'accélération de la baisse de la demande en produits pétroliers dans les pays de l'OCDE, ce qui a entraîné une forte pression à la baisse sur les marges. La Société poursuit donc l'adaptation de son outil de raffinage. En 2007, avec le début de la construction d'une unité d'hydrodésulfuration et d'une unité de production d'hydrogène au Royaume-Uni (dans lesquelles Elf Aquitaine détient 46,8%), Elf Aquitaine a démarré au côté de TOTAL S.A. un projet industriel européen afin de rééquilibrer les productions au profit du diesel et des produits à très basse teneur en soufre et d'améliorer son efficacité énergétique.

Dans le marketing, la Société vise l'optimisation de ses positions en Europe de l'Ouest et la poursuite de développements ciblés en Afrique et sur les marchés en croissance d'Asie-Pacifique, tout en assurant une croissance mondiale des produits de spécialité.

Enfin, Elf Aquitaine, avec TOTAL S.A., est l'un des grands opérateurs mondiaux dans le négoce international de pétrole brut et le négoce de produits raffinés et a maintenu un niveau d'activité substantiel dans ces domaines en 2009.

Principaux indicateurs branche Aval d'Elf Aquitaine

Au 31 décembre	2008	2009
Indicateur de raffinage ERMII (\$/t)	51.1	17.8
variation (%)		-65.2%
Volumes raffinés (Mt/an)	31	29
variation (%)		-6.5%
Taux d'utilisation des raffineries	89%	81%
Ventes Marketing Europe (Mt/an)	23.6	22.6
variation (%)		-4.2%

Source : Groupe TOTAL

Secteur Aval - données financières extraites des comptes consolidés :

(en millions d'euros)	2009	2008	2007
Chiffres d'affaires hors Groupe TOTAL	89 381	121 833	105 458
Résultat opérationnel ajusté	647	2 404	2 111
Résultat opérationnel net ajusté	636	1 864	1 570

5.1.3. Chimie

Le secteur **Chimie** d'Elf Aquitaine regroupe la Chimie de Base, qui inclut la pétrochimie et les fertilisants, ainsi que la Chimie de Spécialités qui comprend les adhésifs et la métallisation.

Les principaux sites pétrochimiques sont situés en France (Carling, Feyzin, Gonfreville, Lavéra), au Qatar et en Corée du Sud (via une participation de 23,4% dans Samsung-Total Petrochemicals).

Dans un contexte de compétitivité accrue pour son activité Pétrochimie, Elf Aquitaine a engagé en France avec TOTAL S.A. deux plans de restructuration sur les sites de Carling (en 2006 et en 2009) et de Gonfreville (en 2009) afin de moderniser certaines unités de production de ces actifs et fermer les moins compétitives. En Asie, la joint-venture Samsung-Total Petrochemicals continue à croître en cohérence avec la croissance des marchés asiatiques. La Société poursuit également son développement de positions bénéficiant d'un accès plus favorable aux matières premières, notamment au Qatar au travers de ses participations dans Qatofin et Qapco.

Les Spécialités visent les marchés grand public et industriels mondiaux dans les activités des adhésifs (via la participation dans Bostik) et de la métallisation (via la participation dans Atotech, deuxième acteur mondial de ce secteur).

Elf Aquitaine poursuit dans les Spécialités un objectif de développement à l'international axé sur les marchés en expansion, notamment grâce au développement de ses activités en Asie.

Secteur Chimie - données financières extraites des comptes consolidés :

<i>(en millions d'euros)</i>	2009	2008	2007
Chiffres d'affaires hors Groupe TOTAL	6 621	9 799	9 365
Résultat opérationnel ajusté	43	644	484
Résultat opérationnel net ajusté	103	560	390

5.1.4. Information par zone géographique

La ventilation du chiffre d'affaires est la suivante :

Chiffre d'affaires hors Groupe TOTAL :

<i>(en millions d'euros)</i>	2009	2008	2007
France	36 117	50 650	43 840
Reste de l'Europe	61 277	83 907	71 501
Amérique du Nord	18	23	31
Afrique	4 562	6 583	5 553
Reste du Monde	14 944	21 227	18 464
Chiffre d'affaires total	116 918	162 390	139 389

5.1.5. Evènements récents

Depuis le 1^{er} janvier 2010, les évènements significatifs suivants concernant le périmètre du sous-groupe Elf Aquitaine sont intervenus :

Amont

- Par un communiqué de presse en date du 28 janvier 2010, TOTAL S.A. a annoncé que dans le cadre du deuxième appel d'offres pétrolier organisé par le Ministère Irakien du pétrole le 12 décembre 2009, le consortium mené par PetroChina Company Ltd a signé le 27 janvier 2010 les accords de développement et de production sur le champ pétrolier d'Halfaya avec Missan Oil Company pour une durée de 20 ans. Au sein du consortium, Total E&P Iraq détient une participation de 18,75% (Elf Aquitaine : 34,2% de 18,75%), aux côtés de l'opérateur PetroChina

(37,5%) et des partenaires Petronas Carigali Sdn. Bhd. (18,75%) et la compagnie nationale irakienne South Oil Company (25%).

- Par un communiqué de presse en date du 17 mars 2010, TOTAL S.A. a annoncé le lancement du développement des champs gaziers de Laggan et Tormore, situés en mer à l'ouest des îles Shetland, et l'acquisition des participations de Chevron North Sea Limited (10%) et d'ENI UK Limited (20%) dans Laggan et Tormore, portant ainsi la participation du Groupe TOTAL à 80% (contre 60% au 31/12/2009) dans ce projet (Elf Aquitaine : 46,8% de 80%) aux côtés de son partenaire DONG E&P (UK) Ltd.
- Par un communiqué de presse en date du 1^{er} avril 2010, TOTAL S.A. a annoncé que sa filiale, TEPA (Block 17/06) Limited, et Sociedade Nacional de Combustíveis de Angola (Sonangol E.P.) ont fait une découverte d'hydrocarbures dans la zone nord-est du bloc 17/06 en offshore profond. Le puits Begonia-1 est le second puits réussi d'exploration sur le bloc 17/06, après le puits Gardenia-1. Foré par une profondeur d'eau de 453 mètres, le puits a découvert des hydrocarbures dans des réservoirs du Miocène et a produit plus de 6 000 barils jours d'huile de très bonne qualité (36° API) en test de production. Sociedade Nacional de Combustíveis de Angola (Sonangol) est le concessionnaire du Block 17/06. TEPA (Block 17/06) Limited est l'opérateur du Bloc 17/06 avec une participation de 30% (Elf Aquitaine : 34,2% de 30%). Les associés de TOTAL S.A. sur le Block 17/06 sont Sonangol Pesquisa e Produção S.A. (30%), Sonangol Sinopec International (SSI) Seventeen Limited (27,5%), ACREP Bloco 17 S.A. (5%), Falcon Oil Holding Angola S.A. (5%) et PARTEX Oil and Gas (Holdings) Corporation (2,5%).
- Par un communiqué de presse en date du 2 avril 2010, TOTAL S.A. a annoncé l'entrée en production du deuxième train de l'usine de liquéfaction de gaz naturel de Yemen LNG. La mise en service de ce deuxième train de liquéfaction, après celle du premier train intervenue le 15 octobre dernier, va permettre à l'usine de Yemen LNG d'atteindre sa pleine capacité. TOTAL S.A. est l'actionnaire principal de Yemen LNG dont il détient une participation de 39,62% (Elf Aquitaine : 13,5%) aux côtés de la compagnie nationale yéménite Yemen Gas Company (16,73%), Hunt Oil Company (17,22%), SK Energy (9,55%), Korea Gas Corporation (6%), Hyundai Corporation (5,88%) et GASSP (5%).
- Par un communiqué de presse en date du 7 avril 2010, TOTAL S.A. a annoncé que sa filiale, TEPA (Block 15/06), Limited, et ses partenaires ont fait deux importantes découvertes dans l'offshore profond angolais, sur les puits Nzanza-1 et Cinguvu-1. Après les découvertes faites sur les puits Sangos-1 et N'Goma-1 en 2008, ainsi que sur le puits Cabaça Norte-1 en 2009, ces nouvelles découvertes confirment le potentiel du Bloc 15/06 en Angola. TEPA (Block 15/06), Limited (Elf Aquitaine : 34,2%), détient une participation de 15% dans le bloc 15/06, opéré par Eni.

Aval

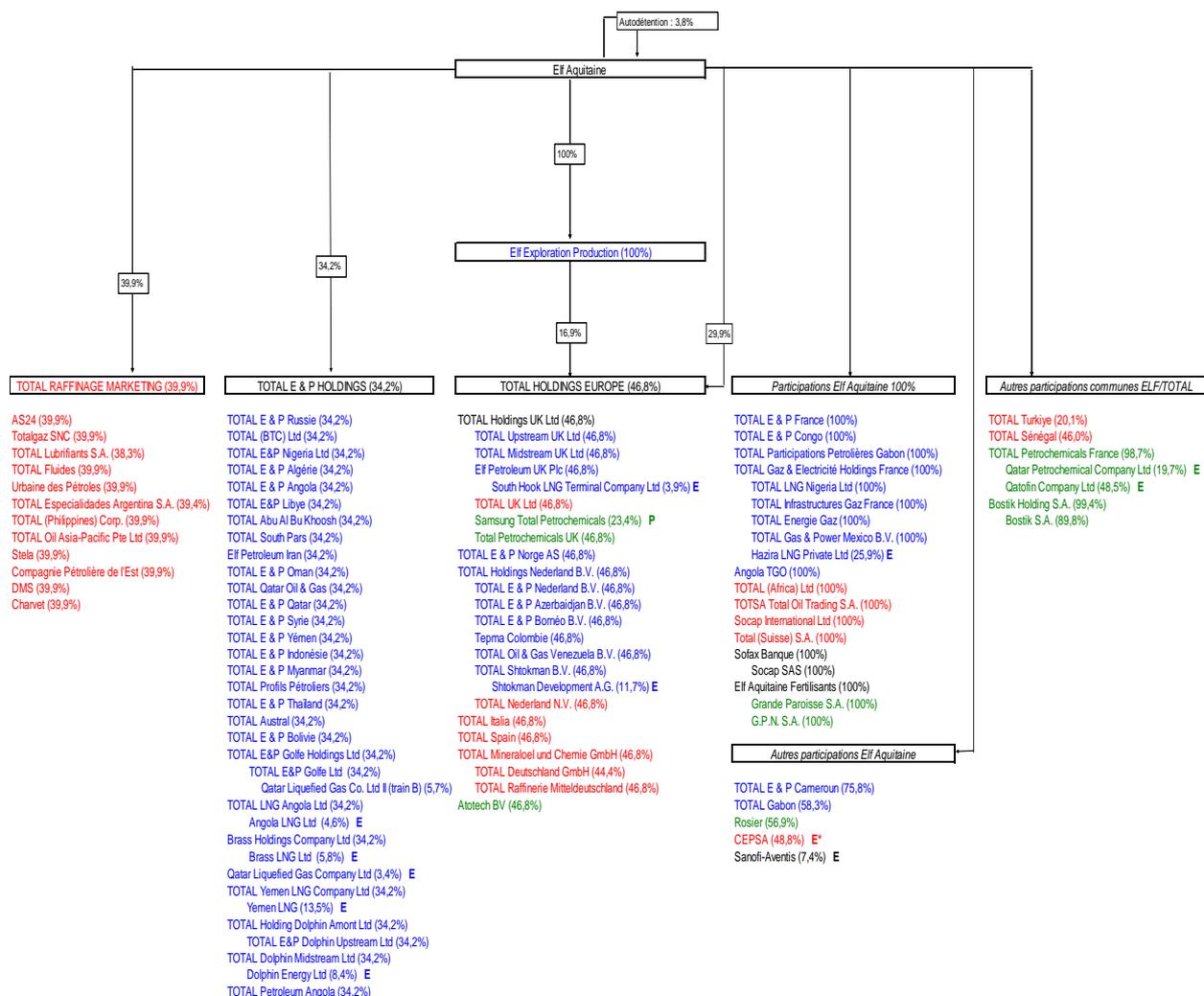
- Par un communiqué de presse en date du 28 janvier 2010, TOTAL S.A. a annoncé que TOTAL S.A. et ERG ont conclu un accord portant sur la création d'une joint-venture dans le secteur du Raffinage et du Marketing en Italie (Elf Aquitaine : 46,8%). Issue de la fusion entre TOTAL Italia et ERG Petroli, la nouvelle entité aura pour raison sociale « TotalErg », et opérera sous la double marque TOTAL et ERG.
- Par un communiqué de presse en date du 8 mars 2010, TOTAL S.A. a annoncé le projet de mutation industrielle de son établissement de Dunkerque suite à la baisse structurelle de la consommation de produits pétroliers (arrêt de l'activité de raffinage, développement d'activités d'assistance industrielle et de logistique pétrolière) (Elf Aquitaine : 39,9%).

5.2. ORGANIGRAMME SIMPLIFIE

Au 31 décembre 2009, le périmètre de consolidation se compose de 353 sociétés, dont 305 font l'objet d'une intégration globale, 6 d'une intégration proportionnelle et 42 d'une mise en équivalence (identifiées par la lettre E). L'organigramme juridique simplifié ci-dessous présente les principales sociétés consolidées. Pour chaque filiale figure entre parenthèses le pourcentage d'intérêt du Groupe. Cette présentation des détections juridiques n'est pas exhaustive et ne rend compte ni des structures opérationnelles ni du poids économique relatif des différentes filiales et des secteurs d'activité.

Les secteurs d'activité sont représentés par les codes couleurs suivants:

Amont
Aval
Chimie
Holding



* CEPSA : Société autonome sur laquelle le Groupe exerce une influence notable, à l'exclusion de tout contrôle

5.3. IMPACT DE L'INTEGRATION DU SOUS-GROUPE ELF AQUITAINE AU SEIN DU GROUPE TOTAL

Du fait des restructurations juridiques intervenues au cours des exercices sociaux 2000 à 2003 dans le cadre de l'intégration du groupe Elf Aquitaine dans le nouveau groupe TOTAL ainsi constitué (« Groupe TOTAL »), le périmètre du sous-groupe Elf Aquitaine au sein du Groupe TOTAL a notablement évolué par rapport à celui existant à fin décembre 1999, date de première consolidation d'Elf Aquitaine dans le Groupe TOTAL.

Certaines filiales ont été cédées complètement à des entités non dépendantes d'Elf Aquitaine, d'autres filiales (détenues précédemment par le Groupe TOTAL ou par Elf Aquitaine) ont été apportées à des holdings intermédiaires constituées conjointement entre le Groupe TOTAL et Elf Aquitaine et dans le

capital desquelles Elf Aquitaine détient parfois une participation qui peut varier entre 20% et 50%. De nombreuses filiales anciennement détenues par le Groupe TOTAL sont entrées dans le périmètre des entités consolidables par Elf Aquitaine.

L'essentiel de ces opérations d'apport ou de cession a été réalisé sur la base de valeurs économiques certifiées par des experts indépendants et garantissant le maintien de la valeur patrimoniale du sous-groupe Elf Aquitaine. Cependant, selon les réglementations locales, elles ont pu donner lieu ou non à des plus-values comptables.

Les principales restructurations internes au Groupe TOTAL affectant la composition du sous-groupe Elf Aquitaine ont été les suivantes :

En 2000

- Suite à une augmentation de capital d'Elf Antar France, principale filiale d'Elf Aquitaine en matière de raffinage - marketing en France, souscrite par TOTAL S.A. (alors dénommée TotalFinaElf S.A.) et à l'issue de laquelle TOTAL S.A. détenait 60,12 % du capital social d'Elf Antar France, cette dernière a acquis auprès de TOTAL S.A. les titres de Total Raffinage Distribution S.A. La participation directe d'Elf Aquitaine dans Elf Antar France et sa participation indirecte dans les filiales d'Elf Antar France est ainsi passée de 100 % à 39,88 % entre le 1^{er} janvier 2000 et le 31 décembre 2000. Total Raffinage Distribution S.A., ainsi que toutes ses filiales détenues directement ou indirectement, sont ainsi rentrées pour la première fois dans la composition du sous-groupe Elf Aquitaine, à hauteur de 39,88 %.

Le reste du capital de ces sociétés était détenu directement ou indirectement par TOTAL S.A.

- Les filiales allemandes (Elf Oil Deutschland, Elf Mineralöl, Mider), britanniques (Elf Petroleum UK, Elf Oil Ltd), et néerlandaises (Elf Petroland, Elf Hydrocarbons Holding BV) ont été apportées à une nouvelle société, constituée conjointement par apports entre TOTAL S.A. et Elf Aquitaine, dénommée Total Holdings Europe. Cette dernière était détenue au 31 décembre 2000 par Elf Aquitaine à hauteur de 43,05 %, le reste de son capital étant détenu par TOTAL S.A. Ces filiales sont restées détenues et consolidées globalement par Elf Aquitaine mais la quote-part du sous-groupe Elf Aquitaine a été réduite à 43,05 % au lieu de 100 %.

A l'inverse, les filiales allemande (Total Fina Deutschland), britanniques (Total Oil Holdings, Total Oil Marine, Total Fina Great Britain), néerlandaise (Total Oil and Gas Nederland) et norvégienne (Total Norge) ont été apportées par TOTAL S.A. à cette même holding commune et, par voie de conséquence, sont entrées (à hauteur de 43,05 %) dans le périmètre du sous-groupe Elf Aquitaine.

- Dans une logique similaire, TOTAL S.A. et Elf Aquitaine ont constitué la société Total Exploration & Production Holding par apports de participations dans des sociétés du secteur d'exploration production. La participation d'Elf Aquitaine s'élevait dans Total Exploration & Production Holding à 57,8 % au 31 décembre 2000.

A l'issue de ces opérations, la participation d'Elf Aquitaine dans Elf Petroleum Nigeria, Elf Exploration Angola, Elf Petroleum Angola, Elf Hydrocarbures Syrie, qui était de 100 % au 1^{er} janvier 2000, a été réduite à une participation de 57,8 %.

A l'inverse, une vingtaine de filiales du secteur exploration production de TOTAL S.A. ont été apportées à cette holding, provoquant indirectement leur entrée dans le périmètre du sous-groupe Elf Aquitaine. Citons notamment Total Exploration Production Russie, Total Angola, Total Austral, Total Profils Pétroliers, Total Yemen, Total Oman, Total Qatar Oil & Gas,

Total Exploration Production Thaïlande, Total AI Bu Khoosh, Total South Pars, Total Sirri, Total Exploration Production Bolivie, Total Myanmar, Total Lybie Oil & Gas.

- La société Elf Aquitaine Inc. et toutes les filiales américaines détenues directement ou indirectement par cette dernière ont été cédées à la société Total Holdings US, détenue indirectement à 100 % par TOTAL S.A., et sont donc sorties intégralement du périmètre de consolidation du sous-groupe Elf Aquitaine.
- Les activités chimiques du sous-groupe Elf Aquitaine ont également subi quelques modifications plus marginales liées au transfert de certaines filiales de la société Atofina (alors dénommée Elf Atochem) au sein des structures communes au Groupe TOTAL dans le cadre d'un regroupement géographique ou d'activités (telles que les adhésifs).

Les opérations générant ces variations de périmètre ou de quote-part du Groupe TOTAL pour le sous-groupe Elf Aquitaine sont intervenues au cours de l'exercice 2000. L'approche retenue dans les comptes consolidés a été de considérer ces transactions comme intervenues à compter du 1^{er} janvier 2000.

En 2001

- Suite aux apports par TOTAL S.A. de Total Indonésie et par Elf Aquitaine de Total Petroleum Qatar et Elf Petroleum Iran à la société Total Exploration & Production Holdings, la participation d'Elf Aquitaine dans Total Exploration & Production Holdings a été réduite de 57,80 % à 37,64 % au cours de l'exercice 2001.
- Suite aux apports par Elf Aquitaine d'Elf Petroleum Norge et par TOTAL S.A. de Total Espana et Total Italia à la société Total Holdings Europe, la participation d'Elf Aquitaine dans Total Holdings Europe a augmenté de 43,05 % à 48,63 % au cours de l'exercice 2001.

Suite à ces variations de pourcentage de participation d'Elf Aquitaine dans Total Exploration & Production Holdings et dans Total Holdings Europe, la participation indirecte d'Elf Aquitaine dans les filiales de ces dernières a été mécaniquement réduite dans les mêmes proportions.

- Total Treasury est sortie du périmètre du sous-groupe Elf Aquitaine suite au transfert de ses titres d'Elf Aquitaine à TOTAL S.A.
- De nombreuses filiales de distribution pétrolière qui étaient détenues par Elf Aquitaine ou TOTAL S.A. ont été fusionnées dans le cadre d'un regroupement géographique par pays en Afrique.
- De même, des fusions d'entités ont été réalisées dans le cadre des activités de distribution de produits combustibles en France.

En 2002

- Suite à l'apport par TOTAL S.A. de Total Exploration Production Algérie à la société Total Exploration & Production Holdings, la participation d'Elf Aquitaine dans Total Exploration & Production Holdings a été réduite de 37,64 % à 34,17 % au cours de l'exercice 2002.
- La participation d'Elf Aquitaine dans Total Holdings Europe a baissé de 48,63 % à 48,23 % au cours de l'exercice 2002.

Suite à ces variations de pourcentage de participation d'Elf Aquitaine dans ces deux sociétés, la participation indirecte d'Elf Aquitaine dans les filiales de ces dernières a été mécaniquement réduite dans les mêmes proportions.

Des fusions ont été réalisées dans le cadre des activités de distribution de produits combustibles en France, ainsi que dans la distribution de GPL.

Les entités Total Raffinage Distribution S.A. et Elf Antar France ont fusionné en avril 2002, pour donner la nouvelle société Total Raffinage Marketing S.A. (alors dénommée Total France S.A.).

En 2003

- Suite aux augmentations de capital de la société Total Holdings Europe souscrites intégralement par TOTAL S.A. en 2003, le pourcentage de participation d'Elf Aquitaine dans Total Holdings Europe a baissé de 48,23 % à 46,84 % au cours de l'exercice 2003.

Du fait de cette réduction, la participation indirecte d'Elf Aquitaine dans les filiales de Total Holdings Europe a été mécaniquement réduite dans les mêmes proportions.

5.4. LISTE DES ACCORDS CONCLUS ENTRE ELF AQUITAINE ET TOTAL S.A.

A la date du présent Document d'Information, les accords ci-après ont été conclus entre Elf Aquitaine et TOTAL S.A. :

- Convention de trésorerie : Elf Aquitaine a conclu deux conventions de trésorerie, l'une avec TOTAL TREASURY avec un encours nul au 31 décembre 2009, et l'autre avec TOTAL S.A. avec un encours de dépôt de 13,6 milliards d'euros au 31 décembre 2009. Elf Aquitaine a également conclu un contrat de gestion de trésorerie et de financement avec TOTAL FINANCE. En 2009, le montant des prestations au titre de ce contrat s'est élevé à 581 390 euros ;
- Contrat de prestations de services de siège : Elf Aquitaine a conclu un contrat de gestion administrative avec TOTAL S.A. En 2009, le montant des prestations au titre de ce contrat s'est élevé à 1 350 330 euros ; et
- Extension au profit d'Elf Aquitaine du programme d'assurances groupe de TOTAL S.A. : le Groupe TOTAL négocie pour le compte de l'ensemble de ses filiales des couvertures d'assurance mondiales en responsabilité civile et en dommages matériels³.

Ces conventions sont des conventions courantes conclues à des conditions normales.

5.5. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

A la date du présent Document d'Information, Elf Aquitaine est directement ou indirectement impliquée dans plusieurs litiges encore pendants. Ces litiges sont résumés aux pages 161 et suivantes du document de référence relatif à l'exercice 2009 de TOTAL S.A. déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 1^{er} avril 2010 sous le numéro D.10-0200 et disponible sur le site Internet de TOTAL S.A. (www.total.com).

³ Le programme d'assurances groupe de TOTAL S.A. est décrit aux pages 91 et 92 du document de référence relatif à l'exercice 2009 de TOTAL S.A. déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 1^{er} avril 2010 sous le numéro D.10-0200 et disponible sur le site Internet de TOTAL S.A. (www.total.com).

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du groupe Elf Aquitaine.

Les principaux facteurs de risques auxquels Elf Aquitaine est susceptible d'être confrontée sont résumés aux pages 73 et suivantes du document de référence relatif à l'exercice 2009 de TOTAL S.A. déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 1^{er} avril 2010 sous le numéro D.10-0200 et disponible sur le site Internet de TOTAL S.A. (www.total.com).

**5.6. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES RELATIF A L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention soumise aux dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

Paris et Paris-La Défense, le 2 avril 2010

Les Commissaires aux comptes

CAILLIAU DEDOIT ET ASSOCIES
Jean-Jacques DEDOIT

ERNST & YOUNG Audit
Pascal MACIOCE

5.7. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX D'ELF AQUITAINE RELATIFS A L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Elf Aquitaine S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société pour l'évaluation des titres de participation, telles que décrites dans la note 1 de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondages l'application de ces méthodes. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Paris-La Défense, le 2 avril 2010

Les Commissaires aux comptes

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIES
Jean-Jacques DEDOUIT

ERNST & YOUNG Audit
Pascal MACIOCE

5.8. COMPTES SOCIAUX D'ELF AQUITAINE RELATIFS A L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

5.8.1. Bilan

(en millions d'euros)

ACTIF	Exercice 2009			Exercice 2008
	BRUT	Amortissements et provisions	NET	
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences et marques	1	-	1	1
Fonds commercial	7	7	-	-
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	6	6	-	-
Immobilisations financières (Note III - A)				
Participations	8 066	761	7 305	7 471
Créances rattachées à des participations	180	119	61	25
Autres titres immobilisés	1 120	-	1 120	1 120
Prêts	276	113	163	169
Autres immobilisations financières	-	-	-	36
TOTAL	9 656	1 006	8 650	8 822
Actif circulant (Note IV et VIII)				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres créances	13 648	-	13 648	13 069
Disponibilités	1	-	1	1
TOTAL	13 649	-	13 649	13 070
Primes de remboursement des obligations	7	7	-	-
Ecarts de conversion actif (Note IX)	55	-	55	50
TOTAL GENERAL	23 367	1 013	22 354	21 942

(en millions d'euros)

PASSIF

	Exercice 2009	Exercice 2008
Capitaux propres (Note V)		
Capital	2 251	2 250
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 088	2 080
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserves :		
Réserves légales	225	225
Réserves facultatives	2 816	2 816
Report à nouveau	11 630	10 444
Résultat de l'exercice	3 863	3 654
Acompte sur dividende	(1 234)	(1 234)
Provisions réglementées	16	16
TOTAL	21 655	20 251
Provisions pour risques et charges (Note VI)	522	520
TOTAL	522	520
Dettes		
Emprunts obligataires (Note VII)	-	1 005
Dettes auprès des établissements de crédit (Note VII)	-	36
Emprunts et dettes financières divers (Note VII)	135	124
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4	3
Dettes fiscales et sociales	37	1
Autres dettes	1	1
Produits constatés d'avance	-	1
TOTAL	177	1 171
Ecarts de conversion passif (Note IX)	-	-
TOTAL	22 354	21 942

5.8.2. Compte de résultat

(en millions d'euros)

	Exercice 2009	Exercice 2008
Charges d'exploitation		
Autres achats et charges externes	6	5
Impôts, taxes et versements assimilés	1	2
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-	-
Total charges d'exploitation	7	7
<i>Résultat d'exploitation</i>	(7)	(7)
Produits financiers		
Dividendes (Note XI)	1 837	2 860
Produits sur créances de l'actif immobilisé	3	11
Intérêts et produits assimilés	82	472
Reprises sur provisions et transferts de charges	51	60
Différences positives de change	4	1
Total produits financiers	1 977	3 404
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions	58	192
Intérêts	19	56
Différences négatives de change	4	2
Total charges financières	81	250
<i>Résultat financier</i>	1 896	3 154
<i>Résultat courant avant impôt</i>	1 889	3 147
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	8	4
Sur opérations en capital	2 503	1 178
Reprises sur provisions et transferts de charges	33	118
Total produits exceptionnels	2 544	1 300
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	19	421
Sur opérations en capital	297	132
Dotations aux amortissements et aux provisions	29	42
Total charges exceptionnelles	345	595
<i>Résultat exceptionnel (Note XIII)</i>	2 199	705
Impôts sur les bénéfices	225	198
Bénéfice	3 863	3 654

5.8.3. Annexes aux comptes sociaux

Note I - Principes comptables

A) *Principes comptables*

Les comptes annuels sont établis suivant les principes comptables généralement admis en France et, notamment, ceux énoncés dans les Plans Comptables Professionnels des Entreprises de Recherche et de Production des Hydrocarbures et des Industries du Raffinage et de la Distribution des Hydrocarbures.

B) *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie estimée des biens. L'amortissement économique pratiqué est l'amortissement linéaire.

C) *Immobilisations financières*

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur historique.

Les immobilisations financières font l'objet à la clôture d'une évaluation selon les principes suivants :

a) Filiales d'exploration et production pétrolières :

Les titres et les créances rattachées sont totalement dépréciés en l'absence de découverte d'hydrocarbures; en cas de découverte, et dans la mesure où les conditions économiques de développement sont assurées, la dépréciation éventuelle correspond à la partie estimée non récupérable des financements consentis.

b) Filiales industrielles et autres :

Les provisions pour dépréciation de titres et créances rattachées sont calculées selon une approche multi-critères faisant généralement référence à la quote-part des capitaux propres détenus, à la valeur économique, aux cash-flows nets futurs et aux perspectives de rentabilité. Il peut être également tenu compte de l'intérêt de détention des filiales pour apprécier la valeur d'utilité des titres.

D) *Evaluation des dettes et créances exprimées en monnaies étrangères*

Les créances et dettes en devises étrangères sont converties en euros au cours de change à la clôture de l'exercice.

Les différences de conversion sont comptabilisées en écart de conversion actif ou passif. Les pertes de change latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour risques de change.

E) *Instruments financiers*

Dans le cadre de sa stratégie de couverture de change et de taux, Elf Aquitaine a recours à différents instruments financiers dont les plus fréquemment utilisés sont les swaps (de taux et de devises).

Les différentiels d'intérêts ou les reports et déports attachés à ces swaps sont constatés, prorata temporis, au compte de résultat en charges ou produits financiers, sur la durée de vie des éléments auxquels ils sont adossés.

F) Provisions pour risques et charges

a) Provisions pour pertes de change :

Ces provisions couvrent les pertes potentielles selon les principes exposés dans la note I-D.

b) Provisions pour retraite du personnel :

Le personnel bénéficie d'avantages en matière de retraite et de préretraite, complémentaires aux obligations légales résultant des régimes généraux. En outre, la législation française et certaines législations étrangères prévoient le versement d'indemnités de fin de carrière en fonction de l'ancienneté des agents.

Les plans de retraite sont généralement à la charge exclusive de l'employeur sans participation des employés et ne font pas l'objet d'un préfinancement. Ils octroient une garantie de ressources en fonction de l'ancienneté, sous déduction des pensions versées par les régimes généraux obligatoires.

A compter du 1er janvier 1995, le régime de retraite de la branche Hydrocarbures a été amendé. Les droits antérieurs ont été préservés, mais, à compter de cette date, ce régime a cessé de produire de nouveaux droits et a été remplacé par un nouveau régime à cotisations définies.

Le Groupe fait procéder régulièrement aux évaluations actuarielles de ces différents accords par un cabinet d'actuaire international indépendant.

c) Provisions pour autres risques et charges :

La société provisionne les divers risques ou charges connus à la clôture de l'exercice, ainsi que les engagements de retraite (intégralité ou complément) relatifs aux filiales (cf. note VI).

G) Primes de remboursement des emprunts obligataires

Les primes sont amorties, prorata temporis, sur la durée de vie de chaque emprunt.

Note II - Fiscalité

Depuis le 1er janvier 2000, Elf Aquitaine filiale détenue à 95,70 % par TOTAL S.A., entre dans le périmètre d'intégration fiscale de sa maison mère. La convention d'intégration prévoit que les sociétés membres du périmètre d'intégration comptabilisent l'impôt qui serait dû en l'absence d'intégration.

Note III - Actif immobilisé

A) Immobilisations financières

L'analyse par secteur d'activité est détaillée dans le tableau ci-après.

a) Valeurs brutes

Le tableau qui suit retrace tous les mouvements dans les comptes : investissements, cessions, apports et transferts entre comptes.

(en millions d'euros)

VALEURS BRUTES							
SECTEURS D'ACTIVITE	VARIATIONS						
	MONETAIRES			NON MONETAIRES			Ecart conversion
Au 31.12.2008	Augmentations	Diminutions	Augmentations	Diminutions			
Exploration/Production	1 209	(2) 191	(2)	-	-	(7)	1 391
Aval Gaz	527	-	-	-	-		527
Raffinage/Marketing	1 950	-	(25)	-	-		1 925
Chimie	1 909	-	-	-	-	(5)	1 904
Santé	780	-	(3) (272)	-	-		508
Autres secteurs	2 326	-	(4) (58)	-	-		2 268
Actions propres ⁽¹⁾	1 119	-	-	-	-		1 119
TOTAL	9 820	191	(357)	-	-	(12)	9 642

⁽¹⁾ correspond à 10 635 844 actions propres.
⁽²⁾ augmentation du capital TOTAL E&P HOLDINGS : 132
⁽³⁾ cession titres SANOFI : (272)
⁽⁴⁾ remboursement prêt ODIVAL : (20)

b) Provisions pour dépréciation des titres et créances rattachées

(millions d'euros)

	DEPRECIATIONS				VALEURS NETTES		
	Au 31.12.2008	Augmentation	Diminution	Ecart Conversion	Au 31.12.2009	2008	2009
EXPLORATION/PRODUCTION	301	1	-	(7)	295	908	1 096
AVAL GAZ	-	-	-	-	-	527	527
RAFFINAGE/MARKETING	4	1	(1)	-	4	1 946	1 921
CHIMIE	262	-	-	-	262	1 647	1 642
SANTE	-	-	-	-	-	780	508
AUTRES SECTEURS	432	-	-	-	432	1 894	1 836
ACTIONS PROPRES	-	-	-	-	-	1 119	1 119
TOTAL	999	2	(1)	(7)	993	8 821	8 649
Dont entreprises liées :							
Valeurs brutes	9 642						
Provisions	993						
Valeurs nettes	8 649						

Note IV - Actif circulant

(millions d'euros)

31 DECEMBRE	2009	2009	2008	
	Brut	Provisions pour dépréciation	Net	Net
Créances clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres créances d'exploitation	13 648	-	13 648	13 069
Disponibilité	1	-	1	1
Total ^{(1) (2)}	13 649	-	13 649	13 070

(1) dont entreprises liées : 13 624 en 2009 et 13 051 en 2008

(2) la totalité est à moins d'un an

Note V - Capitaux propres

Les variations des capitaux propres se présentent comme suit :

(millions d'euros)

	Situation au 31/12/09	Mouvements de l'exercice 2009	Affectation du résultat 2008	Situation au 31/12/08	Mouvements de l'exercice 2008	Affectation du résultat 2008	Situation au 31/12/07
Capital ^{(1) (3)}	2 251	1	-	2 250	-	-	2 250
Primes d'émission, de fusion, d'apport ⁽²⁾	2 088	8	-	2 080	4	-	2 076
Réserves :							
Légale	225	-	-	225	-	-	225
Facultatives	2 816	-	-	2 816	-	-	2 816
Report à nouveau	11 630	11 630	(10 444)	10 444	10 444	(9 724)	9 724
Résultat :							
2007	-	-	-	-	-	(2 960)	-
2008	-	-	(3 654)	-	-	-	2 960
2009	3 863	3 863	-	3 654	3 654	-	-
Acompte s/dividende	(1 234)	(1 234)	1 234	(1 234)	(1 234)	1 082	(1 082)
Provisions réglementées	16	-	-	16	-	-	16
TOTAL	21 655	14 268	(12 864)	20 251	12 868	(11 602)	18 985

⁽¹⁾ augmentation de capital liée au plan option n°7 pour 69 655 actions émises à 114,76 €

augmentation de capital liée au plan option n°8 pour 6 044 actions émises à 170,36 €

⁽²⁾ prime d'émission, de fusion, d'apport : augmentation liée au plan d'option pour 8 millions €

⁽³⁾ le capital social d'Elf Aquitaine se compose de 281.343.859 actions de valeur nominale de 8 €

Note VI - Provisions pour risques et charges

(millions d'euros)

	2009	2008	2007
PROVISIONS POUR PERTES DE CHANGE	55	50	59
PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES	467	470	546
TOTAL	522	520	605

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste comprend :

- ♦ 3 millions € au titre de l'engagement relatif au plan de départ en retraite anticipée volontaire de l'Exploration Production.
- ♦ 464 millions € au titre de la prise en compte des engagements sociaux concernant le personnel des filiales Elf Exploration Production (EEP) et Total Exploration Production France (TEPF) qu' Elf Aquitaine a repris consécutivement à l'absorption de EAP en 1997.

Il convient de rappeler que les engagements sociaux relatifs au personnel en activité appartenant aux sociétés Elf Exploration Production et Total Exploration Production France ont été comptabilisés pour la première fois dans les comptes sociaux d'Elf Aquitaine en 1997.

L'impact de ce changement de méthode avait réduit au 1er janvier 1997 les capitaux propres de 517 millions €

Note VII – Dettes

L'endettement financier à long et court terme, évalué au taux de clôture, s'analyse comme suit :

Analyse par devises	31.12.2008		VARIATIONS		(en millions d'euros) 31.12.2009	
	Devises	Euros	Augmentation	Diminution	Devises	Euros
	Dettes à long terme					
EUR	EUR	124	11	-	EUR	135
Dettes à CT et comptes rattachés						
EUR	EUR	1 041	-	1 041	EUR	-
TOTAL		1 165	11	1 041	EUR	135

Note VIII – Echancier des créances et dettes

A) Créances

	VALEUR NETTE	- 1 AN	(millions d'euros) + 1 AN
ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations	61	61	-
Prêts	163	-	163
ACTIF CIRCULANT			
Autres créances	13 648	13 648	-
TOTAL	13 872	13 709	163

B) Dettes

	MONTANT	- 1 AN	DE 1 AN A 5 ANS	+ 5 ANS	(millions d'euros) NON ECHEANCE ^(*)
Emprunts et dettes financières divers	135	-	-	-	135
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4	4	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	37	37	-	-	-
Autres dettes	1	1	-	-	-
TOTAL	177	42	-	-	135

^(*) Les montants non échancés correspondent à divers emprunts remboursables sans échancier préétabli.

Note IX – Ecart de conversion

Ecart de conversion	31.12.2009	31.12.2008	<i>(millions d'euros)</i> 31.12.2007
<i>Ecart de conversion – actif</i>			
Long terme	55	50	59
Court terme	-	-	-
TOTAL	55	50	59
<i>Ecart de conversion – passif</i>			
Long terme	-	-	-
Court terme	-	-	-
TOTAL	-	-	-

Note X - Créances et dettes d'exploitation

	Sociétés liées ou ayant un lien de participation	Autres	<i>(millions d'euros)</i> Total
<i>Créances (en valeurs nettes) :</i>			
Autres créances	13 624	24	13 648
<i>Dettes :</i>			
Fournisseurs et comptes rattachés	4	-	4
Dettes fiscales et sociales	37	-	37
Autres dettes	-	1	1

Note XI - Dividendes

	2009	(millions d'euros) 2008
Dividendes	1 837	2 860
TOTAL	1 837	2 860
<u>Par zone d'activité</u>		
France	1 300	2 283
Etranger	537	577
TOTAL	1 837	2 860
dont entreprises liées	1 837	2 860

Note XII - Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

	2009	(millions d'euros) 2008
TOTAL des charges financières	81	250
dont entreprises liées	58	190
TOTAL des produits financiers	1 977	3 404
dont entreprises liées	1 973	3 403

Note XIII - Résultat exceptionnel

Le profit exceptionnel de 2 199 millions € représente essentiellement 2 217 € de plus value sur cession de titres SANOFI.

Note XIV - Cautionnements, avals et garanties

A) Engagements donnés

	2009	2008	(millions d'euros) 2007
Exploration production	7	3	70
Raffinage-distribution	-	-	-
Commerce international	-	3	23
Autres	-	2	2
TOTAL	7	8	95

Ces engagements se rapportent essentiellement aux garanties données sur des emprunts et des tirages effectués par des filiales pour les besoins de l'exploitation du Groupe.

Dans le cadre de l'accord conclu avec les organisations syndicales en date du 28 février 1995 sur la révision du régime de la Caisse de Retraite Elf Aquitaine (CREA), Elf Aquitaine s'est portée garante du paiement des prestations dues aux agents de ses filiales au titre de ce régime désormais clos.

Elf Aquitaine s'engage à fournir à Elf Aquitaine Fertilizants, si nécessaire, les moyens financiers permettant à sa filiale Grande Paroisse de faire face à des recours non couverts par ses polices de responsabilité civile dans le cadre de l'accident de l'usine AZF de Toulouse.

Note XV - Instruments financiers

Dans le cadre de sa gestion courante, Elf Aquitaine a réalisé des opérations sur différents marchés des instruments financiers. Ces opérations ont porté notamment sur des contrats d'échanges de taux.

31 décembre <i>(Montants notionnels en millions d'euros)</i>	2009	2008
Swaps d'émission	-	1 000 ⁽¹⁾
Autres swaps	-	32 ⁽²⁾

(1) La valeur de marché des swaps d'émission au 31 décembre 2008 est de 32 millions €, pied de coupon comme la valeur comptable. Elle a été déterminée sur une base individuelle en actualisant les flux de trésorerie futurs avec les courbes de taux « zéro coupon » en vigueur à la clôture des exercices avec prise en compte d'un spread déterminé pour le groupe.

(2) La valeur de marché au 31 décembre 2008 est de 2 millions €.

Note XVI - Tableau des filiales et participations

A - RENSEIGNEMENTS DETAILLES DES PRINCIPALES FILIALES ET PARTICIPATIONS (dont la valeur d'inventaire des titres est supérieure à 1 % du capital social d'Elf Aquitaine)	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE LE CAPITAL	QUOTE PART DU CAPITAL DETENU	BENEFICE DU DERNIER EXERCICE CLOS	
	Millions de devises	Millions de devises	en %	Millions de devises	
<u>Filiales détenues à plus de 50 %</u>					
<u>EXPLORATION - PRODUCTION</u>					
TOTAL EP FRANCE	EUR	76	277	100,00	9
TOTAL GABON (*)	USD	76	816	58,28	
TOTAL E&P CONGO	USD	17	2 371	100,00	342
TOTAL E&P CAMEROUN	USD	3	42	75,80	27
TOTAL PARTICIPATION PETROLIERE GABON	USD	38	25	100,00	32
<u>COMMERCE INTERNATIONAL TRADING</u>					
TOTSA – TOTAL OIL TRADING S.A.	CHF	11	1 760	99,99	695
<u>AVAL GAZ</u>					
TOTAL GAZ & ELECTRICITE HOLDING FRANCE	EUR	72	470	100,00	(6)
<u>RAFFINAGE – DISTRIBUTION</u>					
TOTAL AFRICA S.A.	EUR	84	11	100,00	18
TOTAL UNION OCEANE	EUR	68	1	100,00	4
<u>CHIMIE</u>					
TOTAL PETROCHEMICALS FRANCE	EUR	201	294	98,73	(154)
BOSTIK HOLDING S.A.	EUR	335	131	99,43	30
<u>AUTRES</u>					
SOSELFA	EUR	133	779	100,00	29
SOFAX BANQUE	EUR	6	833	100,00	11
ELF AQUITAINE FERTILIZANTS	EUR	365	(203)	100,00	-
ODIVAL	EUR	489	703	100,00	132
<u>Participations détenues entre 10 % et 50 %</u>					
<u>EXPLORATION – PRODUCTION</u>					
TOTAL HOLDINGS EUROPE	EUR	65	4 453	29,94	2 931
TOTAL E&P HOLDINGS	EUR	6	1 727	34,17	1 929
<u>RAFFINAGE - DISTRIBUTION</u>					
TOTAL RAFFINAGE MARKETING	EUR	624	1 235	39,88	27
<u>SANTE</u>					
SANOFI AVENTIS	EUR	2 637	16 386	7,08	3 877

(*) Société cotée dont le résultat n'a pas encore été communiqué.

B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR TOUTES LES FILIALES ET PARTICIPATIONS (en millions d'euros)	FILIALES	PARTICIPATIONS
VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS		
Valeurs brutes	5 230	2 836
Valeurs nettes	4 472	2 833
VALEUR DES PRETS ET AVANCES ACCORDEES	88	2
MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNES	7	-
MONTANT DES DIVIDENDES ENCAISSES	556	1 281

Note XVII - Résultats (et autres éléments caractéristiques) de la société au cours des cinq derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS	2009	2008	2007	2006	2005
I – CAPITAL EN FIN D'EXERCICE (en euros)					
Capital social ⁽¹⁾	2 250 750 872	2 250 145 280	2 249 846 672	2 249 420 560	2 248 961 704
Nombre des actions ordinaires existantes	281 343 859	281 268 160	281 230 834	281 177 570	281 120 213
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de bons de souscription					
- par exercice d'options de souscription	-	96 386	133 712	186 976	242 559
II – OPERATIONS ET RESULTAT DE L'EXERCICE (en millions d'euros)					
Chiffre d'affaires hors taxes					
Résultat avant impôts, participations des salariés, amortissements et provisions	4 091	3 908	2 976	2 825	3 483
Impôts sur les bénéfices	225	198	199	265	109
Participation des salariés					
Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	3 863	3 654	2 960	2 060	2 652
Résultat distribué	1 234	2 458	2 241	2 023	1 752
III – RESULTAT PAR ACTION (en euros)					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant amortissements et provisions	14,54	13,19	9,87	9,10	9,04
Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	13,73	12,99	10,52	7,33	9,43
Dividende attribué à chaque action (net)				7,48	6,48
Impôt déjà payé (avoir fiscal)					
Revenu global pour chaque action	9,12	9,12	8,28	7,48	6,48
IV – PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales...)					

⁽¹⁾ Augmentation de capital :

- 2003 - Augmentation de capital liée au :
- . plan d'option n° 4 pour 117 639 actions émises
 - . plan d'option n° 5 pour 206 519 actions émises
 - . plan d'option n° 6 pour 194 265 actions émises
 - . plan d'option n° 7 pour 7 235 actions émises
 - . plan d'option IMT pour 174 379 actions émises
- 2004 - Augmentation de capital liée au :
- . plan d'option n° 5 pour 262 621 actions émises
 - . plan d'option n° 6 pour 415 951 actions émises
 - . plan d'option n° 7 pour 218 886 actions émises
 - . plan d'option n° 8 pour 2 000 actions émises
 - . plan d'option IMT pour 678 198 actions émises
- 2005 - Augmentation de capital liée au :
- . plan d'option n° 6 pour 227 875 actions émises
 - . plan d'option n° 7 pour 201 406 actions émises
 - . plan d'option n° 8 pour 51 600 actions émises
 - . plan d'option IMT pour 216 315 actions émises
- 2006 - Augmentation de capital liée au :
- . plan d'option n° 7 pour 57 357 actions émises
- 2007 - Augmentation de capital liée au :
- . plan d'option n° 7 pour 53 264 actions émises

2008 - Augmentation de capital liée au :
· plan d'option n° 7 pour 37 326 actions émises

2009 - Augmentation de capital liée au :
· plan d'option n° 7 pour 69 655 actions émises
· plan d'option n° 8 pour 6 044 actions émises

Note XVIII – Engagements sociaux Elf Aquitaine

Elf Aquitaine a externalisé certains engagements sociaux auprès d'Organismes d'Assurance en 2008, 2001 et 2000 respectivement pour un montant de 378 millions €, 360 millions € et 460 millions €

Note XIX – Consolidation

Les comptes d'Elf Aquitaine sont consolidés par intégration globale dans les comptes du groupe TOTAL S.A. depuis le 1er janvier 2000.

5.9. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES D'ELF AQUITAINE RELATIFS A L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Elf Aquitaine S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Certains principes comptables appliqués par Elf Aquitaine S.A. impliquent une part importante de jugements et d'estimations. La mise en œuvre de ces jugements et estimations concerne principalement l'application de la méthode dite des « Successful efforts » pour les activités pétrolières, la dépréciation des actifs immobilisés, les provisions pour restitution des sites et risques et charges liées à l'environnement, la valorisation des engagements de retraite et la détermination des impôts courants et différés. Une information détaillée sur l'application de ces principes comptables est donnée dans la note « Introduction » de l'annexe aux comptes consolidés. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par le groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous sommes assurés de leur correcte application.

Nos travaux relatifs aux jugements ou estimations significatifs retenus par la direction et qui peuvent découler de l'application de ces principes comptables ont consisté à examiner les données utilisées et la documentation disponible, à apprécier les hypothèses retenues sur lesquelles se fondent ces estimations et à s'assurer que les notes annexes aux comptes consolidés donnent une information appropriée.

Nous avons également procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 16 mars 2010

Les Commissaires aux comptes

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIES
Jean-Jacques DEDOUIT

ERNST & YOUNG Audit
Pascal MACIOCE

**5.10. COMPTES CONSOLIDES D'ELF AQUITAINE RELATIFS A L'EXERCICE SOCIAL CLOS
LE 31 DECEMBRE 2009**

5.10.1. Bilan consolidé

Au 31 décembre (en millions d'euros)		2009	2008	2007
ACTIF				
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles	<i>notes 5 et 10</i>	2 294	2 320	1 911
Immobilisations corporelles	<i>notes 5 et 11</i>	38 037	35 042	32 421
Sociétés mises en équivalence : titres et prêts	<i>note 12</i>	11 136	12 309	12 741
Autres titres	<i>note 13</i>	5 094	4 510	6 302
Instruments de couverture des dettes financières non courantes	<i>note 20</i>	-	-	-
Autres actifs non courants	<i>note 14</i>	2 267	2 182	1 912
Total actifs non courants		58 828	56 363	55 287
Actifs courants				
Stocks	<i>note 15</i>	9 488	6 598	9 693
Clients et comptes rattachés	<i>note 16</i>	13 510	12 404	16 168
Autres créances	<i>note 16</i>	5 823	7 037	4 630
Actifs financiers courants		3	2	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie		35 875	35 001	30 681
Total actifs courants		64 699	61 042	61 172
Total actif		123 527	117 405	116 459
PASSIF				
Capitaux propres				
Capital		2 251	2 250	2 250
Primes et réserves consolidées		51 109	48 483	46 666
Écarts de conversion		(2 300)	(2 255)	(2 056)
Total des capitaux propres - part du groupe	<i>note 17</i>	51 060	48 478	46 860
Intérêts minoritaires		19 000	17 291	16 607
Total des capitaux propres		70 060	65 769	63 467
Passifs non courants				
Impôts différés	<i>note 9</i>	7 572	6 792	6 943
Engagements envers le personnel	<i>note 18</i>	1 094	1 097	1 681
Provisions et autres passifs non courants	<i>note 19</i>	7 234	6 756	5 693
Total passifs non courants		15 900	14 645	14 317
Dettes financières non courantes	<i>note 20</i>	8 152	7 380	7 810
Dettes courantes				
Fournisseurs et comptes rattachés		12 993	11 840	15 096
Autres créditeurs et dettes diverses	<i>note 21</i>	8 217	9 237	9 353
Dettes financières courantes	<i>note 20</i>	8 205	8 534	6 416
Autres passifs financiers courants	<i>note 20</i>	-	-	-
Total dettes courantes		29 415	29 611	30 865
Total passif		123 527	117 405	116 459

5.10.2. Compte de résultat consolidé

Exercice (en millions d'euros) ^(a)		2009	2008	2007
Chiffre d'affaires	<i>notes 4 et 5</i>	116 918	162 390	139 389
Droits d'accises		(16 811)	(17 427)	(19 398)
Produits des ventes		100 107	144 963	119 991
Achats, nets des variations de stocks	<i>note 6</i>	(66 503)	(102 640)	(79 704)
Autres charges d'exploitation	<i>note 6</i>	(13 156)	(13 564)	(12 692)
Charges d'exploration	<i>note 6</i>	(438)	(435)	(673)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers		(5 652)	(4 804)	(4 531)
Autres produits	<i>note 7</i>	240	174	404
Autres charges	<i>note 7</i>	(565)	(479)	(281)
Coût de l'endettement financier brut		(257)	(651)	(620)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		195	1 239	1 209
Coût de l'endettement financier net	<i>note 28</i>	(62)	588	589
Autres produits financiers	<i>note 8</i>	621	573	595
Autres charges financières	<i>note 8</i>	(310)	(296)	(250)
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	<i>note 12</i>	1 440	1 501	1 742
Charge d'impôt	<i>note 9</i>	(7 755)	(14 818)	(12 992)
Résultat net de l'ensemble consolidé		7 967	10 763	12 198
Part du groupe		4 417	5 941	6 670
Intérêts minoritaires		3 550	4 822	5 528
Résultat net par action (euro)		16,32	21,95	24,65
Résultat net dilué par action (euro)		16,32	21,95	24,64
Résultat net ajusté		4 281	7 460	6 331
Résultat net ajusté dilué par action (euro)		15,81	27,56	23,39

(a) Excepté pour les résultats nets par action.

5.10.3. Tableau des flux de trésorerie consolidé

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

ELF

<i>(note 26)</i>			
Exercice (en millions d'euros)	2009	2008	2007
FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION			
Résultat de l'ensemble consolidé	7 967	10 763	12 198
Amortissements et pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles	6 007	5 138	5 005
Provisions et impôts différés	329	308	624
Effet de l'externalisation des engagements sociaux	-	(505)	-
(Plus) Moins-value sur cessions d'actifs	(195)	(112)	(404)
Dividendes moins quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence	(271)	(210)	(912)
Diminution (Augmentation) du besoin en fonds de roulement	(2 722)	1 526	(672)
Autres, nets	16	85	112
Flux de trésorerie d'exploitation	11 131	16 993	15 951
FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT			
Investissements corporels et incorporels	(8 030)	(8 493)	(8 253)
Coût d'acquisition de sociétés consolidées, net de la trésorerie acquise	(92)	(349)	(5)
Coût d'acquisition de titres	(309)	(271)	(1 001)
Augmentation des prêts non courants	(695)	(551)	(637)
Investissements	(9 126)	(9 664)	(9 896)
Produits de cession d'actifs corporels et incorporels	88	52	472
Produits de cession de titres consolidés, net de la trésorerie cédée	11	4	32
Produits de cession d'autres titres	2 567	1 223	425
Remboursement de prêts non courants	258	540	335
Désinvestissements	2 924	1 819	1 264
Flux de trésorerie d'investissement	(6 202)	(7 845)	(8 632)
FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT			
Variation de capital :			
- actionnaires de la société mère	9	4	6
- actionnaires minoritaires	-	-	474
Dividendes payés :			
- aux actionnaires de la société mère	(2 468)	(2 392)	(2 165)
- aux actionnaires minoritaires	(2 065)	(3 368)	(2 966)
Émission nette d'emprunts non courants	1 001	407	1 581
Variation des dettes financières courantes	(457)	1 138	511
Variation des actifs et passifs financiers courants	(3)	-	762
Flux de trésorerie de financement	(3 983)	(4 211)	(1 797)
Augmentation (Diminution) de la trésorerie	946	4 937	5 522
Incidence des variations de change	(72)	(617)	(834)
Trésorerie en début de période	35 001	30 681	25 993
Trésorerie à fin de période	35 875	35 001	30 681

5.10.4. Variation des capitaux propres consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	Actions émises		Primes et réserves consolidées	Écarts de conversion	Actions autodétenues		Capitaux propres - part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
	Nombre	Montant			Nombre	Montant			
Au 1^{er} janvier 2007	281 177 570	3 368	42 257	(514)	(10 635 767)	(1 119)	43 992	14 911	58 903
Résultat net 2007	-	-	6 670	-	-	-	6 670	5 528	12 198
Autres éléments du résultat global	-	-	255	(1 542)	-	-	(1 287)	(866)	(2 153)
Résultat global	-	-	6 925	(1 542)	-	-	5 383	4 662	10 045
Dividendes	-	-	(2 165)	-	-	-	(2 165)	(2 966)	(5 131)
Émissions d'actions	53 264	1	5	-	-	-	6	-	6
Variation de périmètre et effets des cessions internes	-	-	(464)	-	-	-	(464)	-	(464)
Païement en actions	-	-	108	-	-	-	108	-	108
Transactions avec les actionnaires	53 264	1	(2 516)	-	-	-	(2 515)	(2 966)	(5 481)
Au 31 décembre 2007	281 230 834	3 369	46 666	(2 056)	(10 635 767)	(1 119)	46 860	16 607	63 467
Résultat net 2008	-	-	5 941	-	-	-	5 941	4 822	10 763
Autres éléments du résultat global	-	-	(1 813)	(199)	-	-	(2 012)	(770)	(2 782)
Résultat global	-	-	4 128	(199)	-	-	3 929	4 052	7 981
Dividendes	-	-	(2 392)	-	-	-	(2 392)	(3 368)	(5 760)
Émissions d'actions	37 326	-	4	-	-	-	4	-	4
Rachat d'actions	-	-	-	-	(77)	-	-	-	-
Variation de périmètre et effets des cessions internes	-	-	(5)	-	-	-	(5)	-	(5)
Païement en actions	-	-	82	-	-	-	82	-	82
Transactions avec les actionnaires	37 326	-	(2 311)	-	(77)	-	(2 311)	(3 368)	(5 679)
Au 31 décembre 2008	281 268 160	3 369	48 483	(2 255)	(10 635 844)	(1 119)	48 478	17 291	65 769
Résultat net 2009	-	-	4 417	-	-	-	4 417	3 550	7 967
Autres éléments du résultat global	-	-	718	(45)	-	-	673	69	742
Résultat global	-	-	5 135	(45)	-	-	5 090	3 619	8 709
Dividendes	-	-	(2 468)	-	-	-	(2 468)	(2 065)	(4 533)
Émissions d'actions	75 699	1	8	-	-	-	9	-	9
Rachat d'actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre et effets des cessions internes	-	-	(105)	-	-	-	(105)	155	50
Païement en actions	-	-	56	-	-	-	56	-	56
Transactions avec les actionnaires	75 699	1	(2 509)	-	-	-	(2 508)	(1 910)	(4 418)
Au 31 décembre 2009	281 343 859	3 370	51 109	(2 300)	10 635 844)	(1 119)	51 060	19 000	70 060

5.10.5. Résultat global consolidé^(a)

Exercice <i>(en millions d'euros)</i>	2009	2008	2007
Résultat net de l'ensemble consolidé	7 967	10 763	12 198
Autres éléments du résultat global			
Écart de conversion de consolidation	(74)	(1 135)	(2 124)
Actifs disponibles à la vente	635	(1 854)	246
Couverture de flux futurs	-	-	-
Quote-part du résultat global des sociétés mises en équivalence net d'impôt	228	187	(373)
Autres éléments	(47)	(40)	108
Effet d'impôt	-	60	(10)
Total autres éléments du résultat global (après impôt)	742	(2 782)	(2 153)
Résultat global	8 709	7 981	10 045
- Part du groupe	5 090	3 929	5 383
- Intérêts minoritaires	3 619	4 052	4 662

(a) Conformément à la norme IAS 1 révisée applicable au 1^{er} janvier 2009.

5.10.6. Annexes aux comptes consolidés

En date du 15 mars 2010, le Conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés d'Elf Aquitaine S.A. pour l'exercice clos le 31 décembre 2009. Ils seront soumis pour approbation à l'Assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

Introduction

Les comptes consolidés d'Elf Aquitaine S.A. et ses filiales (ELF) sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telles qu'adoptées par l'Union européenne et les normes IFRS telles que publiées par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) au 31 décembre 2009.

Les méthodes et principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 31 décembre 2009 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2008, à l'exception des normes, amendements et interprétations IFRS d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009 (et qui n'avaient pas été appliqués par anticipation par ELF). Leur application n'a pas d'impact sur les états financiers consolidés d'ELF au 31 décembre 2009.

Parmi ces nouveaux textes, il convient de noter que les conséquences de la version révisée d'IAS 1 « Présentation des états financiers », applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009, ont été traduites de la manière suivante :

- présentation de l'état du résultat global consolidé ;
- informations au titre des autres éléments du résultat global présentés dans la note 17 de l'annexe aux comptes consolidés.

Par ailleurs, les amendements apportés en 2009 à la norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » et applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009 prévoient notamment que les instruments financiers soient présentés selon la méthode de détermination de juste valeur employée (hiérarchie de juste valeur à trois niveaux décrite dans la note 1 M(v) de l'annexe aux comptes consolidés).

Enfin, ELF a appliqué les nouvelles définitions et les nouvelles modalités d'estimation des réserves d'hydrocarbures apportées par la norme américaine révisée *Accounting Standards Update* n° 2010-03, « *Oil and Gas reserves Estimation and Disclosures* » applicable aux exercices clos le 31 décembre 2009. L'application de ces nouvelles règles n'a pas entraîné d'impact significatif sur les comptes consolidés.

La préparation des états financiers selon les normes IFRS implique que la Direction Générale d'ELF effectue des estimations et retienne des hypothèses qui affectent les valeurs pour lesquelles les actifs, passifs et passifs éventuels sont comptabilisés à la date de préparation des états financiers et les produits et charges comptabilisés sur la période. La Direction Générale d'ELF revoit régulièrement ces estimations et hypothèses en s'appuyant sur l'expérience et divers autres facteurs considérés comme raisonnables pour estimer la valeur comptable des actifs et passifs. Les résultats réalisés peuvent différer significativement de ces estimations lorsque des circonstances ou hypothèses différentes s'appliquent. La mise en œuvre de ces estimations et hypothèses concernent principalement l'application de la méthode dite des *successful efforts* pour les activités pétrolières, la dépréciation des actifs immobilisés, les provisions pour restitution des sites et les provisions pour risques et charges liées à l'environnement, la valorisation des engagements de retraite et la détermination des impôts courants et différés.

Par ailleurs, lorsqu'une transaction spécifique n'est traitée par aucune norme ou interprétation, la Direction Générale d'ELF exerce son jugement pour définir et mettre en œuvre les méthodes comptables permettant de fournir une information pertinente et fiable, de sorte que les états financiers :

- donnent une image fidèle de la situation financière, de la performance et des flux de trésorerie d'ELF ;
- reflètent la substance des transactions ;
- sont neutres ;
- sont préparés de manière prudente ;
- sont complets sous tous leurs aspects significatifs.

1. Principes comptables

Selon le principe de la comptabilité d'engagement appliquée par ELF, dans laquelle les états financiers reflètent les effets des transactions et événements dans l'exercice où ils se produisent, les actifs et passifs sont généralement valorisés au coût amorti quand il s'agit d'éléments à caractère opérationnels tels que les actifs immobilisés incorporels et corporels, et à leur juste valeur quand il s'agit d'actifs et passifs financiers.

Le détail des méthodes appliquées est le suivant :

A) Impact de l'intégration du sous-groupe ELF dans TOTAL

Du fait des restructurations juridiques intervenues au cours des exercices 2000 à 2003 pour la constitution du nouveau Groupe TOTAL (TOTAL), le périmètre du sous-groupe ELF a notablement évolué par rapport à celui existant à fin décembre 1999, date de première consolidation d'ELF dans TOTAL.

Certaines filiales ont été cédées complètement à des entités non dépendantes d'ELF ; d'autres filiales (détenues précédemment par TOTAL ou ELF) ont été apportées à des holdings intermédiaires constituées conjointement entre TOTAL et ELF et dans le capital desquelles ELF détient parfois une participation qui peut varier entre 20 % et 50 %. De nombreuses filiales anciennement détenues par TOTAL sont entrées dans le périmètre des entités consolidables par ELF.

L'essentiel de ces opérations d'apport ou de cession a été réalisé sur la base de valeurs économiques certifiées par des experts indépendants et garantissant le maintien de la valeur patrimoniale du sous-groupe ELF ; cependant suivant les réglementations locales, elles ont pu donner lieu ou non à des plus-values comptables.

Dans ce contexte, le respect de l'image fidèle des comptes consolidés du sous-groupe ELF a conduit à prendre les dispositions comptables suivantes, qui reflètent le mieux la réalité du nouveau périmètre :

- le périmètre des sociétés consolidées du sous-groupe ELF est constitué des entités dans lesquelles ELF détient une participation majoritaire ou minoritaire et selon la méthode de consolidation applicable dans le cadre du périmètre du Groupe TOTAL;
- les résultats sur cessions internes à l'intérieur du Groupe TOTAL sont considérés comme éliminés du résultat du sous-groupe ELF également, et la plus ou moins value réalisée

apparaît ainsi comme une contribution de la société mère à sa filiale ELF en capitaux propres consolidés ;

- dans le cadre des restructurations internes au Groupe TOTAL, le pourcentage d'intérêt entre le sous-groupe ELF et le reste du Groupe TOTAL peut avoir évolué entre 2000 et 2009 : les effets induits par ces restructurations au sein des fonds propres du sous-groupe ELF sont enregistrés directement comme des variations des capitaux propres (part du groupe) et des intérêts minoritaires sans incidence en résultat ou en écart d'acquisition ;
- les harmonisations comptables prises en compte en 2000 au titre de normes unifiées TOTAL ou de rapprochement avec les normes américaines ont été maintenues chez ELF ;
- les écarts de conversion en situation nette des filiales ELF au 1^{er} janvier 2000 ont été agrégés aux autres réserves consolidées ;
- la valeur intégrale du prix de cession concernant les titres des filiales consolidées cédées au sein du Groupe TOTAL est réintégrée en flux de trésorerie afin de refléter, aux bornes du périmètre ELF, l'évolution de sa trésorerie ;
- les investissements de titres consolidés du Groupe (notamment des filiales ex-TOTAL) qui ont été financés par augmentation de capital souscrite par TOTAL S.A. ont été éliminés des flux d'investissement et des flux d'augmentation de capital dans les flux de financement ;
- les cessions hors périmètre TOTAL et notamment les cessions de titres Sanofi-Synthélabo, Elf Antargaz, BNP Paribas et SCH, qui ont fait l'objet d'un traitement spécifique en capitaux propres en 2000 et 2001 dans les comptes TOTAL, en application de l'article 215 du règlement 99-02 en vigueur à date de prise de contrôle d'ELF par TOTAL, ont été prises intégralement en résultat dans les comptes d'ELF ;
- les titres détenus par ELF dans le capital de TOTAL S.A. sont reclassés en titres immobilisés à l'actif du bilan consolidé d'ELF. De même les dividendes reçus de TOTAL contribuent au résultat du sous-groupe ELF ;
- les engagements hors-bilan et les parties liées présentées représentent la contribution du sous-groupe ELF aux engagements hors-bilan et parties liées du Groupe TOTAL.

Pour la présentation des états financiers consolidés, le format retenu est celui du Groupe TOTAL.

Les autres méthodes comptables sont celles de TOTAL (le Groupe).

B) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs, passifs et passifs éventuels des sociétés acquises par le Groupe à leur juste valeur.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale, à la juste valeur, de la quote-part acquise des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à la date d'acquisition, est comptabilisée en écart d'acquisition.

Si le coût d'une acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise, le recensement et l'évaluation des éléments identifiables de l'actif et du passif font l'objet d'une analyse complémentaire. L'écart d'acquisition négatif résiduel est comptabilisé directement en résultat.

L'analyse des écarts d'acquisition est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition.

C) Méthodes de conversion

Les comptes des filiales sont établis dans la monnaie la plus représentative de leur environnement économique, qualifiée de monnaie fonctionnelle.

(i) Éléments monétaires

Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur à la date de transaction. A la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de clôture et l'écart de change qui en résulte est enregistré en résultat dans les rubriques « Autres produits » ou « Autres charges ».

(ii) Conversion des états financiers en monnaie étrangère

Les bilans des entreprises étrangères sont convertis en euros sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture. Le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie sont convertis au cours moyen de la période. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites en capitaux propres dans le poste « Écarts de conversion » pour la part du Groupe et dans le poste « Intérêts minoritaires » pour la part des minoritaires.

D) Chiffre d'affaires – produits des ventes

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il y a transfert à l'acheteur des avantages et des risques significatifs liés à la propriété des biens et que le montant peut être raisonnablement estimé. Le chiffre d'affaires inclut les droits d'accises collectés par le Groupe dans le cadre de son activité de distribution pétrolière. Ces droits d'accises sont déduits du chiffre d'affaires pour la détermination du produit des ventes.

Les ventes de pétrole brut, de gaz naturel et de charbon sont enregistrées lors du transfert de propriété selon les termes du contrat.

Le produit de la vente de la production des champs de pétrole brut et de gaz naturel dans lesquels le Groupe détient une participation avec d'autres producteurs est comptabilisé sur la base des volumes réels vendus dans la période. Toute différence entre les volumes vendus et les volumes correspondants aux droits du Groupe est comptabilisée dans les rubriques « Stock d'hydrocarbures bruts et gazeux », « Autres créances » ou « Autres créditeurs et dettes diverses ».

Le produit des ventes lié au transport de gaz est reconnu lors de la réalisation du service sur la base des quantités transportées mesurées selon les clauses contractuelles de chaque contrat.

Le revenu lié à la vente d'électricité est enregistré lors du transfert de titre de propriété en accord avec les clauses contractuelles.

Le revenu lié aux prestations de services est reconnu lorsque les services ont été rendus.

Les produits et charges liés aux activités d'affrètement à temps sont reconnus *prorata temporis* sur la durée du voyage qui commence au port de déchargement du précédent voyage et qui s'achève au port de déchargement suivant. Le résultat à l'avancement de chaque voyage n'est constaté qu'à partir de la date de conclusion du contrat avec le client.

Le produit des ventes comprend les livraisons de pétrole brut et de gaz au titre des redevances à la production et des impôts, lorsqu'elles sont effectivement payées, sauf pour les États-Unis et le Canada.

Certaines transactions de l'activité de trading (contrats portant sur des quantités achetées à des tiers puis revendues à des tiers) sont présentées pour leur valeur nette en chiffre d'affaires.

Les opérations d'échange de pétrole brut et de produits pétroliers conclues dans le cadre d'accords professionnels ne donnent pas lieu à résultat : les flux sont présentés pour leur valeur nette au compte de résultat comme au bilan.

E) Charges liées aux paiements en actions

Le Groupe peut mettre en œuvre des plans d'options de souscription et d'achat d'actions et offrir à ses salariés de souscrire à une augmentation de capital qui leur est réservée. Ces avantages accordés aux salariés sont comptabilisés en charges au compte de résultat en contrepartie directe des capitaux propres.

La charge correspond à la juste valeur déterminée par référence aux instruments attribués. Pour les plans d'options, elle est déterminée selon la méthode Black & Scholes à la date d'attribution. La charge ainsi calculée est répartie linéairement entre la date d'attribution et la date à laquelle les options peuvent être exercées.

Pour les plans d'attributions gratuites d'actions, la valeur est déterminée sur la base du cours de l'action au jour de l'attribution diminuée du taux de distribution attendu pendant la période d'acquisition des droits.

Le coût des augmentations de capital réservées aux salariés est comptabilisé en charge immédiatement. La charge est diminuée d'une décote pour tenir compte de l'incessibilité des actions attribuées aux salariés pendant une période de cinq ans.

F) Impôts sur le résultat

La charge d'impôt présentée au compte de résultat comprend la charge (ou le produit) d'impôt courant et la charge (ou le produit) d'impôt différé.

Le Groupe applique la méthode du report variable selon laquelle les impôts différés sont comptabilisés sur les différences temporelles existant entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs enregistrés au bilan, ainsi que sur les déficits fiscaux et autres crédits d'impôts.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition votés ou quasiment votés à la date de clôture. Les taux d'impôts utilisés sont fonction de l'échéancier de retournement des différences temporelles, des déficits fiscaux et autres crédits d'impôt. L'effet d'un changement de taux d'imposition est comptabilisé dans le résultat de l'exercice ou dans les capitaux propres, selon l'élément auquel il se rapporte.

Les impôts différés actifs sont comptabilisés dans la mesure où leur recouvrement est probable.

Des actifs et des passifs sont comptabilisés au titre des obligations de restitution des sites et des contrats de location financement en application des principes décrits dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés 1K « Contrats de location » et 1Q « Restitution des sites ». Les différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales de ces actifs et passifs donnent lieu à la constatation d'impôts différés.

Les différences temporelles entre la valeur des titres des sociétés mises en équivalence et leur valeur fiscale donnent lieu à la constatation d'impôts différés. Le calcul de l'impôt différé est fondé sur les conséquences fiscales futures attendues (taux de distribution des dividendes ou taux d'imposition des plus-values de cession).

Les taxes à la production de l'Amont sont incluses dans les charges d'exploitation, notamment les impôts payés aux pays producteurs du Moyen-Orient au titre des concessions historiques du Groupe.

G) Résultat net par action

Le résultat net par action correspond au rapport entre le résultat net part du groupe et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice en excluant les actions détenues par ELF (autodétention) et par les filiales du groupe (autocontrôle), qui sont déduites des capitaux propres.

Le résultat net dilué par action correspond au rapport entre le résultat net part du groupe et le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation au cours de l'exercice en excluant les actions détenues par ELF (autodétention) et par les filiales du groupe (autocontrôle), qui sont déduites des capitaux propres, et en tenant compte de l'effet dilutif généré par les options de souscription et d'achat d'actions, les attributions gratuites d'actions et les augmentations de capital dont la clôture de la période de souscription est postérieure à la date de clôture de l'exercice.

Le nombre moyen pondéré d'actions dilué est calculé selon la méthode du rachat d'actions prévue par la norme IAS 33. Les fonds qui seraient recueillis à l'occasion de l'exercice des droits rattachés aux instruments dilutifs sont supposés être affectés au rachat d'actions au prix moyen du marché sur la période de référence. Le nombre d'actions ainsi obtenu vient en diminution du nombre total des actions résultant de l'exercice des droits.

H) Actifs d'exploration et de production pétrolière

Le Groupe applique la norme IFRS 6 relative à la comptabilisation des dépenses d'exploration. La comptabilisation des droits et actifs de production d'hydrocarbures est réalisée conformément à la méthode des *successful efforts*.

(i) Coûts d'exploration

Les dépenses de géologie et géophysique, incluant les campagnes sismiques d'exploration, sont comptabilisées directement en charges de la période.

Les droits miniers acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Ils font régulièrement l'objet de tests de dépréciation, permis par permis, en fonction des résultats de l'exploration et de l'appréciation de la Direction Générale du Groupe.

En cas de découverte, les droits miniers non prouvés sont transférés en droits miniers prouvés, à la valeur nette comptable, dès l'enregistrement des réserves prouvées.

Les forages d'exploration sont comptabilisés et font l'objet de test de dépréciation sur une base individuelle comme suit :

- le coût des forages d'exploration ayant permis de découvrir des réserves prouvées est immobilisé et amorti par la suite selon la méthode de l'unité de production, basée sur les réserves prouvées développées ;
- le coût des forages « secs » et des forages qui n'ont pas permis de découvrir des réserves prouvées est passé en charge ;

- dans l'attente de déterminer s'ils ont permis de découvrir des réserves prouvées, le coût des forages d'exploration est temporairement immobilisé quand les deux conditions suivantes sont réunies :
 - le puits a mis en évidence un volume suffisant de réserves pour justifier, le cas échéant, sa complétion en tant que puits producteur en supposant que les investissements nécessaires à la production soient effectués ;
 - le Groupe enregistre des progrès suffisants dans la détermination des réserves et de la viabilité technique et économique du projet. Ces progrès sont évalués sur la base de critères tels que des travaux d'exploration additionnels (puits, travaux sismiques ou études significatives) en cours de réalisation ou inscrits dans un programme ferme, la réalisation de dépenses d'études de développement, et en tenant compte du fait que le Groupe puisse être dans l'attente d'autorisations d'un gouvernement ou d'un tiers sur un projet proposé ou de disponibilité de capacité de transport ou de traitement sur une installation de capacité de transport ou de traitement sur une installation existante.

Le coût des puits d'exploration qui ne remplissent pas ces conditions est comptabilisé en charge de la période.

(ii) Actifs de production d'hydrocarbures

Les coûts de développement (forage des puits de développement et construction des capacités de production) sont immobilisés en incluant les coûts d'emprunt pendant la période de construction, ainsi que les coûts estimés et actualisés de restitution des sites. Le taux d'amortissement est généralement égal au rapport de la production d'hydrocarbures de la période sur les réserves prouvées développées d'hydrocarbures (méthode de l'unité de production).

Dans le cas de contrats de partage de production, cette méthode s'applique à la quote-part de production et de réserves revenant au Groupe telles qu'elles peuvent être estimées en fonction des clauses contractuelles de remboursement des dépenses d'exploration et de développement (*cost oil*) ainsi que de partage des droits à hydrocarbures (*profit oil*).

Les systèmes de transport sont amortis sur la base des réserves prouvées devant transiter par ces installations (méthode de l'unité de transport) ou de façon linéaire, selon la méthode qui reflète au mieux la vie économique de l'actif.

Les droits miniers prouvés sont amortis selon la méthode de l'unité de production, basée sur les réserves prouvées.

I) Écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les écarts d'acquisition, brevets, marques, et droits au bail.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et pertes de valeur éventuellement constatés.

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition, incluant les coûts annexes, des titres de sociétés consolidées et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum annuellement (voir la note 1L de l'annexe aux comptes consolidés).

S'agissant des sociétés mises en équivalence, les écarts d'acquisition sont inclus dans la valeur comptable de la participation.

Les immobilisations incorporelles autres que les écarts d'acquisition sont à durée de vie définie. Elles sont amorties linéairement sur des durées comprises entre dix et quarante ans en fonction de la durée d'utilité des actifs concernés.

Recherche et développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les dépenses de développement sont capitalisées quand les critères suivants sont remplis :

- démonstration de la faisabilité technique du projet et de la disponibilité des ressources pour achever le développement ;
- capacité de l'immobilisation à générer des avantages économiques futurs probables ;
- évaluation fiable du coût de cet actif ;
- capacité et intention du Groupe d'achever l'immobilisation et de la mettre en service ou de la vendre.

Les frais de publicité sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

J) Autres immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et pertes de valeur éventuellement constatés. Ce coût inclut les frais financiers supportés, lorsqu'ils sont directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'un actif qualifié, jusqu'à leur mise en service. Les modalités de capitalisation de coûts d'emprunt sont les suivantes :

- si le projet bénéficie d'un financement spécifique, le coût d'emprunt est basé sur le taux de cet emprunt ;
- si le projet est financé par l'ensemble de la dette du Groupe, la capitalisation des coûts d'emprunt est basée sur le taux moyen pondéré d'emprunt de la période.

Les coûts d'entretien et de réparation sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les coûts liés aux arrêts des raffineries et des grandes unités pétrochimiques sont immobilisés au moment où ils sont encourus, et amortis sur la période de temps séparant deux grands arrêts.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement selon leur durée d'utilité :

- mobilier, matériel de bureau, machine et outillage : 3 – 12 ans
- matériel de transport : 5 – 20 ans
- dépôts et équipements associés : 10 – 15 ans
- installations complexes spécialisées et *pipelines* : 10 – 30 ans
- constructions : 10 – 50 ans

K) Contrats de location

Les contrats de location financement sont ceux qui ont pour effet de transférer la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif du bailleur au preneur. Ces contrats sont comptabilisés à l'actif du bilan à la juste valeur, ou si elle est plus faible, à la valeur actualisée des loyers minimaux au titre du contrat. La dette correspondante est comptabilisée au passif du bilan dans les dettes financières. Ces immobilisations sont amorties selon les durées d'utilité appliquées par le Groupe.

Les contrats de location qui ne sont pas des contrats de location financement tels que définis ci-dessus sont comptabilisés comme des contrats de location simple.

Certains contrats commerciaux, sans revêtir une forme juridique de contrats de location, confèrent aux clients ou aux fournisseurs le droit d'utilisation d'un actif ou d'un ensemble d'actifs en contrepartie de paiements fixes. Ces contrats sont assimilés à des contrats de location. Ils sont ensuite analysés pour déterminer s'ils doivent être qualifiés de contrats de location simple ou de location financement.

L) Dépréciation des actifs immobilisés

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur de ces actifs, ce test étant réalisé au minimum annuellement pour les écarts d'acquisition.

La valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité ou à la juste valeur diminuée des coûts de sortie lorsque celle-ci est plus élevée.

Les tests sont effectués aux bornes d'unités génératrices de trésorerie (UGT). Une UGT est un ensemble homogène d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée par référence à la valeur des flux de trésorerie futurs actualisés attendus de ces actifs, dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévues par la Direction Générale du Groupe. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée dans les rubriques « Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers » pour les immobilisations corporelles et droits miniers et « Autres charges » pour les autres immobilisations incorporelles. Cette perte de valeur est affectée en priorité sur les écarts d'acquisition.

Cette perte de valeur peut éventuellement être reprise dans la limite de la valeur nette comptable qu'aurait eu l'immobilisation à la même date si elle n'avait pas été dépréciée. Les pertes de valeur constatées sur les écarts d'acquisition ont un caractère irréversible.

M) Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs qualifiés de financiers sont les prêts et les créances financières, les titres de sociétés non consolidées et les titres de placement, les instruments dérivés et les dettes financières courantes et non courantes.

Le traitement comptable de ces actifs et passifs financiers est le suivant :

(i) Prêts et créances financières

Les prêts et les créances financières sont comptabilisés au coût amorti. Ils font l'objet de tests de dépréciation, la valeur nette comptable étant comparée à la valeur actualisée des flux futurs estimés recouvrables. Ces tests sont effectués dès l'apparition d'indices indiquant que celle-ci serait inférieure

à la valeur au bilan de ces actifs, et au moins à chaque arrêté comptable. La perte de valeur éventuelle est enregistrée en résultat.

(ii) Titres de sociétés non consolidées

Les titres de sociétés non consolidées sont analysés comme des actifs financiers disponibles à la vente (*available for sale*) et sont donc comptabilisés à leur juste valeur. Pour les titres cotés, cette juste valeur correspond au cours de Bourse. Dans le cas de titres non cotés, si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût historique. Les variations de juste valeur sont enregistrées directement en capitaux propres. En cas d'indication objective d'une perte de valeur (notamment baisse significative ou durable de la valeur de l'actif), une dépréciation est comptabilisée en résultat. La reprise de cette dépréciation par le résultat n'interviendra qu'au moment de la cession des titres.

Ces titres sont présentés dans la rubrique « Autres titres » du bilan.

(iii) Instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer son exposition aux risques de fluctuation des taux d'intérêt, des cours de change de devises étrangères et des prix des matières premières. La variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en résultat ou en capitaux propres conformément à la politique de gestion des risques et figure au bilan dans les rubriques correspondant à leur nature. Les instruments financiers mis en œuvre par le Groupe sont les suivants :

- Instruments financiers dérivés court terme de gestion de la trésorerie

Ces instruments, s'inscrivant dans une stratégie de gestion des risques de taux et de change de la position de trésorerie dans le cadre de limites fixées par le Groupe, sont considérés comme utilisés à des fins de transaction (*held for trading*). La variation de juste valeur est systématiquement enregistrée en résultat. La valeur au bilan de ces instruments est incluse dans les rubriques « Actifs financiers courants » et « Autres passifs financiers courants ».

- Instruments financiers de gestion du financement à long terme

Lorsqu'un financement externe à long terme est élaboré avec pour objectif de couvrir spécifiquement le financement des filiales et que ce financement fait intervenir des instruments dérivés de change et de taux, ces instruments dérivés sont qualifiés de :

- i. Couverture de juste valeur (*fair value hedge*) du risque de taux sur l'emprunt externe et du risque de change des prêts accordés aux filiales. Leur variation de juste valeur est enregistrée en résultat, concomitamment avec celle des dettes financières externes sous-jacentes ainsi que des prêts aux filiales.

La valeur au bilan des instruments dérivés de couverture du financement long terme est incluse dans la rubrique d'actif « Instruments de couverture des dettes financières non courantes » ou dans la rubrique de passif « Dettes financières non courantes » pour la part à plus d'un an. La part à moins d'un an des instruments de couverture des dettes financières non courantes est incluse dans les rubriques « Actifs financiers courants » et « Autres passifs financiers courants ».

En cas de résiliation anticipée d'instruments dérivés préalablement qualifiés comptablement de couverture de juste valeur, la soulte versée ou perçue est enregistrée en résultat, et :

- si cette résiliation est liée à une disparition anticipée des éléments couverts, l'ajustement préalablement comptabilisé au titre de la réévaluation des éléments couverts est également enregistré en résultat ;
 - si les éléments couverts subsistent au bilan, l'ajustement préalablement comptabilisé au titre de la réévaluation des éléments couverts est étalé sur la durée de vie résiduelle de ces éléments.
- ii. Couverture de flux futurs (*cash flow hedge*) du risque de taux et du risque de change sur l'emprunt externe. Leur variation de juste valeur est enregistrée en capitaux propres pour la part efficace de la relation de couverture et en résultat pour la part inefficace de la relation de couverture. Lorsque l'élément couvert a un impact en résultat, les variations de juste valeur de l'instrument de couverture comptabilisées en capitaux propres sont également recyclées en résultat.

La valeur au bilan des instruments dérivés de couverture du financement long terme est incluse dans la rubrique d'actif « Instruments de couverture des dettes financières non courantes » ou dans la rubrique de passif « Dettes financières non courantes » pour la part à plus d'un an. La part à moins d'un an des instruments de couverture des dettes financières non courantes est incluse dans les rubriques « Actifs financiers courants » et « Autres passifs financiers courants ».

Lorsque l'instrument de couverture prend fin, les gains ou pertes cumulés précédemment en capitaux propres sont conservés dans les capitaux propres et ne sont recyclés en résultat que lorsque la transaction prévue est effectivement réalisée.

- Instruments financiers de couverture des fonds propres des filiales étrangères

Certains instruments s'inscrivent dans une stratégie de couverture du risque des capitaux propres des filiales étrangères en monnaie fonctionnelle autre que l'euro, principalement le dollar. Ces instruments sont qualifiés de couverture d'investissements nets en devises (*net investment hedge*) et la variation de leur juste valeur est enregistrée en capitaux propres.

La valeur au bilan de ces instruments figure en « Actifs financiers courants » et en « Autres passifs financiers courants ».

- Instruments dérivés d'énergie et assimilés, swaps de taux de fret

Les instruments qualifiés d'instruments financiers d'énergie, qui incluent, outre les dérivés d'énergie proprement dits et les *swaps* de taux de fret, l'ensemble des contrats d'achats/ventes de pétrole brut, produits pétroliers, gaz ou électricité, conclus dans le cadre des activités de négoce du Groupe, s'inscrivent dans une stratégie d'adaptation de l'exposition aux fluctuations de prix et sont réalisés dans le cadre de limites d'intervention. Ils sont donc, conformément à la pratique de la profession, considérés comme utilisés à des fins de transaction (*held for trading*). La variation de leur juste valeur est enregistrée en résultat. La valeur au bilan de ces instruments figure dans les rubriques « Autres créances » ou « Autres créditeurs et dettes diverses » suivant qu'il s'agit d'actif ou de passif.

Les informations relatives aux positions des instruments dérivés sont présentées dans les notes 20, 27 et 28 de l'annexe aux comptes consolidés.

(iv) Dettes financières non courantes et courantes

Les dettes financières non courantes et courantes (hors instruments dérivés) sont évaluées au coût amorti, à l'exception de celles qui font l'objet d'un traitement de couverture tel que décrit dans le paragraphe précédent (iii) « Instruments dérivés ».

(v) Détermination de la juste valeur des instruments financiers

Les valeurs de marché sont déterminées par estimation pour la majorité des instruments financiers du Groupe, à l'exception des titres et valeurs mobilières de placement cotés, pour lesquels le cours de cotation est retenu.

L'appréciation des valorisations calculées, fondées notamment sur des principes d'actualisation des flux de trésorerie futurs, doit être pondérée par le fait que, d'une part, la valeur d'un instrument financier à un instant donné peut se trouver modifiée en fonction de l'environnement de marché (liquidité notamment) et, d'autre part, que les variations ultérieures de taux d'intérêt et des cours de change ne sont pas prises en compte.

Il convient de préciser que l'utilisation d'estimations, de méthodologies et d'hypothèses différentes pourrait avoir un effet significatif sur les valeurs de marché calculées.

Les méthodes utilisées sont les suivantes :

- *Dettes financières, swaps d'émission*

La valeur de marché des *swaps* d'émission et des dettes financières faisant l'objet d'une couverture par ces *swaps*, a été déterminée sur une base individuelle en actualisant les flux de trésorerie futurs avec les courbes de taux « zéro coupon » en vigueur à la clôture des exercices.

- *Instruments financiers dérivés d'énergie et assimilés*

La méthodologie de valorisation retenue est la valeur de marché de toutes les positions ouvertes sur des transactions physiques et produits dérivés. Les valorisations sont calculées quotidiennement à partir de données de marché (marchés organisés et hors cote). Dans les cas où les données de marché ne sont pas immédiatement disponibles, les valorisations sont établies à partir de données de marché observables telles que les arbitrages, les frets ou les différentiels ou à partir de recoupements de marché. Pour les risques valorisés à partir de données calculées, telles que par exemple les options, la juste valeur est établie en utilisant des modèles d'usage courant.

- *Autres instruments financiers*

La valeur de marché des *swaps* de taux et des FRA (*Forward Rate Agreement*) est calculée par actualisation des flux futurs sur la base des courbes de taux « zéro coupon » en vigueur à la clôture des exercices présentés, retraités des intérêts courus non échus. Les opérations d'achats/ventes à terme et *swaps* de change sont valorisées sur la base d'une comparaison des taux à terme négociés avec ceux en vigueur sur les marchés financiers à la clôture des exercices présentés pour les mêmes échéances.

Les options de change sont réévaluées sur la base du modèle Garman – Kohlhagen, en intégrant les paramètres de marchés existants à la clôture.

- *Hiérarchie des justes valeurs*

La norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » amendée en 2009 établit une hiérarchie des justes valeurs et distingue 3 niveaux :

- niveau 1 : les données d'entrée sont des cours cotés pour des actifs et passifs identiques (à ceux faisant l'objet de l'évaluation) obtenus à la date d'évaluation sur un marché actif auquel a accès l'entité ;
- niveau 2 : les données d'entrée sont des données observables mais qui ne correspondent pas à des cours cotés pour des actifs ou passifs identiques ;

- niveau 3 : les données d'entrée ne sont pas des données observables (par exemple, ces données proviennent d'extrapolations). Ce niveau s'applique lorsqu'il n'existe pas de marché ou de données observables et que l'entreprise est obligée de recourir à ses propres hypothèses pour estimer les données qu'auraient retenues les autres acteurs de marché pour évaluer la juste valeur de l'actif.

L'ensemble des valorisations par niveau de juste valeur est présenté dans la note 29 de l'annexe aux comptes consolidés.

N) Stocks

Les stocks sont valorisés dans les états financiers consolidés au plus bas du prix de revient et de la valeur nette de réalisation. Le prix de revient des stocks de produits pétroliers et pétrochimiques est déterminé selon la méthode FIFO (*First In, First Out*) et celui des autres stocks selon la méthode PMP (prix moyen pondéré).

Aval (Raffinage & Marketing)

Les stocks de produits pétroliers sont constitués principalement de pétrole brut et de produits raffinés. Les produits raffinés sont principalement constitués d'essence, de kérosène, diesel, fioul et mazout, et sont produits par les raffineries du Groupe. Le délai de rotation des produits pétroliers n'excède pas deux mois en moyenne.

Le coût du pétrole brut inclut les coûts des matières premières et de réception. Le coût de raffinage inclut principalement le coût de pétrole brut, les coûts de production (énergie, main-d'œuvre, amortissement des immobilisations de production) et l'allocation des coûts indirects de production (taxes, maintenance, assurances, etc.). Les coûts de démarrage et les frais généraux d'administration sont exclus du prix de revient des produits raffinés.

Chimie

Les coûts des stocks de produits chimiques incluent les coûts des matières premières, de main-d'œuvre directe, et l'allocation des coûts indirects de production. Les coûts de démarrage et les frais généraux d'administration sont exclus du prix de revient des stocks de produits chimiques.

O) Actions propres

Les actions ELF, détenues par les filiales ou par la société mère, sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cession réalisés sur ces titres sont exclus du résultat net et sont imputés en capitaux propres.

P) Provisions et autres passifs non courants

Les provisions et autres passifs non courants comprennent les engagements dont l'échéance ou le montant sont incertains, découlant de risques environnementaux, de risques réglementaires et fiscaux, de litiges et d'autres risques.

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe, pour le Groupe, une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources qui peut être estimée de manière fiable. Le montant provisionné correspond à la meilleure estimation possible de l'obligation.

Q) Restitution des sites

Les dépenses futures de restitution des sites, résultant d'une obligation légale ou implicite, sont provisionnées sur la base d'une estimation raisonnable, au cours de l'exercice durant lequel apparaît l'obligation.

En contrepartie de cette provision, les coûts de restitution des sites sont capitalisés et intégrés à la valeur de l'actif sous-jacent et amortis sur la durée d'utilité de cet actif.

L'impact du passage du temps sur la provision pour restitution des sites est mesuré en appliquant au montant de la provision un taux d'intérêt sans risque. L'effet de l'actualisation de ces provisions est comptabilisé dans la rubrique « Autres charges financières ».

R) Engagements envers le personnel

Selon les lois et usages de chaque pays, le Groupe participe à des régimes de retraite, prévoyance, frais médicaux et indemnités de fin de carrière, dont les prestations dépendent de différents facteurs tels que ancienneté, salaires et versements effectués à des régimes généraux obligatoires.

Ces régimes peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies et dans ce cas être totalement ou partiellement préfinancés par des placements dans des actifs dédiés, fonds communs de placement, actifs généraux de compagnies d'assurances ou autres.

Pour les régimes à cotisations définies, les charges correspondent aux cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les engagements sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetés. Les écarts constatés entre l'évaluation et la prévision des engagements (en fonction de projections ou hypothèses nouvelles) ainsi qu'entre la prévision et la réalisation sur le rendement des fonds investis sont appelés pertes et gains actuariels.

En application de la méthode du corridor, la part des pertes et gains actuariels excédant 10 % du montant le plus élevé à l'ouverture entre la valeur des engagements et la juste valeur des actifs est amortie sur la durée résiduelle d'activité des salariés.

Lors de la modification ou de la création d'un régime, la part acquise des coûts des services passés est reconnue en résultat et la part des engagements non acquis fait l'objet d'un amortissement sur la durée d'acquisition des droits.

La charge nette liée aux engagements de retraite et avantages similaires est comptabilisée dans la rubrique « Autres charges d'exploitation ».

S) Tableaux des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie en devises étrangères sont convertis en euro à la date de transaction ou au cours moyen de l'exercice. Les différences de change dues à la conversion au taux de clôture des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont reprises dans la rubrique « Incidence des variations de change » du tableau de flux de trésorerie. Par conséquent, les flux ne peuvent être reconstitués à partir des montants figurant au bilan.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont des actifs immédiatement disponibles ou des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les placements à échéance supérieure à trois mois et inférieure à douze mois sont classés dans la rubrique « Actifs financiers courants ».

Les variations des actifs et passifs financiers courants sont incluses dans les flux de trésorerie de financement.

Dettes financières non courantes

La variation de la dette financière non courante est présentée pour sa valeur nette en raison de l'importance des mouvements dus aux tirages multiples sur les lignes de crédit *revolving*.

T) Droits d'émission de CO₂

En l'absence de normes IFRS ou d'interprétations relatives à la comptabilisation des droits d'émission de CO₂, les dispositions suivantes sont appliquées :

- les quotas attribués à titre gratuit sont comptabilisés pour une valeur nulle ;
- l'écart éventuel entre les quotas disponibles et les obligations de restitution à l'échéance fait l'objet de provisions pour leur valeur de marché ;
- les opérations réalisées sur le marché au comptant sont comptabilisées à leur valeur de transaction en résultat ;
- les opérations réalisées sur le marché à terme sont comptabilisées en valeur de marché au bilan. Les variations de la juste valeur de ces opérations à terme sont comptabilisées en résultat.

U) Actifs et activités destinés à être cédés ou abandonnés

Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs et activités destinés à être cédés ou abandonnés », les actifs et passifs des entités contrôlées détenues en vue de la vente sont présentés le cas échéant sur des lignes distinctes du bilan.

Le résultat net des activités abandonnées est présenté sur une ligne séparée du compte de résultat. En conséquence, les notes de l'annexe aux comptes consolidés relatives au compte de résultat se réfèrent uniquement aux activités poursuivies.

Une activité abandonnée est une composante du Groupe dont les flux de trésorerie sont indépendants. Elle représente une ligne d'activité ou une région principale et distincte dont le Groupe s'est séparé ou qu'il détient en vue de sa vente.

V) Méthodes comptables alternatives retenues pour l'application des normes IFRS

En termes de reconnaissance et d'évaluation des actifs et passifs, les choix suivants ont été effectués parmi les méthodes comptables alternatives prévues par les normes IFRS :

- les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées selon le modèle du coût historique et non selon le modèle de la réévaluation ;
- les pertes et gains actuariels sur les engagements de retraites et autres engagements postérieurs à l'emploi sont reconnus selon la méthode du corridor (voir la note 1R de l'annexe aux comptes consolidés) ;

- les entités faisant l'objet d'un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle, en application d'IAS 31 « Participations dans des coentreprises ».

W) Nouveaux principes comptables non encore applicables

Les normes ou interprétations publiées respectivement par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et l'IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*) non encore en vigueur au 31 décembre 2009 sont les suivantes :

IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » et IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels »

En janvier 2008, l'IASB a publié des versions révisées d'IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » et d'IAS 27 « États financiers consolidés et individuels ». Les normes révisées introduisent un certain nombre de dispositions nouvelles quant à la comptabilisation des regroupements d'entreprises. Elles sont applicables à compter de la première période annuelle commençant après le 1^{er} juillet 2009 (soit à compter du 1^{er} janvier 2010 pour le Groupe). L'application est prospective.

IFRS 9 « Instruments financiers »

En novembre 2009, l'IASB a publié la norme IFRS 9 « Instruments financiers » qui traite du classement et de l'évaluation des actifs financiers. Cette norme devrait être complétée en 2010 par des dispositions sur le classement et l'évaluation des passifs financiers, sur la décomptabilisation des instruments financiers, sur la dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti et sur la comptabilité de couverture. La norme IFRS 9 établit que les actifs financiers sont évalués soit à la juste valeur par résultat soit au coût amorti sous certaines conditions. La norme est applicable à compter du 1^{er} janvier 2013. L'application de la norme telle que publiée en 2009 ne devrait pas avoir d'effet significatif sur le bilan, le compte de résultat et les capitaux propres consolidés du Groupe.

IAS 24 révisée « Information relative aux parties liées »

En novembre 2009, l'IASB a publié la norme IAS 24 révisée « Information relative aux parties liées » qui vise principalement à clarifier la définition d'une partie liée et à alléger les informations à fournir par les entités contrôlées par l'État. La norme est applicable à compter du 1^{er} janvier 2011. L'application de cette norme ne devrait pas avoir d'effet significatif sur l'information présentée dans l'annexe aux comptes consolidés du Groupe.

IFRIC 17 « Distributions d'actifs non monétaires aux propriétaires »

En novembre 2008, l'IFRIC a publié l'interprétation IFRIC 17 « Distributions d'actifs non monétaires aux propriétaires ». L'interprétation traite de la comptabilisation des dividendes payés en nature entre deux entités qui ne sont pas sous contrôle commun. Elle prévoit que le dividende soit évalué en prenant la juste valeur de l'actif distribué, la différence éventuelle avec sa valeur comptable étant enregistrée en résultat. L'interprétation est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009 (soit à compter du 1^{er} janvier 2010 pour le Groupe). Son application ne devrait pas avoir d'effet significatif sur le bilan, le compte de résultat et les capitaux propres consolidés du Groupe.

IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres »

En novembre 2009, l'IFRIC a publié l'interprétation IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres ». L'interprétation traite de la comptabilisation des émissions d'instruments de capitaux propres dont le but est d'éteindre un passif financier. Elle prévoit que les instruments émis soient évalués en juste valeur et que la différence éventuelle avec la valeur comptable du passif financier éteint soit enregistrée en résultat. L'interprétation est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2010 (soit à compter du 1^{er} janvier 2011 pour le Groupe).

Son application ne devrait pas avoir d'effet significatif sur le bilan, le compte de résultat et les capitaux propres consolidés du Groupe.

2. Principaux indicateurs de l'information par secteur

Les indicateurs de performance excluant les éléments d'ajustements, tels que le résultat opérationnel ajusté, le résultat opérationnel net ajusté et le résultat net ajusté sont destinés à faciliter l'analyse de la performance financière et la comparaison des résultats entre périodes.

Les éléments d'ajustement

Le détail des éléments d'ajustement est présenté dans la note 4 de l'annexe aux comptes consolidés.

(i) Les éléments d'ajustement

- les éléments non récurrents

En raison de leur caractère inhabituel ou particulièrement significatif, certaines transactions qualifiées « d'éléments non récurrents » sont exclues des informations par secteur d'activité. En général, les éléments non récurrents concernent des transactions qui sont significatives, peu fréquentes ou inhabituelles. Cependant, dans certains cas, des transactions telles que coûts de restructuration ou cessions d'actifs, qui ne sont pas considérées comme représentatives du cours normal de l'activité, peuvent être qualifiées d'éléments non récurrents, bien que des transactions similaires aient pu se produire au cours des exercices précédents, ou risquent de se reproduire lors des exercices futurs.

- l'effet de stock

Les résultats ajustés des secteurs Aval et Chimie sont communiqués selon la méthode du coût de remplacement. Cette méthode est utilisée afin de mesurer la performance des secteurs et d'assurer la comparabilité de leurs résultats avec ceux des principaux concurrents du Groupe.

Dans la méthode du coût de remplacement, proche du LIFO (*Last In, First Out*), la variation de la valeur des stocks dans le compte de résultat est déterminée par référence à des prix moyens de la période et non par la valeur historique des stocks. L'effet de stock correspond à la différence entre les résultats calculés selon la méthode FIFO (*First In, First Out*) et les résultats selon la méthode du coût de remplacement.

- la quote-part des éléments d'ajustement et des éléments particuliers de Sanofi-Aventis

(ii) Principaux indicateurs

- Résultat opérationnel (critère de mesure de la performance d'exploitation)

Produits des ventes après déduction des achats consommés et variations de stocks, des autres charges d'exploitation, des charges d'exploration et des amortissements des immobilisations corporelles.

Le résultat opérationnel exclut les amortissements d'immobilisations incorporelles autres que les droits miniers, les écarts de change et les plus ou moins-values de cession d'actifs.

- Résultat opérationnel net (critère de mesure de la rémunération des capitaux employés)

Résultat opérationnel après déduction des amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles autres que les droits miniers, des écarts de change et des plus ou moins-values sur cessions d'actifs, ainsi que de tous les autres produits et charges liés aux capitaux employés (dividendes des sociétés non consolidées, résultats de sociétés mises en équivalence, frais financiers capitalisés), et après impôt applicable à tous ces éléments.

Les produits et charges constituant la différence entre le résultat opérationnel net et le résultat net sont uniquement les frais financiers relatifs aux dettes financières nettes de la trésorerie, après l'impôt qui leur est applicable (coût net de la dette nette et intérêts minoritaires).

- Résultats ajustés

Résultat opérationnel, résultat opérationnel net ou résultat net après retraitement des éléments d'ajustement décrits ci-dessus.

- Capitaux employés

Actifs immobilisés et besoin en fonds de roulement, retraités de l'effet de stock, nets des impôts différés et provisions non courantes.

- ROACE (*Return on Average Capital Employed*) - Rentabilité des capitaux employés moyens

Rapport du résultat opérationnel net ajusté à la moyenne des capitaux employés de début et de fin de période.

- Dette financière nette

Dettes financières non courantes, y compris part à moins d'un an, dettes financières et autres passifs financiers courants, moins la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les actifs financiers courants.

3. Variation de la composition du sous-groupe ELF et principales acquisitions et cessions

Acquisitions et cessions externes au Groupe TOTAL

Exercice 2009

- Au cours de l'exercice 2009, ELF a progressivement cédé 3,99 % du capital de Sanofi-Aventis, réduisant son pourcentage de participation à 7,39 %. Sanofi-Aventis est consolidée dans les comptes d'ELF selon la méthode de la mise en équivalence.

Exercice 2008

- En août, ELF a acquis la société néerlandaise Goal Petroleum BV. Le coût d'acquisition de l'actif s'élève à 349 millions €. Ce prix d'acquisition correspond pour l'essentiel à la valeur des droits miniers de la société, qui ont été reconnus à l'actif du bilan consolidé pour 292 millions € dans la rubrique « Immobilisations incorporelles ».

Goal Petroleum BV est consolidée dans les comptes d'ELF selon la méthode de l'intégration globale. Sa contribution au résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice 2008 n'est pas significative.

- Au cours de l'exercice 2008, ELF a progressivement cédé 1,68 % du capital de Sanofi-Aventis, réduisant son pourcentage de participation à 11,38 %. Sanofi-Aventis est consolidée dans les comptes d'ELF selon la méthode de la mise en équivalence.

Exercice 2007

- Au cours du mois de décembre 2007, ELF a finalisé la cession de son intérêt de 70 % dans la Raffinerie de Milford Haven, située au Pays de Galles (Royaume-Uni). Cette participation a été cédée à la société Murco Petroleum, son partenaire au sein de la raffinerie. La cession de son intérêt dans l'usine de Milford Haven permettra à ELF de concentrer son activité de raffinage au Royaume-Uni sur la raffinerie de Lindsey dont le Groupe est propriétaire à 100 %.
- Au cours du quatrième de l'exercice 2007, ELF a progressivement cédé 0,4 % du capital de Sanofi-Aventis, réduisant son pourcentage de participation à 13,06 %. Sanofi-Aventis est consolidée dans les comptes d'ELF selon la méthode de la mise en équivalence.

4. Informations par secteur d'activité

L'information financière sectorielle est présentée selon les principes identiques à ceux du reporting interne et reproduit l'information sectorielle interne définie pour gérer et mesurer les performances d'ELF.

Les activités du groupe sont divisées en trois secteurs : Amont, Aval et Chimie.

- L'Amont rassemble, aux côtés de l'Exploration et de la Production d'hydrocarbures, les activités Gaz et Energies Nouvelles.
- L'Aval regroupe les activités de Raffinage et de Distribution, le Trading pétrolier et les Transports maritimes.
- La Chimie comprend la Chimie de base et les Spécialités.

Le secteur Holding regroupe les activités fonctionnelles et financières des holdings (dont la participation dans Sanofi-Aventis).

Le résultat opérationnel et les actifs sont répartis entre chaque secteur d'activité avant retraitements de consolidation et ajustements inter secteurs.

Les transactions entre secteurs sont réalisées à des prix proches des prix de marché.

A) Informations par secteur d'activité

Exercice 2009 (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors groupe	20 875	89 381	6 621	41	-	116 918
Chiffre d'affaires groupe	6 592	472	8	-	(7 072)	-
Droits d'accises	-	(16 811)	-	-	-	(16 811)
Produits des ventes	27 467	73 042	6 629	41	(7 072)	100 107
Charges d'exploitation	(10 719)	(70 204)	(6 173)	(73)	7 072	(80 097)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(4 051)	(1 304)	(286)	(11)	-	(5 652)
Résultat opérationnel	12 697	1 534	170	(43)	-	14 358
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence et autres éléments	440	139	(46)	893	-	1 426
Impôts du résultat opérationnel net	(7 368)	(339)	(2)	(57)	-	(7 766)
Résultat opérationnel net	5 769	1 334	122	793	-	8 018
Coût net de la dette nette						(51)
Intérêts minoritaires						(3 550)
Résultat net						4 417

Exercice 2009 (éléments d'ajustements ^(a)) (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors groupe						
Chiffre d'affaires groupe						
Droits d'accises						
Produits des ventes						
Charges d'exploitation	-	1 234	158	-	-	1 392
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	-	(347)	(31)	-	-	(378)
Résultat opérationnel^(b)	-	887	127	-	-	1 014
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence et autres éléments ^(c)	(150)	26	(103)	(115)	-	(342)
Impôts du résultat opérationnel net	10	(215)	(5)	(3)	-	(213)
Résultat opérationnel net^(b)	(140)	698	19	(118)	-	459
Coût net de la dette nette						-
Intérêts minoritaires						(323)
Résultat net						136

(a) les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et la quote-part des éléments d'ajustement et des éléments particuliers de Sanofi-Aventis.

(b) Dont effet stock

sur le résultat opérationnel

1 492 201 -

sur le résultat opérationnel net

1 160 129 -

(c) Dont quote-part des éléments d'ajustement et des éléments particuliers de Sanofi-Aventis

- - (300)

Exercice 2009 (ajusté) (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors groupe	20 875	89 381	6 621	41	-	116 918
Chiffre d'affaires groupe	6 592	472	8	-	(7 072)	-
Droits d'accises	-	(16 811)	-	-	-	(16 811)
Produits des ventes	27 467	73 042	6 629	41	(7 072)	100 107
Charges d'exploitation	(10 719)	(71 438)	(6 331)	(73)	7 072	(81 489)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(4 051)	(957)	(255)	(11)	-	(5 247)
Résultat opérationnel ajusté	12 697	647	43	(43)	-	13 344
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence et autres éléments	590	113	57	1 008	-	1 768
Impôts du résultat opérationnel net	(7 378)	(124)	3	(54)	-	(7 553)
Résultat opérationnel net ajusté	5 909	636	103	911	-	7 559
Coût net de la dette nette						(51)
Intérêts minoritaires						(3 227)
Résultat net ajusté						4 281

Exercice 2008 (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors groupe	30 719	121 833	9 799	39	-	162 390
Chiffre d'affaires groupe	10 866	367	4	-	(11 237)	
Droits d'accises		(17 427)	-	-	-	(17 427)
Produits des ventes	41 585	104 773	9 803	39	(11 237)	144 963
Charges d'exploitation	(14 615)	(103 685)	(9 479)	(97)	11 237	(116 639)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(3 669)	(907)	(218)	(10)	-	(4 804)
Résultat opérationnel	23 301	181	106	(68)	-	23 520
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence et autres éléments	704	(63)	47	785	-	1 473
Impôts du résultat opérationnel net	(14 440)	(64)	-	(127)	-	(14 631)
Résultat opérationnel net	9 565	54	153	590	-	10 362
Coût net de la dette nette						401
Intérêts minoritaires						(4 822)
Résultat net						5 941

Exercice 2008 (éléments d'ajustements ^(a)) (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors groupe						
Chiffre d'affaires groupe						
Droits d'accises						
Produits des ventes						
Charges d'exploitation	-	(2 223)	(535)	-	-	(2 758)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	-	-	(3)	-	-	(3)
Résultat opérationnel^(b)	-	(2 223)	(538)	-	-	(2 761)
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence et autres éléments ^(c)	(255)	(196)	(32)	(335)	-	(818)
Impôts du résultat opérationnel net	-	609	163	(2)	-	770
Résultat opérationnel net^(b)	(255)	(1 810)	(407)	(337)	-	(2 809)
Coût net de la dette nette						
Intérêts minoritaires						1 290
Résultat net						(1 519)

(a) les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et la quote-part des éléments d'ajustement de Sanofi-Aventis.

(b) Dont effet stock

sur le résultat opérationnel	(2 223)	(339)	-
sur le résultat opérationnel net	(1 736)	(266)	-

(c) Dont quote-part des amortissements des

immobilisations incorporelles liés à la fusion Sanofi-Aventis

Exercice 2008 (ajusté) (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors groupe	30 719	121 833	9 799	39	-	162 390
Chiffre d'affaires groupe	10 866	367	4	-	(11 237)	
Droits d'accises		(17 427)	-	-	-	(17 427)
Produits des ventes	41 585	104 773	9 803	39	(11 237)	144 963
Charges d'exploitation	(14 615)	(101 462)	(8 944)	(97)	11 237	(113 881)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(3 669)	(907)	(215)	(10)	-	(4 801)
Résultat opérationnel ajusté	23 301	2 404	644	(68)	-	26 281
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence et autres éléments	959	133	79	1 120	-	2 291
Impôts du résultat opérationnel net	(14 440)	(673)	(163)	(125)	-	(15 401)
Résultat opérationnel net ajusté	9 820	1 864	560	927	-	13 171
Coût net de la dette nette						401
Intérêts minoritaires						(6 112)
Résultat net ajusté						7 460

Exercice 2007 (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors groupe	24 529	105 458	9 365	37	-	139 389
Chiffre d'affaires groupe	9 537	341	1	-	(9 879)	
Droits d'accises		(19 398)	-	-	-	(19 398)
Produits des ventes	34 066	86 401	9 366	37	(9 879)	119 991
Charges d'exploitation	(12 105)	(82 162)	(8 547)	(134)	9 879	(93 069)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(3 385)	(930)	(206)	(10)	-	(4 531)
Résultat opérationnel	18 576	3 309	613	(107)	-	22 391
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence et autres éléments	914	248	47	1 001	-	2 210
Impôts du résultat opérationnel net	(11 572)	(1 047)	(175)	(27)	-	(12 821)
Résultat opérationnel net	7 918	2 510	485	867	-	11 780
Coût net de la dette nette						418
Intérêts minoritaires						(5 528)
Résultat net						6 670

Exercice 2007 (éléments d'ajustements ^(a)) (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors groupe						
Chiffre d'affaires groupe						
Droits d'accises						
Produits des ventes						
Charges d'exploitation	-	1 241	130	-		1 371
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	-	(43)	(1)	-		(44)
Résultat opérationnel^(b)	-	1 198	129	-		1 327
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence et autres éléments ^(c)	48	24	(16)	(225)		(169)
Impôts du résultat opérationnel net	-	(282)	(18)	(2)		(302)
Résultat opérationnel net^(b)	48	940	95	(227)		856
Coût net de la dette nette						
Intérêts minoritaires						(517)
Résultat net						339

(a) les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et la quote-part des éléments d'ajustement de Sanofi-Aventis.

(b) Dont effet stock

sur le résultat opérationnel

1 190 156 -

sur le résultat opérationnel net

946 124 -

(c) Dont quote-part des amortissements des

- - (318)

immobilisations incorporelles liés à la fusion Sanofi-Aventis

Exercice 2007 (ajusté) (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors groupe	24 529	105 458	9 365	37	-	139 389
Chiffre d'affaires groupe	9 537	341	1	-	(9 879)	
Droits d'accises		(19 398)	-	-	-	(19 398)
Produits des ventes	34 066	86 401	9 366	37	(9 879)	119 991
Charges d'exploitation	(12 105)	(83 403)	(8 677)	(134)	9 879	(94 440)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(3 385)	(887)	(205)	(10)	-	(4 487)
Résultat opérationnel ajusté	18 576	2 111	484	(107)	-	21 064
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence et autres éléments	866	224	63	1 226	-	2 379
Impôts du résultat opérationnel net	(11 572)	(765)	(157)	(25)	-	(12 622)
Résultat opérationnel net ajusté	7 870	1 570	390	1 094	-	10 924
Coût net de la dette nette						418
Intérêts minoritaires						(5 011)
Résultat net ajusté						6 331

B) Réconciliation des informations par secteur avec les états financiers consolidés

L'impact des éléments d'ajustement sur le compte de résultat consolidé se présente comme suit :

Exercice 2009 (en millions d'euros)	Ajusté	Éléments d'ajustements^(a)	Compte de résultat consolidé
Chiffre d'affaires	116 918	-	116 918
Droits d'accises	(16 811)	-	(16 811)
Produits des ventes	100 107	-	100 107
Achats, nets de variation de stocks	(68 196)	1 693	(66 503)
Autres charges d'exploitation	(12 855)	(301)	(13 156)
Charges d'exploration	(438)	-	(438)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(5 274)	(378)	(5 652)
Autres produits	55	185	240
Autres charges	(304)	(261)	(565)
Coût de l'endettement financier brut	(257)	-	(257)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	195	-	195
Coût de l'endettement financier net	(62)	-	(62)
Autres produits financiers	621	-	621
Autres charges financières	(310)	-	(310)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	1 706	(266)	1 440
Charge d'impôt	(7 542)	(213)	(7 755)
Résultat net de l'ensemble consolidé	7 508	459	7 967
Part du groupe	4 281	136	4 417
Intérêt des minoritaires	3 227	323	3 550

(a) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et la quote-part des éléments d'ajustement et des éléments particuliers de Sanofi-Aventis.

Exercice 2009 (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	 Holding	Éliminations de consolidation	Total
Investissements bruts	7 375	1 364	379	8		9 126
Désinvestissements au prix de cession	291	114	25	2 494		2 924
Immobilisations corporelles, valeur nette	29 756	5 932	2 246	103		38 037
Immobilisations incorporelles, valeur nette	1 723	258	282	31		2 294

Exercice 2008 (en millions d'euros)	Ajusté	Éléments d'ajustements^(a)	Compte de résultat consolidé
Chiffre d'affaires	162 390	-	162 390
Droits d'accises	(17 427)	-	(17 427)
Produits des ventes	144 963	-	144 963
Achats, nets de variation de stocks	(100 078)	(2 562)	(102 640)
Autres charges d'exploitation	(13 368)	(196)	(13 564)
Charges d'exploration	(435)	-	(435)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(4 801)	(3)	(4 804)
Autres produits	88	86	174
Autres charges	(132)	(347)	(479)
Coût de l'endettement financier brut	(651)	-	(651)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1 239	-	1 239
Coût de l'endettement financier net	588	-	588
Autres produits financiers	573	-	573
Autres charges financières	(296)	-	(296)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	2 058	(557)	1 501
Charge d'impôt	(15 588)	770	(14 818)
Résultat net de l'ensemble consolidé	13 572	(2 809)	10 763
Part du groupe	7 460	(1 519)	5 941
Intérêt des minoritaires	6 112	(1 290)	4 822

(a) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et la quote-part des éléments d'ajustement de Sanofi-Aventis.

Exercice 2008 (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	 Holding	Éliminations de consolidation	Total
Investissements bruts	7 438	1 561	655	10		9 664
Désinvestissements au prix de cession	516	90	36	1 177		1 819
Immobilisations corporelles, valeur nette	26 664	6 121	2 151	106		35 042
Immobilisations incorporelles, valeur nette	1 741	261	288	29		2 320

Exercice 2007 (en millions d'euros)	Ajusté	Éléments d'ajustements^(a)	Compte de résultat consolidé
Chiffre d'affaires	139 389	-	139 389
Droits d'accises	(19 398)	-	(19 398)
Produits des ventes	119 991	-	119 991
Achats, nets de variation de stocks	(81 101)	1 397	(79 704)
Autres charges d'exploitation	(12 666)	(26)	(12 692)
Charges d'exploration	(673)	-	(673)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(4 487)	(44)	(4 531)
Autres produits	114	290	404
Autres charges	(85)	(196)	(281)
Coût de l'endettement financier brut	(620)	-	(620)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1 209	-	1 209
Coût de l'endettement financier net	589	-	589
Autres produits financiers	595	-	595
Autres charges financières	(250)	-	(250)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	2 005	(263)	1 742
Charge d'impôt	(12 690)	(302)	(12 992)
Résultat net de l'ensemble consolidé	11 342	856	12 198
Part du groupe	6 331	339	6 670
Intérêt des minoritaires	5 011	517	5 528

(a) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et la quote-part des éléments d'ajustement de Sanofi-Aventis.

Exercice 2007 (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	 Holding	Éliminations de consolidation	Total
Investissements bruts	7 921	1 367	568	40		9 896
Désinvestissements au prix de cession	526	377	42	319		1 264
Immobilisations corporelles, valeur nette	24 480	5 833	1 999	109		32 421
Immobilisations incorporelles, valeur nette	1 271	317	286	37		1 911

5. Informations par zone géographique

(en millions d'euros)	France	Reste de l'Europe	Amérique du Nord	Afrique	Reste du monde	Total
Exercice 2009						
Chiffre d'affaires hors Groupe	36 117	61 277	18	4 562	14 944	116 918
Immobilisations corporelles et incorporelles, valeur nette	6 324	13 554	28	14 177	6 248	40 331
Exercice 2008						
Chiffre d'affaires hors Groupe	50 650	83 907	23	6 583	21 227	162 390
Immobilisations corporelles et incorporelles, valeur nette	6 574	11 818	27	12 736	6 207	37 362
Exercice 2007						
Chiffre d'affaires hors Groupe	43 840	71 501	31	5 553	18 464	139 389
Immobilisations corporelles et incorporelles, valeur nette	5 781	12 772	27	9 957	5 795	34 332

6. Charges d'exploitation

Exercice (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Achats, nets de variation de stocks ^(a)	(66 503)	(102 640)	(79 704)
Charges d'exploration	(438)	(435)	(673)
Autres charges d'exploitation ^(b)	(13 156)	(13 564)	(12 692)
<i>dont (dotations) reprises de provisions non courantes opérationnelles</i>	548	467	736
<i>dont (dotations) reprises de provisions courantes opérationnelles</i>	(29)	(45)	(18)
Charges d'exploitation	(80 097)	(116 639)	(93 069)

(a) Inclut les taxes à la production dans l'Amont, notamment les royalties (voir en particulier les impôts payés aux pays producteurs du Moyen-Orient au titre des concessions historiques du groupe).

(b) Constituées principalement des frais de production et de fonctionnement (voir en particulier les charges de personnel détaillées dans la note 25 de l'annexe aux comptes consolidés « Effectifs du groupe et charges de personnel »).

7. Autres produits et autres charges

Exercice (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Plus et moins-values sur cessions d'actifs	195	112	404
Profits de change	-	62	-
Autres	45	-	-
Autres produits	240	174	404
Pertes de change	(79)	-	(6)
Amortissements et dépréciation des immobilisations incorporelles (hors droits miniers)	(99)	(115)	(119)
Autres	(387)	(364)	(156)
Autres charges	(565)	(479)	(281)

Autres produits

En 2008 et en 2009, les plus values sur cession proviennent principalement de la cession de titres Sanofi-Aventis.

En 2007, les plus-values sur cessions provenaient principalement des cessions d'actifs dans les secteurs Amont et Aval ainsi que la cession de titres Sanofi-Aventis

Autres charges

En 2009, la rubrique « Autres » est principalement constituée de 135 millions € de charges de restructuration dans les secteurs Aval et Chimie.

En 2008, la rubrique « Autres » était principalement constituée de 85 millions € de charges de restructuration dans les secteurs Aval et Chimie et de 28 millions € de dotation aux provisions relatives à différentes enquêtes sur la concurrence décrites dans la note 29 de l'annexe aux comptes consolidés.

En 2007, la rubrique « Autres » était principalement constituée de 45 millions € de charges de restructuration dans les secteurs Aval et Chimie et de 100 millions € de dotation aux provisions relatives à différentes enquêtes sur la concurrence décrites dans la note 29 de l'annexe aux comptes consolidés.

8. Autres produits financiers et autres charges financières

Exercice (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Revenus des participations	368	401	321
Frais financiers immobilisés	26	36	81
Autres	227	136	193
Autres produits financiers	621	573	595
Effet de l'actualisation des provisions pour restitution des sites	(273)	(225)	(188)
Autres	(37)	(71)	(62)
Autres charges financières	(310)	(296)	(250)

9. Impôts différés

Les filiales consolidées du sous-groupe ELF sont contributrices d'un impôt courant et différé lié à leur fiscalité locale, sans prise en compte d'un effet supplémentaire généré par leur intégration dans le régime du bénéfice consolidé du Groupe TOTAL.

Aucun impôt différé n'est reconnu au titre des différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des investissements considérés comme permanents dans des filiales à l'étranger. Les résultats non distribués des filiales étrangères ainsi réinvestis indéfiniment s'élevaient à 10 028 millions € au 31 décembre 2009. L'effet fiscal latent relatif à ces résultats réinvestis ne peut être déterminé de manière fiable.

La charge d'impôt sur les résultats s'analyse de la manière suivante :

Exercice (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Impôts courants	(7 406)	(14 358)	(11 842)
Impôts différés	(349)	(460)	(1 150)
Total impôt sur les sociétés	(7 755)	(14 818)	(12 992)

L'analyse par source du passif net d'impôt différé s'établit comme suit, avant compensation des actifs et passifs par entité fiscale :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Déficits et crédits d'impôts reportables	1 327	1 134	824
Pensions, retraites et obligations similaires	256	254	515
Autres provisions non déductibles temporairement	2 459	2 366	2 350
Impôts différés actifs	4 042	3 754	3 689
Dépréciation des impôts différés actifs	(567)	(607)	(579)
Impôts différés actifs nets	3 475	3 147	3 110
Amortissement fiscal accéléré	(9 199)	(8 324)	(8 159)
Autres déductions fiscales temporaires	(1 146)	(1 113)	(1 279)
Impôts différés passifs	(10 345)	(9 437)	(9 438)
Passif net d'impôt différé	(6 870)	(6 290)	(6 328)

Après compensation des actifs et passifs par entité fiscale, les impôts différés sont présentés de la manière suivante au bilan :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Impôts différés actifs, non courants	654	523	599
Impôts différés actifs, courants	104	71	20
Impôts différés passifs, non courants	(7 572)	(6 792)	(6 943)
Impôts différés passifs, courants	(56)	(92)	(4)
Passif net d'impôt différé	(6 870)	(6 290)	(6 328)

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Solde à l'ouverture	(6 290)	(6 328)	(5 531)
Impôts différés reconnus en résultat	(349)	(460)	(1 150)
Impôts différés reconnus en capitaux propres ^(a)	-	60	(10)
Variations de périmètre	(2)	(14)	-
Effets de change	(229)	452	(363)
Solde à la clôture	(6 870)	(6 290)	(6 328)

(a) Ce montant est constitué principalement des impôts courants et différés affectés aux transactions sur les réévaluations des titres cotés classés en actifs financiers disponibles à la vente.

Rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôt

Exercice (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Résultat net de l'ensemble consolidé	7 967	10 763	12 198
Impôts sur les sociétés	7 755	14 818	12 992
Résultat avant impôt	15 722	25 581	25 190
Taux d'imposition français	34,43 %	34,43 %	34,43 %
Charge d'impôt théorique	(5 413)	(8 808)	(8 673)
Différence entre le taux d'imposition français et le taux d'imposition des filiales étrangères	(2 951)	(6 061)	(4 874)
Effet en impôt du résultat des sociétés mises en équivalence	496	517	600
Différences permanentes	127	(378)	(579)
Ajustement d'impôt courant sur exercices antérieurs	(59)	7	107
Ajustement d'impôt différé afférent aux variations des taux d'impôt	(2)	(31)	(78)
Variation de la dépréciation des impôts différés actifs	43	(60)	499
Autres	4	(4)	6
Charge d'impôt dans le compte de résultat	(7 755)	(14 818)	(12 992)

Le taux d'imposition français est constitué du taux normal de l'impôt sur les sociétés (33,33 %), augmenté des contributions additionnelles en vigueur en 2009, qui portent le taux global d'imposition des bénéficiaires à 34,43 % (34,43 % en 2008 et 2007).

Les différences permanentes sont principalement dues aux amortissements d'écarts d'acquisition, aux dividendes des sociétés non consolidées ainsi qu'à l'impact des modalités de fiscalisation propres à certaines activités.

Échéancier des crédits d'impôts :

Le Groupe dispose de déficits et crédits d'impôts reportables, qui expirent selon l'échéancier suivant :

(en millions d'euros)	2009		2008		2007	
	Impôt	Base	Impôt	Base	Impôt	Base
2008	-	-	-	-	137	275
2009	-	-	110	221	103	204
2010	121	241	71	142	50	101
2011	80	161	37	78	11	19
2012 ^(a)	38	76	1	4	3	4
2013 ^(b)	-	1	1	5	-	-
2014 et suivants	1	4	-	-	-	-
Déficits et crédits d'impôts indéfiniment reportables	1 087	3 479	914	2 968	520	1 802
Total	1 327	3 962	1 134	3 418	824	2 405

(a) Déficits et crédits d'impôts reportables en 2012 et années suivantes pour l'exercice 2007.

(b) Déficits et crédits d'impôts reportables en 2013 et années suivantes pour l'exercice 2008.

10. Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2009 (en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Écarts d'acquisition	552	(232)	320
Droits miniers prouvés et non prouvés	3 862	(2 253)	1 609
Autres immobilisations incorporelles	1 974	(1 609)	365
Total immobilisations incorporelles	6 388	(4 094)	2 294

Au 31 décembre 2008 (en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Écarts d'acquisition	545	(231)	314
Droits miniers prouvés et non prouvés	3 759	(2 116)	1 643
Autres immobilisations incorporelles	1 875	(1 512)	363
Total immobilisations incorporelles	6 179	(3 859)	2 320

Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Écarts d'acquisition	575	(241)	334
Droits miniers prouvés et non prouvés	3 345	(2 176)	1 169
Autres immobilisations incorporelles	1 837	(1 429)	408
Total immobilisations incorporelles	5 757	(3 846)	1 911

Les variations des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

Exercice	Immobilisations incorporelles nettes au 1 ^{er} janvier	Acquisitions	Cessions	Dotations nettes d'amortissements et dépréciations	Effets de change	Autres	Immobilisations incorporelles nettes au 31 décembre
2009	2 320	215	(33)	(209)	(7)	8	2 294
2008	1 911	237	(3)	(195)	(11)	381	2 320
2007	1 792	396	(7)	(198)	(114)	42	1 911

La colonne « Autres » en 2008 comprend principalement les droits miniers de Goal Petroleum BV pour 292 millions €

Le tableau suivant donne les variations pour l'année 2009 des écarts d'acquisition répartis par secteur :

(en millions d'euros)	Écarts d'acquisition nets au 1 ^{er} janvier 2009	Augmentation	Dépréciations	Autres	Écarts d'acquisition nets au 31 décembre 2009
Amont	75	-	-	-	75
Aval	4	-	-	-	4
Chimie	207	-	-	6	213
Holding	28	-	-	-	28
Total	314	-	-	6	320

11. Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2009 (en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Immobilisation de l'exploration production			
• Sur permis prouvés	66 609	(43 586)	23 023
• Sur permis non prouvés	24	(1)	23
• Travaux en cours	5 688	(51)	5 637
Sous-total	72 321	(43 638)	28 683
Autres immobilisations			
• Terrains	966	(298)	668
• Installations techniques (y compris transport)	15 450	(10 299)	5 151
• Constructions	4 281	(2 629)	1 652
• Immobilisations en cours	1 188	(154)	1 034
• Autres immobilisations	3 677	(2 828)	849
Sous-total	25 562	(16 208)	9 354
Total immobilisations corporelles	97 883	(59 846)	38 037

Au 31 décembre 2008 (en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Immobilisation de l'exploration production			
• Sur permis prouvés	59 247	(38 444)	20 803
• Sur permis non prouvés	26	(1)	25
• Travaux en cours	4 838	-	4 838
Sous-total	64 111	(38 445)	25 666
Autres immobilisations			
• Terrains	942	(289)	653
• Installations techniques (y compris transport)	14 376	(9 509)	4 867
• Constructions	4 023	(2 483)	1 540
• Immobilisations en cours	1 449	(9)	1 440
• Autres immobilisations	3 552	(2 676)	876
Sous-total	24 342	(14 966)	9 376
Total immobilisations corporelles	88 453	(53 411)	35 042

Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Immobilisation de l'exploration production			
• Sur permis prouvés	58 061	(38 182)	19 879
• Sur permis non prouvés	15	-	15
• Travaux en cours	3 744	-	3 744
Sous-total	61 820	(38 182)	23 638
Autres immobilisations			
• Terrains	1 002	(296)	706
• Installations techniques (y compris transport)	13 573	(9 123)	4 450
• Constructions	3 774	(2 462)	1 312
• Immobilisations en cours	1 401	(3)	1 398
• Autres immobilisations	3 698	(2 781)	917
Sous-total	23 448	(14 665)	8 783
Total immobilisations corporelles	85 268	(52 847)	32 421

Les variations des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

Exercice	Immobilisations corporelles nettes au 1 ^{er} janvier	Acquisitions	Cessions	Dotations nettes d'amortissements et dépréciations	Effets de change	Autres	Immobilisations corporelles nettes au 31 décembre
2009	35 042	7 814	(47)	(5 796)	615	409	38 037
2008	32 421	8 256	(51)	(4 974)	(1 373)	763	35 042
2007	31 040	7 601	(223)	(4 808)	(1 776)	587	32 421

En 2008 et en 2009, la colonne « Autres » correspond principalement à l'évolution des immobilisations corporelles liées à la provision pour restitution des sites.

En 2007, la colonne « Cessions » comprend principalement l'impact de la cession de la raffinerie de Milford Haven. La colonne « Autres » correspond principalement à l'impact lié à la provision pour restitution des sites.

12. Sociétés mises en équivalence : titres et prêts

Valeur d'équivalence (en millions d'euros)	Au 31 décembre					
	2009 % de détention ^(a)	2008	2007	2009 Valeur d'équivalence	2008	2007
NLNG	15,00 %	15,00 %	15,00 %	1 136	1 135	1 062
CEPSA (quote-part Amont)	48,83 %	48,83 %	48,83 %	385	403	246
Angola LNG Ltd	4,65 %	4,65 %	4,65 %	490	326	155
Qatargas	3,42 %	3,42 %	3,42 %	82	251	171
Société du Terminal Méthanier de Fos Cavaou	28,78 %	30,30 %	30,30 %	124	114	92
Qatar Liquefied Gas Company Limited II (train B)	5,70 %	5,70 %	5,70 %	143	82	86
Moattama Gas Transportation Cy	10,68 %	10,68 %	10,68 %	51	65	53
Ocensa	5,19 %	5,19 %	5,19 %	85	60	57
Shtokman Development ^(b)	11,71 %	11,71 %	-	162	35	-
Dolphin Energy Ltd ^(c)	8,37 %	-	-	118	-	-
Autres				192	93	147
Total Amont				2 968	2 564	2 069
CEPSA (quote-part Aval)	48,83 %	48,83 %	48,83 %	1 927	1 810	1 932
Autres				85	42	71
Total Aval				2 012	1 852	2 003
CEPSA (quote-part Chimie)	48,83 %	48,83 %	48,83 %	396	424	524
Qatar Petrochemical Company Ltd	19,75 %	19,75 %	19,75 %	205	192	150
Autres				29	36	37
Total Chimie				630	652	711
Sanofi-Aventis	7,39 %	11,38 %	13,06 %	4 235	6 135	6 850
Total Holding				4 235	6 135	6 850
Total titres				9 845	11 203	11 633
Prêts				1 291	1 106	1 108
Total titres et prêts				11 136	12 309	12 741

(a) Compte tenu des principes décrits dans la note 1A de l'annexe aux comptes consolidés, la méthode de consolidation par mise en équivalence appliquée dans les comptes consolidés du Groupe TOTAL a été maintenue.

(b) Société intégrée par mise en équivalence en 2008.

(c) Société intégrée par mise en équivalence en 2009 dans le périmètre ELF.

Quote-part du profit (perte) (en millions d'euros)	Au 31 décembre			Exercice		
	2009	2008	2007	2009	2008	2007
	% de détention ^(a)			Quote-part du profit (perte)		
NLNG	15,00 %	15,00 %	15,00 %	226	554	477
Cepsa (quote-part Amont)	48,83 %	48,83 %	48,83 %	23	50	89
Angola LNG Ltd	4,65 %	4,65 %	4,65 %	9	10	7
Qatargas	3,42 %	3,42 %	3,42 %	113	126	74
Moattama Gas Transportation Cy	10,68 %	10,68 %	10,68 %	74	81	67
Qatar Liquefied Gas Company Limited II (train B)	5,70 %	5,70 %	5,70 %	10	(11)	(5)
Société du Terminal Méthanier de Fos Cavaou	28,78 %	30,30 %	30,30 %	-	(5)	(2)
Dolphin Energy Ltd ^(c)	8,37 %	-	-	94	-	-
Ocensa	5,19 %	5,19 %	5,19 %	36	-	-
Shtokman Development ^(b)	11,71 %	11,71 %	-	4	-	-
Autres				64	43	25
Total Amont				653	848	732
Cepsa (quote-part Aval)	48,83 %	48,83 %	48,83 %	149	76	253
Autres				72	(14)	(11)
Total Aval				221	62	242
CEPSA (quote-part Chimie)	48,83 %	48,83 %	48,83 %	10	10	24
Qatar Petrochemical Company Ltd	19,75 %	19,75 %	19,75 %	69	68	54
Autres				1	(2)	2
Total Chimie				80	76	80
Sanofi-Aventis	7,39 %	11,38 %	13,06 %	486	515	688
Total Holding				486	515	688
Total titres				1 440	1 501	1 742

(a) Compte tenu des principes décrits dans la note 1A de l'annexe aux comptes consolidés, la méthode de consolidation par mise en équivalence appliquée dans les comptes consolidés du Groupe TOTAL a été maintenue.

(b) Société intégrée par mise en équivalence en 2008.

(c) Société intégrée par mise en équivalence en 2009 dans le périmètre ELF.

La quote-part de la valeur boursière de CEPSA s'élève à 2 845 millions € au 31 décembre 2009 pour une valeur d'équivalence de 2 708 millions €

La quote-part de la valeur boursière de Sanofi-Aventis s'élève à 5 324 millions € au 31 décembre 2009 pour une valeur d'équivalence de 4 235 millions €

Les principaux agrégats financiers en part groupe des sociétés comptabilisées par mise en équivalence sont les suivants :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2009	2008
Actifs	19 505	19 378
Capitaux propres	9 845	11 203
Passifs	9 660	8 175

Exercice (en millions d'euros)	2009	2008
Produits des ventes	12 323	16 760
Résultat avant impôts	1 886	1 902
Charge d'impôt	(446)	(401)
Résultat net	1 440	1 501

13. Autres titres

Au 31 décembre 2009 (en millions d'euros)	Valeur historique	Gain (Perte) latent	Valeur au bilan
TOTAL S.A.	2 978	1 446	4 424
Arkema	14	47	61
Chicago Mercantile Exchange Group ^(a)	1	8	9
Autres titres cotés	2 993	1 501	4 494
BTC Limited	144	-	144
Autres titres non cotés	456	-	456
Autres titres non cotés^(b)	600	-	600
Total autres titres	3 593	1 501	5 094

Au 31 décembre 2008 (en millions d'euros)	Valeur historique	Gain (Perte) latent	Valeur au bilan
TOTAL S.A.	2 978	847	3 825
Arkema	15	15	30
Chicago Mercantile Exchange Group ^(a)	1	5	6
Autres titres cotés	2 994	867	3 861
BTC Limited	161	-	161
Autres titres non cotés	488	-	488
Autres titres non cotés^(b)	649	-	649
Total autres titres	3 643	867	4 510

Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)	Valeur historique	Gain (Perte) latent	Valeur au bilan
TOTAL S.A.	2 978	2 609	5 587
Arkema	15	96	111
Nymex Holdings Inc ^(a)	1	15	16
Autres titres cotés	2 994	2 720	5 714
BTC Limited	161	-	161
Autres titres non cotés	427	-	427
Autres titres non cotés^(b)	588	-	588
Total autres titres	3 582	2 720	6 302

(a) Les titres Nymex Holdings Inc. ont été échangés au cours du processus d'acquisition ouvert le 11 juin 2008 et clôt le 22 août 2008 par lequel Chicago Mercantile Exchange Group a acquis la totalité des titres Nymex Holdings Inc.

(b) dont dépréciations de 274 millions € en 2009, 256 millions € en 2008 et 278 millions € en 2007.

Ces titres de participation appartiennent à la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » (voir la note 1Mii de l'annexe aux comptes consolidés).

14. Autres actifs non courants

Au 31 décembre 2009 (en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Impôts différés actifs non courants	654	-	654
Prêts et avances ^(a)	1 447	(328)	1 119
Autres	494	-	494
Total	2 595	(328)	2 267

Au 31 décembre 2008 (en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Impôts différés actifs non courants	523	-	523
Prêts et avances ^(a)	1 491	(324)	1 167
Autres	492	-	492
Total	2 506	(324)	2 182

Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Impôts différés actifs non courants	599	-	599
Prêts et avances ^(a)	1 231	(311)	920
Autres	393	-	393
Total	2 223	(311)	1 912

(a) Hors prêts aux sociétés mises en équivalence.

Les variations de la dépréciation sur les prêts et avances sont les suivantes :

Exercice (en millions d'euros)	Dépréciations au 1 ^{er} janvier	Dotations	Reprise	Effets de change et autres variations	Dépréciations au 31 décembre
2009	(324)	(16)	1	11	(328)
2008	(311)	(5)	4	(12)	(324)
2007	(338)	-	4	23	(311)

15. Stocks

Au 31 décembre 2009 (en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Hydrocarbures bruts et gazeux	3 134	-	3 134
Produits raffinés	4 641	(8)	4 633
Produits de la chimie	599	(47)	552
Autres stocks	1 390	(221)	1 169
Total	9 764	(276)	9 488

Au 31 décembre 2008 (en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Hydrocarbures bruts et gazeux	2 198	(309)	1 889
Produits raffinés	3 440	(302)	3 138
Produits de la chimie	622	(45)	577
Autres stocks	1 208	(214)	994
Total	7 468	(870)	6 598

Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Hydrocarbures bruts et gazeux	3 652	-	3 652
Produits raffinés	4 724	(3)	4 721
Produits de la chimie	455	(35)	420
Autres stocks	1 086	(186)	900
Total	9 917	(224)	9 693

Les variations des dépréciations sur les stocks sont les suivantes :

Exercice (en millions d'euros)	Dépréciations au 1 ^{er} janvier	Dotations nettes des reprises	Effets de change et Autres variations	Dépréciations au 31 décembre
2009	(870)	593	1	(276)
2008	(224)	(656)	10	(870)
2007	(335)	98	13	(224)

16. Clients et comptes rattachés, autres créances

Au 31 décembre 2009 (en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	13 789	(279)	13 510
Créances sur États (impôts et taxes)	1 109	-	1 109
Autres créances d'exploitation	4 181	(58)	4 123
Impôts différés actifs, courants	104	-	104
Charges constatées d'avance	469	-	469
Autres débiteurs	18	-	18
Autres créances	5 881	(58)	5 823

Au 31 décembre 2008 (en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	12 671	(267)	12 404
Créances sur États (impôts et taxes)	1 451	-	1 451
Autres créances d'exploitation	5 000	(13)	4 987
Impôts différés actifs, courants	71	-	71
Charges constatées d'avance	488	-	488
Autres débiteurs	40	-	40
Autres créances	7 050	(13)	7 037

Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	16 413	(245)	16 168
Créances sur États (impôts et taxes)	989	-	989
Autres créances d'exploitation	3 187	(14)	3 173
Impôts différés actifs, courants	20	-	20
Charges constatées d'avance	429	-	429
Autres débiteurs	19	-	19
Autres créances	4 644	(14)	4 630

Les variations des dépréciations des rubriques « Clients et comptes rattachés » et « Autres créances » sont les suivantes :

(en millions d'euros) Exercice	Dépréciations Au 1 ^{er} janvier	Dotations nettes des reprises	Effets de change et Autres variations	Dépréciations Au 31 décembre
Clients et comptes rattachés				
2009	(267)	(18)	6	(279)
2008	(245)	(24)	2	(267)
2007	(247)	(11)	13	(245)
Autres créances				
2009	(13)	(12)	(33)	(58)
2008	(14)	2	(1)	(13)
2007	(14)	-	-	(14)

17. Capitaux propres

Capital social

Le capital social se compose au 31 décembre 2009 de 281 343 859 actions ordinaires de 8 € de valeur nominale contre 281 268 160 actions au 31 décembre 2008 et 281 230 834 actions au 31 décembre 2007. L'accroissement du nombre d'actions en 2009 provient des levées d'options de souscription d'actions qui ont donné lieu à l'émission de 75 699 actions (37 326 actions en 2008 et 53 264 en 2007).

Auto détention (actions Elf Aquitaine détenues par elle-même)

Au 31 décembre 2009, ELF détient 10 635 844 de ses propres actions (10 635 844 actions au 31 décembre 2008 et 10 635 767 actions au 31 décembre 2007). Ces actions sont déduites des capitaux propres consolidés.

Évolution de la participation de TOTAL

TOTAL a acquis 80 005 actions ELF en 2009 bénéficiant de la faculté d'échange garantie par TOTAL aux bénéficiaires d'options de souscription ELF, et a remis en échange 480 030 actions nouvelles TOTAL.

Ainsi, compte tenu des 10 635 844 actions auto-détenues par ELF, TOTAL détient au 31 décembre 2009, directement ou indirectement, 279 875 134 actions ELF, soit 99,48 % du capital, contre 279 795 052 actions ELF, soit 99,48 % du capital au 31 décembre 2008 et 279 757 148 actions ELF, soit 99,48 % du capital, au 31 décembre 2007.

Dividende

Au cours de l'exercice 2009, ELF a procédé à la mise en paiement, le 11 juin 2009, du solde du dividende de 4,56 € par action au titre de l'exercice 2008, ainsi que, le 18 novembre 2009, d'un acompte sur dividende de 4,56 € par action à valoir sur le dividende au titre de l'exercice 2009.

Il sera proposé à l'Assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009 de verser un dividende de 9,12 € par action au titre de l'exercice 2009, soit un solde à distribuer de 4,56 € par action en tenant compte de l'acompte de 4,56 € déjà versé.

Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global présentant des éléments reclassés en résultat sont détaillés dans le tableau suivant :

Autres éléments du résultat global

(en millions d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Écarts de conversion de consolidation	(74)	(1 135)	(2 124)
- Gains/(Pertes) de la période non réalisés	(74)	(1 135)	(2 124)
- Diminué des gains/(pertes) comptabilisés en Résultat net	-	-	-
Actifs disponibles à la vente	635	(1 854)	246
- Gains/(Pertes) de la période non réalisés	635	(1 854)	246
- Diminué des gains/(pertes) comptabilisés en Résultat net	-	-	-
Couverture de flux futurs	-	-	-
- Gains/(Pertes) de la période non réalisés	-	-	-
- Diminué des gains/(pertes) comptabilisés en Résultat net	-	-	-
Quote-part du résultat global des sociétés mises en équivalence, net d'impôt	228	187	(373)
Autres éléments	(47)	(40)	108
- Gains/(Pertes) de la période non réalisés	(47)	(40)	108
- Diminué des gains/(pertes) comptabilisés en Résultat net	-	-	-
Effet d'impôt	-	60	(10)
Total autres éléments du résultat global	742	(2 782)	(2 153)

Le détail des effets d'impôts relatifs aux autres éléments du résultat global s'établit comme suit :

(en millions d'euros)	Exercice 2009			Exercice 2008			Exercice 2007		
	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Écarts de conversion de consolidation	(74)	-	(74)	(1 135)	-	(1 135)	(2 124)	-	(2 124)
Actifs disponibles à la vente	635	(7)	628	(1 854)	60	(1 794)	246	(10)	236
Couverture de flux futurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Quote-part du résultat global des sociétés mises en équivalence, net d'impôt	228	-	228	187	-	187	(373)	-	(373)
Autres éléments	(47)	7	(40)	(40)	-	(40)	108	-	108
Total autres éléments du résultat global	742	-	742	(2 842)	60	(2 782)	(2 143)	(10)	(2 153)

18. Engagements envers le personnel

Les provisions pour engagements de retraite et autres engagements sociaux sont constituées par :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Provisions pour engagements de retraite	636	622	1 220
Provisions pour autres engagements sociaux	268	280	290
Provisions pour restructurations (plans de préretraite)	190	195	171
Total	1 094	1 097	1 681

Les principaux régimes de retraite à prestations définies du sous-groupe ELF sont situés en France, au Royaume-Uni et en Allemagne.

Leurs principales caractéristiques sont les suivantes :

- les prestations sont généralement exprimées en fonction du salaire final et de l'ancienneté ;
- ils font généralement l'objet d'un préfinancement (fonds de pension ou compagnies d'assurances) ;
- ils sont majoritairement fermés aux nouveaux embauchés, qui bénéficient de régimes de retraite à cotisations définies.

Les engagements de retraite comprennent également des indemnités de fin de carrière et des avantages de préretraite.

Les autres engagements concernent la participation de l'employeur aux frais médicaux de retraités.

La valeur actuarielle des droits accumulés au titre des plans à prestations définies et la valeur des préfinancements incluses dans les comptes consolidés s'analysent comme suit :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	Engagements de retraite			Autres engagements		
	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Variation de la valeur actuarielle des droits accumulés						
- Valeur actuarielle des droits accumulés au début de la période	5 340	6 068	6 596	263	294	303
- Droits accumulés durant l'année	84	93	107	3	3	4
- Coût financier	308	305	295	13	14	12
- Réduction de droits futurs	(4)	(1)	(8)	(1)	-	-
- Liquidation d'engagements	(3)	(5)	(17)	-	(4)	-
- Avantages spécifiques	-	-	-	-	-	-
- Cotisations employés	7	9	7	-	-	-
- Prestations payées	(324)	(335)	(319)	(17)	(18)	(19)
- Modifications de régimes	61	-	(55)	(2)	(12)	9
- (Gains) et pertes actuariels	413	(177)	(382)	16	(15)	(13)
- Ecart de conversion et autres	150	(617)	(156)	(3)	1	(2)
Valeur actuarielle des droits accumulés à la fin de la période	6 032	5 340	6 068	272	263	294
Variation de la valeur actuelle des placements						
- Valeur actuelle des placements au début de la période	(4 625)	(5 082)	(4 812)	-	-	-
- Revenus financiers attendus des placements	(262)	(297)	(284)	-	-	-
- (Gains) et pertes actuariels	(227)	690	137	-	-	-
- Liquidation d'engagements	2	2	8	-	-	-
- Cotisations employés	(7)	(9)	(7)	-	-	-
- Cotisations employeurs ^(a)	(85)	(839)	(535)	-	-	-
- Prestations payées	272	268	236	-	-	-
- Ecart de conversion et autres	(130)	642	175	-	-	-
Valeur actuelle des placements à la fin de la période	(5 062)	(4 625)	(5 082)	-	-	-
(Excédent) Insuffisance des placements sur les droits accumulés						
- Coût des services passés non reconnus	970	715	986	272	263	294
- Gains (pertes) actuariels non reconnus	(73)	(12)	(13)	5	6	(1)
- Effet du plafond d'actif	(709)	(524)	(82)	(9)	11	(3)
- Effet du plafond d'actif	-	-	-	-	-	-
(Actif) Passif net comptabilisé	188	179	891	268	280	290
- Provisions pour engagements de retraite et autres engagements sociaux	636	622	1 220	268	280	290
- Autres actifs non courants	(448)	(443)	(329)	-	-	-

(a) En 2008, ELF a procédé à l'externalisation de certains de ses engagements pour un montant de 757 millions € auprès d'organismes d'assurance.

Les cotisations qui seront versées en 2010 par ELF, au titre des régimes préfinancés, sont estimées à 104 millions €

Estimation des paiements futurs (en millions d'euros)	Engagements de retraite	Autres engagements
2010	313	17
2011	303	18
2012	327	18
2013	321	18
2014	331	19
2015-2019	1 714	101

Composition du portefeuille des placements Au 31 décembre	Engagements de retraite		
	2009	2008	2007
Actions	27%	21%	31%
Obligations	66%	58%	59%
Monétaire	3%	18%	5%
Immobilier	4%	3%	5%

Les hypothèses d'ELF sur les taux de rendement attendus des actifs sont établies par classe d'actifs et par pays à partir des taux de rendement obligataires et des primes de risque.

Le taux d'actualisation retenu correspond au taux des obligations privées de grande qualité, d'après une analyse comparative par pays des différentes sources de marché à la date de clôture.

Hypothèses utilisées pour déterminer les engagements au 31 décembre	Engagements de retraite			Autres engagements sociaux			
	Exercice	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Taux d'actualisation		5,37%	5,91%	5,48%	5,32%	5,83%	5,22%
Taux d'augmentation moyen des salaires		4,55%	4,63%	4,27%	-	-	-
Taux de progression des dépenses de santé :							
- Taux initial		-	-	-	2,84%	2,58%	3,31%
- Taux ultime		-	-	-	2,61%	2,17%	2,46%

Hypothèses utilisées pour déterminer la charge de l'exercice	Engagements de retraite			Autres engagements sociaux			
	Exercice	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Taux d'actualisation		5,91%	5,48%	4,63%	5,83%	5,22%	4,47%
Taux d'augmentation moyen des salaires		4,63%	4,27%	4,12%	-	-	-
Rendement attendu des placements		5,86%	6,39%	6,09%	-	-	-
Taux de progression des dépenses de santé :							
- Taux initial		-	-	-	2,58%	3,31%	3,16%
- Taux ultime		-	-	-	2,17%	2,46%	2,17%

La charge des exercices 2009, 2008 et 2007 s'analyse comme suit :

Exercice (en millions d'euros)	Engagements de retraite			Autres engagements sociaux		
	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Droits accumulés durant l'année	84	93	107	3	3	4
Coût financier	308	305	295	13	14	12
Revenus financiers attendus des placements	(262)	(297)	(284)	-	-	-
Amortissement du coût des services passés	-	22	10	(3)	(5)	11
Amortissement des (gains) pertes actuariels	26	20	11	(2)	-	1
Effet du plafond d'actif	-	-	-	-	-	-
Réduction de droits futurs	(4)	(1)	(8)	(1)	-	-
Liquidation d'engagements	(1)	(2)	(9)	-	(4)	-
Avantages spécifiques	-	-	-	-	-	-
Charges (produits) nets de l'ensemble consolidé	151	140	122	10	8	28

19. Provisions et autres passifs non courants

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Provisions pour litiges	321	345	373
Provisions pour protection de l'environnement	436	355	320
Provisions pour restitutions des sites	5 232	4 370	4 130
Autres provisions non courantes	953	1 296	632
Autres passifs non courants	292	390	238
Total	7 234	6 756	5 693

En 2009, les autres provisions non courantes comprennent notamment :

- la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre d'AZF qui s'élève au 31 décembre 2009 à 40 millions €;
- des provisions pour plans sociaux et restructurations dans la Chimie qui s'élève au 31 décembre 2009 à 105 millions €;
- la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre Buncefield qui s'élève au 31 décembre 2009 à 295 millions d'€

En 2008, les autres provisions non courantes comprenaient notamment la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre AZF qui s'élevait, au 31 décembre 2008, à 256 millions €. D'autres risques et engagements donnant lieu à des passifs éventuels sont traités dans la note 29 de l'annexe aux comptes consolidés.

En 2007, les autres provisions non courantes comprenaient notamment :

- la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre d'AZF qui s'élevait, au 31 décembre 2007 à 134 millions €;
- des provisions liées aux cessations d'activité dans la Chimie qui s'élevaient, au 31 décembre 2007 à 29 millions €

Variations des provisions et autres passifs non courants (en millions d'euros)

Exercice	Au 1 ^{er} janvier	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Effets de change	Autres	Au 31 décembre
2009	6 756	1 118	(1 173)	244	289	7 234
2008	5 693	1 260	(657)	(474)	934	6 756
2007	5 336	583	(618)	(246)	638	5 693

Dotations

En 2009, les dotations de l'exercice (1 118 millions €) correspondent notamment à :

- des provisions pour restitution de sites pour 273 millions €(effet de l'actualisation) ;
- des provisions au titre de la responsabilité civile liée au sinistre Buncefield pour 223 millions €;
- des provisions pour protection de l'environnement pour 125 millions €;
- des provisions pour plans sociaux et restructurations pour 92 millions €

En 2008, les dotations de l'exercice (1 260 millions €) correspondaient notamment à :

- des provisions pour restitution de sites pour 225 millions €(effet de l'actualisation) ;
- la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre AZF pour 140 millions €;
- des provisions pour protection de l'environnement pour 75 millions €;
- des provisions pour plans sociaux et restructurations pour 20 millions €

En 2007, les dotations de l'exercice (583 millions €) correspondaient notamment à :

- des provisions pour protection de l'environnement dans la Chimie pour 23 millions €;
- des dotations de provisions pour plans sociaux et restructurations pour 2 millions €;
- une dotation aux provisions pour litiges de 100 millions € relative à différentes enquêtes sur la concurrence.

Reprises

En 2009, les reprises de l'exercice (1 173 millions €) sont principalement liées à l'utilisation des provisions en regard des charges encourues suivantes :

- la responsabilité civile liée au sinistre Buncefield reprise pour 375 millions €;
- la responsabilité civile liée au sinistre AZF reprise pour 216 millions €;
- les provisions pour restitutions des sites pour 191 millions €;
- les provisions pour protection de l'environnement reprises pour 50 millions €;
- les plans sociaux et restructurations pour 13 millions €

En 2008, les reprises de l'exercice (657 millions €) étaient principalement liées à l'utilisation des provisions en regard des charges encourues suivantes :

- les provisions pour restitutions des sites pour 280 millions €;
- les provisions pour enquêtes sur la concurrence pour 100 millions €;
- les provisions pour protection de l'environnement reprises pour 49 millions €;
- la responsabilité civile liée au sinistre AZF reprise pour 18 millions €;
- les plans sociaux et restructurations pour 4 millions €

En 2007, les principales reprises de l'exercice (618 millions €) étaient liées à l'utilisation des provisions en regard des charges encourues :

- la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre d'AZF, reprise de 42 millions €;
- les provisions pour plans sociaux et restructurations, reprises pour 14 millions €;
- les provisions pour protection de l'environnement dans la chimie, pour 34 millions €

Variation de la provision pour restitution des sites (en millions d'euros)

Exercice	Au 1 ^{er} janvier	Effet de l'actualisation	Révision des estimations	Nouvelles obligations de remise en état des sites	Reprises de provision	Effets de change	Autres	Au 31 décembre
2009	4 370	273	440	109	(191)	231	-	5 232
2008	4 130	225	522	192	(280)	(415)	(4)	4 370
2007	3 812	188	178	366	(208)	(199)	(7)	4 130

20. Dettes financières et instruments financiers associés

Les emprunts obligataires se décomposent comme suit :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	Juste valeur après couverture au 31/12/2009	Juste valeur après couverture au 31/12/2008	Juste valeur après couverture au 31/12/2007
Emprunt 4,5 % 1999-2009 (1 milliard d'euros)	-	1 003	998
Part à moins d'un an	-	(1 003)	
Total Elf Aquitaine S.A.	-	-	998
Autres filiales consolidées	45	27	70
Total ELF	45	27	1 068

A) Dettes financières non courantes et instruments financiers associés

Répartition par échéance des dettes financières non courantes

Au 31 décembre 2009 (en millions d'euros)		%
2011	227	3 %
2012	41	1 %
2013	61	1 %
2014	60	1 %
2015 et suivantes	7 763	94 %
Dettes financières non courantes après couverture	8 152	100 %
<i>dont instruments de couverture des dettes financières non courantes (passif)</i>	-	-
Instruments de couverture des dettes financières non courantes (actif)	-	-
Dettes financières non courantes	8 152	100 %

Au 31 décembre 2008 (en millions d'euros)		%
2010	620	8 %
2011	211	3 %
2012	68	1 %
2013	52	1 %
2014 et suivantes	6 429	87 %
Dettes financières non courantes après couverture	7 380	100 %
<i>dont instruments de couverture des dettes financières non courantes (passif)</i>	-	-
Instruments de couverture des dettes financières non courantes (actif)	-	-
Dettes financières non courantes	7 380	100 %

Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)		%
2009	1 153	15 %
2010	534	7 %
2011	171	2 %
2012	64	1 %
2013 et suivantes	5 888	75 %
Dettes financières non courantes après couverture	7 810	100 %
<i>dont instruments de couverture des dettes financières non courantes (passif)</i>	(3)	-
Instruments de couverture des dettes financières non courantes (actif)	-	-
Dettes financières non courantes	7 810	100 %

Répartition par devise et par type de taux des dettes financières non courantes

Ces analyses sont présentées après prise en compte de l'effet des *swaps* de change et de taux.

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2009	%	2008	%	2007	%
Dollar	5 266	65 %	4 643	63 %	4 808	62 %
Euro	2 637	32 %	2 649	36 %	2 925	37 %
Autres devises	249	3 %	88	1 %	77	1 %
Dettes financières non courantes après couverture	8 152	100 %	7 380	100 %	7 810	100 %
<i>Dont instruments de couverture des dettes financières non courantes (passif)</i>	-	-	-	-	(3)	-
Instruments de couverture des dettes financières non courantes (actif)	-	-	-	-	-	-
Dettes financières non courantes	8 152	100 %	7 380	100 %	7 810	100 %

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2009	%	2008	%	2007	%
Taux fixes	249	3 %	217	3 %	400	5 %
Taux variables	7 903	97 %	7 163	97 %	7 410	95 %
Dettes financières non courantes après couverture	8 152	100 %	7 380	100 %	7 810	100 %
<i>Dont instruments de couverture des dettes financières non courantes (passif)</i>	-	-	-	-	(3)	-
Instruments de couverture des dettes financières non courantes (actif)	-	-	-	-	-	-
Dettes financières non courantes	8 152	100 %	7 380	100 %	7 810	100 %

B) Actifs et passifs financiers courants

Les dettes financières courantes consistent principalement en des tirages sur des programmes de *commercial paper*, de billets de trésorerie et en emprunts bancaires. Ces instruments portent intérêt à des taux voisins du marché. Une part significative des dettes financières à court terme est réalisée auprès de sociétés du Groupe TOTAL.

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Part à moins d'un an des dettes financières	122	1 063	110
Dettes financières courantes	8 083	7 471	6 306
Dettes financières courantes	8 205	8 534	6 416
Part à court terme des instruments financiers passifs de la couverture de la dette	-	-	-
Autres instruments financiers passifs courants	-	-	-
Autres passifs financiers courants	-	-	-
Dépôts courants supérieurs à 3 mois	(3)	-	-
Part à court terme des instruments financiers actifs de la couverture de la dette	-	(2)	-
Autres instruments financiers actifs courants	-	-	-
Actifs financiers courants	(3)	(2)	-
Total des dettes financières courantes et actifs et passifs financiers associés	8 202	8 532	6 416

21. Autres créditeurs et dettes diverses

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Produits constatés d'avance	207	138	115
Dettes sur Etats (impôts et taxes divers)	5 237	5 677	6 419
Dettes sociales	476	471	462
Autres dettes d'exploitation	2 297	2 951	2 357
Total	8 217	9 237	9 353

22. Contrats de location

Les contrats de location financement portent sur des actifs immobiliers, des stations-service, des navires et d'autres matériels (voir la note 11 de l'annexe aux comptes consolidés).

Les redevances minimales des contrats de location irrévocables restant à payer sont présentées selon leurs dates d'échéance dans les tableaux suivants :

Exercice 2009 (en millions d'euros)	Location simple	Location financement
2010	204	41
2011	146	41
2012	126	41
2013	111	40
2014	100	39
2015 et après	724	128
Total des engagements	1 411	330
Moins intérêts financiers		(53)
Valeur nominale des contrats		277
Moins dette à moins d'un an des contrats de location financement		(21)
Dettes financières non courantes des contrats de location financement		256
Exercice 2008 (en millions d'euros)	Location simple	Location financement
2009	104	46
2010	72	41
2011	57	41
2012	53	41
2013	48	39
2014 et après	442	148
Total des engagements	776	356
Moins intérêts financiers		(71)
Valeur nominale des contrats		285
Moins dette à moins d'un an des contrats de location financement		(22)
Dettes financières non courantes des contrats de location financement		263
Exercice 2007 (en millions d'euros)	Location simple	Location financement
2008	132	48
2009	151	45
2010	137	44
2011	81	45
2012	49	45
2013 et après	275	152
Total des engagements	825	379
Moins intérêts financiers		(45)
Valeur nominale des contrats		334
Moins dette à moins d'un an des contrats de location financement		(23)
Dettes financières non courantes des contrats de location financement		311

Les redevances constatées au titre des contrats de location simple ont été de 235 millions € pour l'exercice 2009 (51 millions € pour l'exercice 2008 et 79 millions € pour l'exercice 2007).

23. Engagements hors bilan et obligations contractuelles

(en millions d'euros) Au 31 décembre 2009	Échéances et périodes des paiements			
	Total	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes non courantes après couverture (<i>note 20</i>)	7 896	-	246	7 650
Part à moins d'un an des dettes non courantes après couverture (<i>note 20</i>)	101	101	-	-
Contrats de location financement (<i>note 22</i>)	277	21	143	113
Obligations de restitution des sites (<i>note 19</i>)	5 232	235	955	4 042
obligations contractuelles au bilan	13 506	357	1 344	11 805
Contrats de location simple (<i>note 22</i>)	1 411	204	483	724
Engagements d'achats	43 960	3 052	8 056	32 852
obligations contractuelles hors bilan	45 371	3 256	8 539	33 576
Total des obligations contractuelles	58 877	3 613	9 883	45 381
Cautions en douanes données	648	560	23	65
Garanties données sur emprunts	51	16	12	23
Garanties de passif sur cession	36	-	1	35
Garanties de passif courant	203	160	38	5
Garanties clients fournisseurs	1 013	328	59	626
Lettres de crédit	1 004	1 000	-	4
Autres garanties données	290	161	65	64
Total des autres engagements donnés	3 245	2 225	198	822
Actifs remis en garanties reçus (sûretés réelles)	323	-	105	218
Autres engagements reçus	3 530	2 416	314	800
Total des engagements reçus	3 853	2 416	419	1 018

(en millions d'euros) Au 31 décembre 2008	Échéances et périodes des paiements			
	Total	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes non courantes après couverture (<i>note 20</i>)	7 117	-	814	6 303
Part à moins d'un an des dettes non courantes après couverture (<i>note 20</i>)	1 041	1 041	-	-
Contrats de location financement (<i>note 22</i>)	285	22	137	126
Obligations de restitution des sites (<i>note 19</i>)	4 370	154	645	3 571
obligations contractuelles au bilan	12 813	1 217	782	10 814
Contrats de location simple (<i>note 22</i>)	776	104	230	442
Engagements d'achats	54 054	3 115	10 839	40 100
obligations contractuelles hors bilan	54 830	3 219	11 069	40 542
Total des obligations contractuelles	67 643	4 430	11 851	51 356
Cautions en douanes données	608	548	-	60
Garanties données sur emprunts	47	15	8	24
Garanties de passif sur cession	39	3	1	35
Garanties de passif courant	315	119	164	32
Garanties clients fournisseurs	960	43	65	852
Lettres de crédit	510	505	-	5
Autres garanties données	359	216	83	60
Total des autres engagements donnés	2 838	1 449	23 241	1 068
Actifs remis en garanties reçus (sûretés réelles)	316	68	109	139
Autres engagements reçus	2 286	1 600	134	552
Total des engagements reçus	2 602	1 668	243	691

(en millions d'euros) Au 31 décembre 2007	Échéances et périodes des paiements			
	Total	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes non courantes après couverture (note 20)	7 499	-	1 754	5 745
Part à moins d'un an des dettes non courantes après couverture (note 20)	87	87	-	-
Contrats de location financement (note 22)	334	23	168	143
Obligations de restitution des sites (note 19)	4 130	189	500	3 441
obligations contractuelles au bilan	12 050	299	2 422	9 329
Contrats de location simple	825	132	418	275
Engagements d'achats	56 982	2 382	13 533	41 067
obligations contractuelles hors bilan	57 807	2 514	13 951	41 342
Total des obligations contractuelles	69 857	2 813	16 373	50 671
Cautions en douanes données	617	551	48	18
Garanties données sur emprunts	92	2	77	13
Garanties de passif sur cession	40	-	3	37
Garanties de passif courant	97	16	48	33
Garanties clients fournisseurs	1 099	17	1	1 081
Lettres de crédit	917	917	-	-
Autres garanties données	335	96	133	106
Total des autres engagements donnés	3 197	1 599	310	1 288
Actifs remis en garanties reçus (sûretés réelles)	343	-	66	277
Autres engagements reçus	2 648	1 953	196	499
Total des engagements reçus	2 991	1 953	262	776

A) Obligations contractuelles

Dettes

Les dettes non courantes sont incluses dans les rubriques « Dettes financières non courantes » et « Instruments de couverture des dettes financières non courantes » du bilan consolidé. Ce montant inclut la part non courante des swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe et exclut la part non courante des contrats de location financement pour 256 millions €

La part à moins d'un an des dettes non courantes est incluse dans les rubriques « Dettes financières courantes », « Actifs financiers courants » et « Autres passifs financiers courants » du bilan consolidé. Elle inclut la part à moins d'un an des swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe et exclut la part à moins d'un an des contrats de location financement pour 21 millions €

Les informations relatives aux obligations contractuelles liées aux dettes figurent dans la note 20 de l'annexe aux comptes consolidés.

Contrats de location

Les informations relatives aux obligations de location financement et location simple figurent dans la note 22 de l'annexe aux comptes consolidés.

Obligations de restitution des sites

Ces montants représentent la valeur actualisée des obligations de restitution des sites du secteur Amont, principalement des coûts liés au démantèlement des actifs à la fin de leur utilisation. Les informations relatives aux obligations de restitution des sites figurent dans les notes 1Q et 19 de l'annexe aux comptes consolidés.

Engagements d'achats

Les obligations d'achat sont des obligations régies contractuellement d'acheter des biens ou des services, y compris des achats d'immobilisations. Ces obligations sont de nature exécutoire et juridique pour l'entreprise. Toutes les composantes importantes, notamment le montant et l'échéancier des paiements, sont spécifiées par contrat.

Ces obligations concernent essentiellement les contrats inconditionnels d'achats d'hydrocarbures (sauf lorsqu'il existe un marché actif et très liquide et que les volumes achetés sont destinés à être revendus rapidement après l'achat), les réservations de capacités de transport dans les oléoducs et gazoducs, les engagements inconditionnels de travaux d'exploration et de développement dans le secteur Amont, et les contrats de projets d'investissement de capital dans le secteur Aval.

B) Autres engagements donnés

Cautions en douane données

Elles représentent les garanties émises par le Groupe pour le compte d'autres compagnies pétrolières afin de répondre aux exigences des autorités fiscales françaises pour les importations de pétrole et de gaz en France. Ces garanties pourraient être appelées en cas de défaillance des contreparties pétrolières vis-à-vis des autorités fiscales. La probabilité d'un tel défaut est considérée comme négligeable.

Garanties données sur emprunts

Le Groupe garantit la dette bancaire et les locations financement de certaines filiales non consolidées et de sociétés mises en équivalence. Les dates d'échéance sont diverses et les engagements prennent fin lors du remboursement des lignes ou de l'annulation des obligations. Ces garanties peuvent être appelées en cas du défaut de la filiale dans ses obligations contractuelles et ne sont pas couvertes par des sûretés sur des actifs du Groupe.

Garanties de passif sur cession

Dans le cadre de ses opérations courantes, le Groupe prend part à des contrats prévoyant des clauses d'indemnités standard pour l'industrie pétrolière ou des clauses d'indemnités spécifiques à des transactions comme les garanties de passif lors des cessions d'actifs. Ces indemnités peuvent être liées à des aspects d'environnement, de fiscalité, d'actionnariat, de propriété intellectuelle, de réglementation gouvernementale, de droit du travail ou des contrats commerciaux. Le fait générateur de telles indemnités serait soit une rupture des termes du contrat soit une plainte externe. Le Groupe évalue de manière régulière les coûts pouvant être induits par de telles indemnités.

Autres garanties données

Filiales non consolidées

Le Groupe garantit également les passifs courants de certaines filiales non consolidées. Le Groupe serait ainsi appelé en cas de cessation de paiement d'une de ses filiales.

Contrats opérationnels

Dans le cadre des opérations courantes du Groupe et en accord avec les pratiques habituelles de l'industrie, le Groupe prend part à de nombreux accords avec des tiers. Ces engagements sont souvent pris à des fins commerciales, à des fins réglementaires ou pour d'autres contrats opérationnels.

24. Parties liées

Les principales transactions réalisées avec les parties liées (principalement les sociétés mises en équivalence et les sociétés non consolidées) ainsi que les créances et les dettes vis-à-vis de ces dernières sont les suivantes :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Bilan			
<u>Créances</u>			
Clients et comptes rattachés	111	92	113
Prêts (sauf prêts aux sociétés mises en équivalence)	241	259	248
<u>Dettes fournisseurs</u>			
Fournisseurs et dettes diverses	135	68	162
Emprunts	31	46	26
Exercice (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Compte de résultat			
Ventes	1 293	1 786	1 288
Achats	966	1 037	1 012
Charges financières	1	-	-
Produits financiers	58	102	20

25. Effectifs du groupe et charges de personnel

Exercice (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Charges de personnel			
Salaires et traitements (y compris charges sociales)	3 248	3 190	3 344
Effectifs du Groupe			
France			
• Encadrement	4 795	4 791	4 851
• Autres personnels	14 752	15 197	15 584
Étranger			
• Encadrement	9 118	8 781	8 368
• Autres personnels	19 204	19 964	19 613
Total	47 869	48 733	48 416

Les effectifs comprennent uniquement ceux des entreprises consolidées globalement.

26. Tableau des flux de trésorerie

Exercice (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Intérêts payés	(259)	(232)	(200)
Intérêts perçus	194	614	612
Impôts sur les bénéfices courants décaissés	(6 455)	(10 318)	(8 632)
Dividendes reçus	1 519	1 642	1 122

27. Analyse des actifs et passifs financiers par catégorie d'instruments et par stratégie

Les actifs et passifs financiers compris dans les rubriques de bilan sont les suivants :

Au 31 décembre 2009 (en millions d'euros) Actif / (Passif)	Instruments financiers liés aux activités de financement et de trading							Autres instruments financiers	Total	Juste valeur
	Coût amorti	Juste valeur					Couverture de d'investissement net et autres			
		Disponibles à la vente ^(a)	Détenus à des fins de transaction	Dette financière ^(b)	Couverture de la dette financière	Couverture de flux futurs				
Sociétés mises en équivalence : prêts	1 291							1 291	1 291	
Autres titres		5 094						5 094	5 094	
Instruments de couverture des dettes financières non courantes								-	-	
Autres actifs non courants	1 119							1 119	1 119	
Clients et comptes rattachés							13 510	13 510	13 510	
Autres créances d'exploitation							4 123	4 123	4 123	
Actifs financiers courants	3							3	3	
Trésorerie et équivalents de trésorerie							35 875	35 875	35 875	
Total actifs financiers	2 413	5 094	-	-	-	-	-	53 508	61 015	
Total actifs non financiers								62 512		
Total actifs								123 527		
Dettes financières non courantes	(249)			(7 903)				(8 152)	(8 152)	
Fournisseurs et comptes rattachés							(12 993)	(12 993)	(12 993)	
Autres dettes d'exploitation							(2 297)	(2 297)	(2 297)	
Dettes financières courantes	(8 205)							(8 205)	(8 205)	
Autres passifs financiers courants								-	-	
Total passifs financiers	(8 454)	-	-	(7 903)	-	-	-	(15 290)	(31 647)	
Total passifs non financiers								(91 880)		
Total passifs								(123 527)		

(a) Les titres disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur à l'exception des titres non cotés (voir les notes 1M(ii) et 13 de l'annexe aux comptes consolidés).

(b) La dette financière est comptabilisée à la juste valeur soit dans le cadre de la relation de couverture (voir la note 1M(iii) de l'annexe aux comptes consolidés) soit dans la mesure où la dette est à taux variable.

Au 31 décembre 2008 (en millions d'euros) Actif / (Passif)	Instruments financiers liés aux activités de financement et de trading							Autres instruments financiers	Total	Juste valeur
	Coût amorti	Juste valeur					Couverture de d'investissement net et autres			
		Disponibles à la vente ^(a)	Détenus à des fins de transaction	Dette financière ^(b)	Couverture de la dette financière	Couverture de flux futurs				
Sociétés mises en équivalence : prêts	1 106							1 106	1 106	
Autres titres		4 510						4 510	4 510	
Instruments de couverture des dettes financières non courantes								-	-	
Autres actifs non courants	1 167							1 167	1 167	
Clients et comptes rattachés							12 404	12 404	12 404	
Autres créances d'exploitation							4 987	4 987	4 987	
Actifs financiers courants						2		2	2	
Trésorerie et équivalents de trésorerie							35 001	35 001	35 001	
Total actifs financiers	2 273	4 510	-	-	-	2	-	52 392	59 177	
Total actifs non financiers								58 228		
Total actifs								117 405		
Dettes financières non courantes	(217)			(7 163)				(7 380)	(7 380)	
Fournisseurs et comptes rattachés							(11 840)	(11 840)	(11 840)	
Autres dettes d'exploitation							(2 950)	(2 950)	(2 950)	
Dettes financières courantes	(7 531)			(1 003)				(8 534)	(8 534)	
Autres passifs financiers courants								-	-	
Total passifs financiers	(7 748)	-	-	(8 166)	-	-	-	(14 790)	(30 704)	
Total passifs non financiers								(86 701)		
Total passifs								(117 405)		

(a) Les titres disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur à l'exception des titres non cotés (voir les notes 1M(ii) et 13 de l'annexe aux comptes consolidés).

(b) La dette financière est comptabilisée à la juste valeur dans le cadre de la relation de couverture (voir la note 1M(iii) de l'annexe aux comptes consolidés).

Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)	Instruments financiers liés aux activités de financement et de trading						Autres instruments financiers	Total	Juste valeur
Actif / (Passif)	Coût amorti	Disponibles à la vente ^(a)	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur Dette financière ^(b)	Couverture de la dette financière	Couverture de flux futurs	Couverture d'investissement net et autres		
Sociétés mises en équivalence : prêts	1 108							1 108	1 108
Autres titres		6 302						6 302	6 302
Instruments de couverture des dettes financières non courantes								-	-
Autres actifs non courants	920							920	920
Clients et comptes rattachés							16 168	16 168	16 168
Autres créances d'exploitation							3 173	3 173	3 173
Actifs financiers courants							-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie							30 681	30 681	30 681
Total actifs financiers	2 028	6 302	-	-	-	-	50 022	58 352	58 352
Total actifs non financiers								58 107	
Total actifs								116 459	
Dettes financières non courantes	(400)			(7 407)	(3)			(7 810)	(7 810)
Fournisseurs et comptes rattachés							(15 096)	(15 096)	(15 096)
Autres dettes d'exploitation							(2 357)	(2 357)	(2 357)
Dettes financières courantes	(6 416)			-				(6 416)	(6 416)
Autres passifs financiers courants								-	-
Total passifs financiers	(6 816)		-	(7 407)	(3)	-	(17 453)	(31 679)	(31 679)
Total passifs non financiers								(84 780)	
Total passifs								(116 459)	

(a) Les titres disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur à l'exception des titres non cotés (voir les notes 1M(ii) et 13 de l'annexe aux comptes consolidés).

(b) La dette financière est comptabilisée à la juste valeur dans le cadre de la relation de couverture (voir la note 1M(iii) de l'annexe aux comptes consolidés).

28. Instruments financiers hors dérivés d'énergie

A) Impact en résultat par nature d'instruments financiers

Actifs et passifs opérationnels

L'effet en résultat des actifs et passifs opérationnels est le suivant :

Exercice (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Actifs disponibles à la vente (autres titres) :			
- revenus des participations	368	401	321
- résultat de cession	2	18	98
- autres	(16)	(5)	(9)
Prêts et créances	(13)	134	129
Impact sur le résultat opérationnel net	341	548	539

L'effet en résultat comprend principalement :

- les dividendes et les résultats de cession des titres classés dans la rubrique « Autres titres » ;
- les produits financiers et les dépréciations au titre des prêts aux sociétés mises en équivalence, aux sociétés non consolidées et des créances classés dans la rubrique « Prêts et créances ».

Actifs et passifs liés aux activités de financement

L'effet en résultat des actifs et passifs liés aux activités de financement est le suivant :

Exercice (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Prêts et créances	195	1 239	1 209
Passifs de financement et instruments de couverture associés	(260)	(648)	(619)
Couverture de juste valeur (inefficacité)	3	(3)	(1)
Actifs et passifs détenus à des fins de transaction	-	-	-
Impact sur le coût de la dette nette	(62)	588	589

L'effet en résultat comprend principalement :

- les produits financiers de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des actifs financiers courants (notamment dépôts à plus de trois mois) classés dans la rubrique « Prêts et créances » ;
- les frais financiers du financement long terme des filiales et les instruments de couverture adossés (hors inefficacité de la couverture détaillée ci-dessous) ainsi que les frais financiers du financement court terme classés dans la rubrique « Passifs de financement et instruments de couverture associés » ;
- l'inefficacité de la couverture des emprunts obligataires ;
- les produits financiers, les charges financières et la réévaluation de juste valeur des instruments dérivés court terme de gestion de la trésorerie classés dans la rubrique « Actifs et passifs détenus à des fins de transaction ».

Les instruments financiers dérivés court terme de gestion de la trésorerie (taux et change) sont considérés comme utilisés à des fins de transaction. En effet, du fait des modalités pratiques d'identification de ces instruments, le groupe n'a pas jugé approprié de mettre en œuvre une comptabilité de couverture. L'effet en résultat de ces instruments dérivés est compensé par celui des

prêts et dettes financières courantes auxquels ils se rattachent. Ainsi, l'impact de ces transactions appréhendées globalement n'apparaît pas comme significatif sur les comptes consolidés.

B) Impact des stratégies de couverture

Couverture de la dette financière (*fair value hedge*)

L'impact en résultat des instruments de couverture adossés aux emprunts obligataires, comptabilisé dans la rubrique du compte de résultat consolidé « Coût de l'endettement financier brut », se décompose de la manière suivante :

Exercice (en millions d'euros)	2009	2008	2007
Effet de la réévaluation des emprunts obligataires	5	(8)	11
Swaps de couverture des emprunts obligataires	(2)	5	(12)
Inefficacité de la couverture de juste valeur	3	(3)	(1)

L'inefficacité n'est pas représentative de la performance du groupe compte tenu de l'objectif de conduire les *swaps* à leur terme. La part court terme de la valorisation des *swaps* ne fait pas l'objet d'une gestion active.

Instruments financiers détenus dans le cadre de couverture de flux futurs (*cash flow hedge*)

Au 31 décembre des exercices 2009, 2008 et 2007, ils sont non significatifs compte tenu de la pratique du groupe de ne pas couvrir les flux futurs.

C) Échéancier des instruments dérivés

L'échéancier des montants notionnels des instruments dérivés hors énergie est présenté dans le tableau suivant :

Au 31 décembre 2009 (en millions d'euros)	Juste valeur	Montant notionnel ^(a)					
		Total	2010	2011	2012	2013	2014
Actif / (Passif)							
Instruments détenus à des fins de couverture de bilan							
Sw aps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)							
Sw aps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)							
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif et passif)							
Sw aps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (passif)							
Sw aps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif)							
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif et passif)		-	-				
Instruments détenus à des fins de couverture de flux futurs							
Sw aps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)							
Sw aps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)							
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif et passif)							
Sw aps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (passif)							
Sw aps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif)							
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif et passif)		-	-				
Instruments détenus à des fins de couverture d'investissements, nets							
Change à terme (actif)							
Change à terme (passif)							
Total change à terme détenus à des fins de couverture d'investissements, nets							
Instruments détenus à des fins de transaction							
Autres sw aps de taux (actif)							
Autres sw aps de taux (passif)							
Total autres swaps de taux (actif et passif)							
Change à terme (actif)							
Change à terme (passif)							
Total change à terme (actif et passif)							

(a) Ces montants fixent le niveau d'engagement notionnel sans être représentatifs d'une perte ou d'un gain latent.

Au 31 décembre 2008 (en millions d'euros)	Juste valeur	Montant notionnel ^(a)						
		Total	2009	2010	2011	2012	2013	2014 et après
Actif / (Passif)								
Instruments détenus à des fins de couverture de bilan								
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)								
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)								
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif et passif)								
Swaps de taux de change en couverture d'emprunts bancaires								
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (passif)								
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif)	2	1 000						
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif et passif)	2	1 000	1 000					
<i>(a) Ces montants fixent le niveau d'engagement notionnel sans être représentatifs d'une perte ou d'un gain latent.</i>								

Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)	Juste valeur	Montant notionnel ^(a)					
		Total	2008	2009	2010	2011	2012
Actif / (Passif)							
Instruments détenus à des fins de couverture de bilan							
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)	(3)	1 000					
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)							
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif et passif)	(3)	1 000	1 000				
Swaps de taux de change en couverture d'emprunts bancaires							
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (passif)							
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif)							
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif et passif)							
<i>(a) Ces montants fixent le niveau d'engagement notionnel sans être représentatifs d'une perte ou d'un gain latent.</i>							

D) Hiérarchie des justes valeurs

Les justes valeurs des instruments financiers hors dérivés d'énergie sont hiérarchisées de la manière suivante :

Au 31 décembre 2009 (en millions d'euros)	Prix cotés sur un marché actif pour des actifs identiques (niveau 1)	Prix basés sur des données observables (niveau 2)	Prix basés sur des données non observables (niveau 3)	Total
Instruments détenus à des fins de couverture de bilan	-	-	-	-
Instruments détenus à des fins de couverture de flux futurs	-	-	-	-
Instruments détenus à des fins de couverture d'investissements nets	-	-	-	-
Instruments détenus à des fins de transaction	-	-	-	-
Actifs disponibles à la vente	4 494	-	-	4 494
Total	4 494	-	-	4 494

La description des différents niveaux de juste valeur est présentée dans la note 1 M(v) de l'annexe aux comptes consolidés.

29. Autres risques et engagements

A la connaissance d'ELF, il n'existe pas de faits exceptionnels, litiges, risques ou engagements hors bilan, susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation financière, le patrimoine, le résultat ou les activités du Groupe.

Enquête sur la concurrence

- 1) À la suite des enquêtes relatives à certaines pratiques commerciales dans l'industrie chimique aux États-Unis, des filiales du groupe Arkema⁴ font l'objet de plusieurs enquêtes pénales et litiges en responsabilité civile aux États-Unis et au Canada pour manquement à la législation sur la concurrence.

En Europe, des enquêtes ont été initiées par la Commission européenne en 2000, 2003 et 2004 relatives à des pratiques commerciales alléguées concernant plusieurs lignes de produits commercialisés par Arkema France ou ses filiales. Une d'entre elles a donné lieu à une condamnation d'Arkema France et d'Elf Aquitaine par la Commission européenne en janvier 2005 à une amende se décomposant en un montant de 45 millions d'euros infligé solidairement à Arkema France et à Elf Aquitaine et en un montant de 13,5 millions d'euros infligé à Arkema France seule. L'appel interjeté par les sociétés concernées devant le Tribunal de première instance des Communautés européennes a été rejeté le 30 septembre 2009 et un recours devant la Cour de Justice des Communautés européennes a été engagé dans le délai imparti.

Deux autres lignes de produits ont donné lieu, respectivement en janvier et en août 2005, à des communications de griefs notifiées par la Commission européenne à Arkema France et à Elf Aquitaine. Arkema France a coopéré avec les autorités dans ces procédures et enquêtes. Ces deux dernières procédures ont respectivement abouti en mai 2006 à la condamnation d'Arkema France, par la Commission européenne, à des amendes de 78,7 et 219,1 millions d'euros dont est tenue conjointement et solidairement Elf Aquitaine à hauteur de 65,1 et 181,35 millions

⁴ Depuis mai 2006, Arkema ne fait plus partie d'ELF.

d'euros. Elf Aquitaine et Arkema France ont interjeté appel de ces deux décisions devant le Tribunal de première instance des Communautés européennes.

Arkema et Elf Aquitaine ont reçu de la Commission européenne en août 2007 une communication de griefs relative à des pratiques anticoncurrentielles alléguées se rapportant à une autre ligne de produits chimiques. À ce titre, une décision rendue en juin 2008 inflige une amende de 22,7 millions d'euros imputée solidairement à Elf Aquitaine et Arkema France à laquelle s'ajoutent des amendes prononcées à l'encontre d'Arkema France et d'Elf Aquitaine pour des montants respectifs de 20,43 et 15,89 millions d'euros. Les sociétés concernées ont décidé d'engager un recours contre cette décision devant la juridiction communautaire compétente.

En dernier lieu, Arkema et Elf Aquitaine ont reçu de la Commission européenne, en mars 2009, une communication de griefs relative à des pratiques anticoncurrentielles alléguées se rapportant à une autre ligne de produits chimiques. La décision dans cette affaire a été rendue par la Commission européenne en novembre 2009. Arkema et Elf Aquitaine se sont vues infliger solidairement des amendes de 11 millions d'euros et, à titre individuel, de 9,92 millions d'euros pour Arkema et 7,71 millions d'euros pour Elf Aquitaine. Cette décision fera l'objet d'un appel devant la juridiction communautaire compétente.

Aucune preuve de l'implication d'Elf Aquitaine dans les pratiques reprochées aux sociétés du groupe Arkema France n'a pu être établie, les amendes qui lui ont été infligées résultant de sa qualité de maison mère.

Bien qu'Arkema France ait mis en œuvre à partir de 2001 un plan visant la mise en conformité des pratiques de ses salariés avec les règles sur la concurrence, il ne peut toutefois être exclu que d'autres procédures concernant des sociétés du groupe Arkema, ainsi que Elf Aquitaine puissent être mises en œuvre à l'initiative des autorités compétentes.

- 2) Par ailleurs, des investigations lancées en octobre 2002 par la Commission européenne dans des filiales de la branche Raffinage & Marketing du groupe ELF ont donné lieu en octobre 2004 à une communication de griefs adressée à Total Nederland N.V. Cette procédure a abouti en septembre 2006 au prononcé d'une amende de 20,25 millions d'euros aux dépens de Total Nederland N.V. Total Nederland N.V. a interjeté appel de cette décision de la Commission européenne devant le Tribunal de première instance des Communautés européennes.

En outre, une communication de griefs a été adressée en mai 2007 par la Commission européenne à Total France visant des pratiques anticoncurrentielles alléguées se rapportant à une autre ligne de produits de la branche Raffinage & Marketing. Total France a été condamnée à ce titre en octobre 2008 à une amende de 128,2 millions d'euros. Total Raffinage & Marketing (nouvelle dénomination de Total France) a interjeté appel de cette décision devant le Tribunal de première instance des Communautés européennes.

En outre, une notification de griefs a été envoyée en juillet 2009 par l'Autorité française de la concurrence à TotalGaz et à Total Raffinage Marketing concernant des pratiques anticoncurrentielles alléguées se rapportant à une autre ligne de produits de la branche Raffinage & Marketing.

- 3) Compte tenu du caractère discrétionnaire du pouvoir reconnu à la Commission européenne dans le processus de détermination des amendes en droit de la concurrence, il est impossible de déterminer avec précision le risque encouru à ce titre par ELF. ELF conteste la mise en cause de sa responsabilité et le mode de détermination des amendes. Quelle que soit l'évolution des enquêtes et procédures ci-dessus, ELF considère que leur issue ne devrait pas avoir d'impact significatif sur sa situation financière et sur ses résultats.

Buncefield

Le 11 décembre 2005, plusieurs explosions suivies d'un important incendie sont survenues à Buncefield, au nord de Londres, dans un dépôt pétrolier exploité par Hertfordshire Oil Storage Limited (HOSL), société détenue à 60% par la filiale britannique d'ELF et à 40% par un autre groupe pétrolier.

L'explosion a fait des blessés, dont la grande majorité a subi des blessures légères, et a causé des dommages matériels au dépôt ainsi qu'à des bâtiments et des résidences situés à proximité du dépôt. La cause retenue par la commission d'enquête mise en place par les pouvoirs publics est le débordement d'essence d'un bac du dépôt. Le rapport définitif de cette commission a été déposé le 11 décembre 2008. Le procès civil, concernant les différends non réglés à l'amiable, a eu lieu d'octobre à décembre 2008. La décision rendue en premier ressort le 20 mars 2009 déclare la filiale britannique d'ELF responsable de l'accident survenu et tenue seule d'indemniser les victimes. Celle-ci a interjeté appel de cette décision. Le procès en appel s'est tenu en janvier 2010. La Cour d'appel, par décision du 4 mars 2010 a confirmé le jugement de première instance. ELF étudie la possibilité d'un recours auprès de la Cour Suprême.

Le montant de la provision au titre de la responsabilité civile figurant dans les comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2009 s'élève à 295 millions € après prise en compte des paiements effectués.

ELF est assuré pour les dommages à ces installations, les pertes d'exploitation et les réclamations des tiers dans le cadre de sa responsabilité civile. La créance résiduelle vis-à-vis des assurances s'élève à 211 millions € au 31 décembre 2009.

ELF considère que, dans l'état actuel des informations à sa disposition, sur la base d'une estimation raisonnable des montants à sa charge dans cette affaire et compte tenu des montants provisionnés, cet accident ne devrait pas avoir d'impact significatif sur la situation financière ou les résultats consolidés du groupe.

Par ailleurs, le 1^{er} décembre 2008, cinq sociétés, dont la filiale britannique d'ELF, se sont vues notifier un acte de poursuites pénales émanant du Health and Safety Executive (HSE) et de l'Environment Agency (EA). En novembre 2009, la filiale britannique d'ELF a décidé de ne pas contester la culpabilité (*plea bargain*) sur des chefs retenus à son encontre et entend faire valoir, dans ce cadre, un certain nombre d'éléments de nature à atténuer la portée des charges qui lui sont reprochées.

30. Informations complémentaires

Impôts payés au Moyen-Orient

Les impôts payés, inclus dans les charges d'exploitation, s'élèvent pour l'exercice 2009 à 47 millions € (111 millions € en 2008 et 86 millions € en 2007).

Droits d'émission de CO₂

Les principes relatifs à la comptabilisation des droits d'émission sont présentés dans la note 1T de l'annexe aux comptes consolidés.

Au 31 décembre 2009, la position globale des sites d'ELF est équilibrée entre les droits d'émission délivrés ou acquis et les émissions réalisées en 2009.

31. Evénements post clôture

ELF et ERG ont conclu le 27 janvier 2010 un accord portant sur la création d'une co-entreprise dans le secteur du Raffinage et du Marketing en Italie. Le pacte d'actionnaires prévoit une gouvernance conjointe, ainsi que l'autonomie opérationnelle de la co-entreprise. Les participations d'ELF et d'ERG s'élèveront respectivement à 49 % et 51 %. Issue de la fusion entre Total Italia et ERG Petroli, la nouvelle entité aura pour raison sociale « TotalErg », et opèrera sous la double marque TOTAL et ERG. TotalErg deviendra l'un des acteurs majeurs de la distribution en Italie, avec près de 13 % de part de marché réseau et plus de 3 400 stations-service. La co-entreprise sera également présente dans le raffinage avec une capacité totale représentant environ 8 % de la demande italienne. L'opération reste soumise à l'approbation des autorités de la concurrence. Jusqu'à cette date, Total Italia et ERG Petroli resteront des entités distinctes et concurrentes.

32. Périmètre de consolidation du sous-groupe ELF

Au 31 décembre 2009, le périmètre de consolidation se compose de 353 sociétés, dont 305 font l'objet d'une intégration globale, 6 d'une intégration proportionnelle et 42 d'une mise en équivalence (identifiées par la lettre E). L'organigramme juridique simplifié ci-dessous présente les principales sociétés consolidées.

Pour chaque filiale figure entre parenthèses le pourcentage d'intérêt du Groupe.

Cette présentation des détections juridiques n'est pas exhaustive et ne rend compte ni des structures opérationnelles ni du poids économique relatif des différentes filiales et des secteurs d'activité.

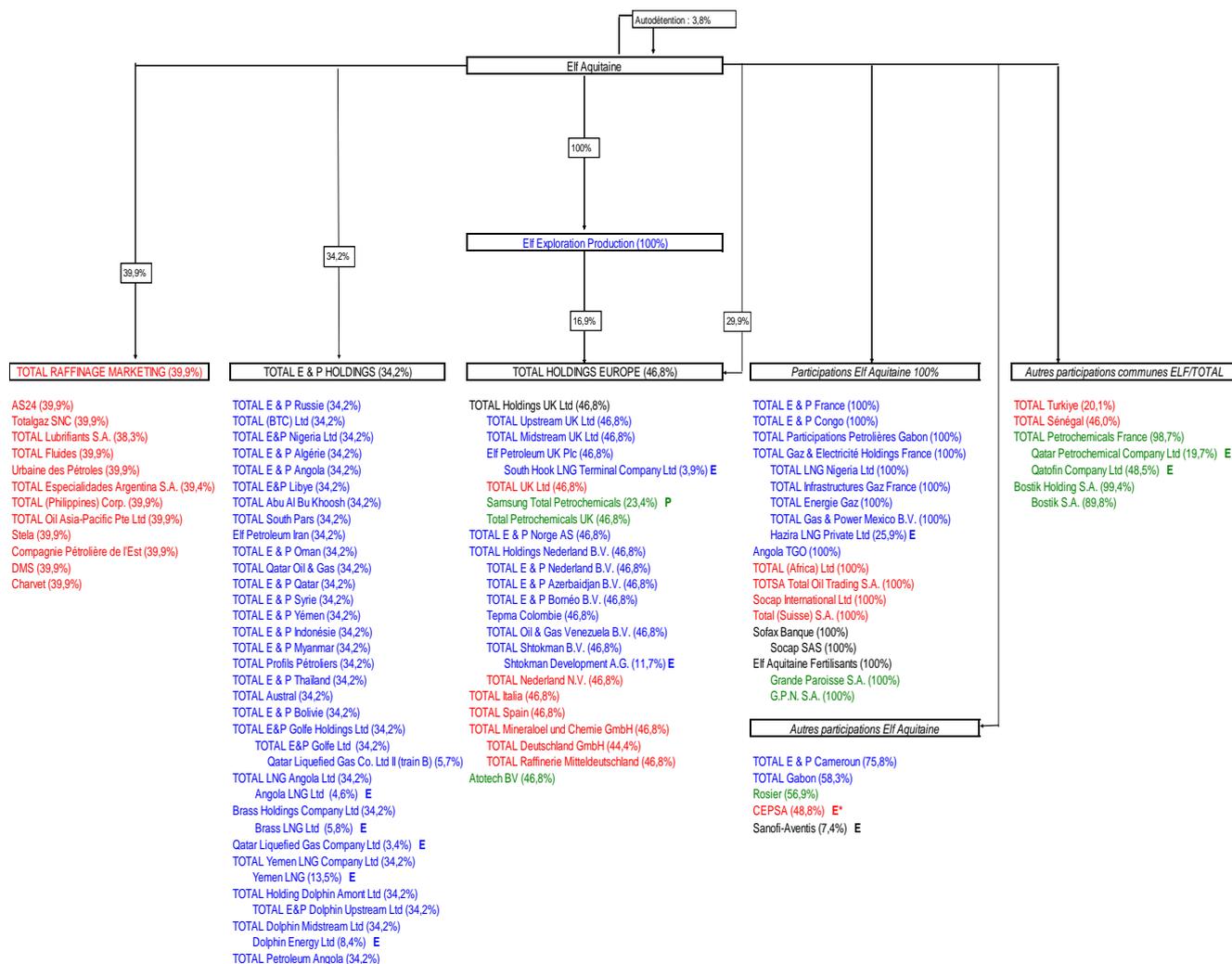
Les secteurs d'activité sont représentés par les codes couleurs suivants:

Amont

Aval

Chimie

Holding



* CEPSA : Société autonome sur laquelle le Groupe exerce une influence notable, à l'exclusion de tout contrôle

**5.11. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES RELATIF A L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention soumise aux dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

Paris et Paris-La Défense, le 15 mai 2009

Les Commissaires aux comptes

CAILLIAU DEDOIT ET ASSOCIES
Jean-Jacques DEDOIT

ERNST & YOUNG Audit
Philippe DIU

5.12. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX D'ELF AQUITAINE RELATIFS A L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Elf Aquitaine S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

Conformément aux recommandations de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, nous rappelons que la crise financière qui s'est progressivement accompagnée au cours de l'année 2008 d'une crise économique, emporte de multiples conséquences pour les entreprises, notamment, au plan de leur activité et de leur financement.

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de forte volatilité des marchés et d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société pour l'évaluation des titres de participation, telles que décrites dans la note 1 de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondages l'application de ces méthodes. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris et Paris-La Défense, le 15 mai 2009

Les Commissaires aux comptes

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIES
Jean-Jacques DEDOUIT

ERNST & YOUNG Audit
Philippe DIU

5.13. COMPTES SOCIAUX D'ELF AQUITAINE RELATIFS A L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

5.13.1. Bilan

(en millions d'euros)

ACTIF	2008			Exercice 2007
	BRUT	Amortissement et provisions	NET	
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles (Note III - A)				
Concessions, brevets, licences et marques	1	-	1	1
Fonds commercial	7	7	-	-
Immobilisations corporelles (Note III - B)				
Autres immobilisations corporelles	6	6	-	-
Immobilisations financières (Note III - C)				
Participations	8 232	761	7 471	7 716
Créances rattachées à des participations	147	122	25	28
Prêts	285	116	169	160
Autres titres immobilisés	1 120	-	1 120	1 119
Autres immobilisations financières	36	-	36	36
TOTAL	9 834	1 012	8 822	9 060
Actif circulant (Note IV et VIII)				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres créances	13 069	-	13 069	11 636
Disponibilités	1	-	1	1
TOTAL	13 070		13 070	11 637
Primes de remboursement des obligations	7	7	-	2
Ecarts de conversion actif (Note IX)	50	-	50	59
TOTAL GENERAL	22 961	1 019	21 942	20 758

(en millions d'euros)

PASSIF	Exercice 2008	Exercice 2007
Capitaux propres (Note V)		
Capital	2 250	2 250
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 080	2 076
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves :		
Réserve légale	225	225
Réserves facultatives	2 816	2 816
Report à nouveau	10 444	9 724
Résultat de l'exercice	3 654	2 960
Acompte sur dividende	(1 234)	(1 082)
Provisions réglementées	16	16
TOTAL	20 251	18 985
Provisions pour risques et charges (Note VI)	520	605
TOTAL	520	605
Dettes	-	-
Emprunts obligataires (Note VII)	1 005	1 005
Dettes auprès des établissements de crédit (Note VII)	36	36
Emprunts et dettes financières divers (Note VII)	124	114
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3	5
Dettes fiscales et sociales	1	5
Autres dettes	1	1
Produits constatés d'avance	1	2
TOTAL	1 171	1 168
Ecart de conversion de passif (Note IX)	-	-
TOTAL	21 942	20 758

5.13.2. Compte de résultat

(en millions d'euros)

	Exercice 2008	Exercice 2007
Charges d'exploitation		
Autres achats et charges externes	5	16
Impôts, taxes et versements assimilés	2	1
Dotations aux amortissements sur immobilisations		
Total charges d'exploitation	7	17
<i>Résultat d'exploitation</i>	(7)	(17)
Produits financiers		
Dividendes (Note XI)	2 860	2 587
Produits sur créances de l'actif immobilisé	11	19
Intérêts et produits assimilés	472	440
Reprises sur provisions et transferts de charges	60	45
Différences positives de change	1	1
Total produits financiers	3 404	3 092
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions	192	282
Intérêts	56	49
Différences négatives de change	2	
Total charges financières	250	331
<i>Résultat financier</i>	3 154	2 761
<i>Résultat courant avant impôt</i>	3 147	2 744
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	4	17
Sur opérations en capital	1 178	426
Reprises sur provisions et transferts de charges	118	470
Total produits exceptionnels	1 300	913
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	421	337
Sur opérations en capital	132	111
Dotations aux amortissements et aux provisions	42	50
Total charges exceptionnelles	595	498
<i>Résultat exceptionnel (Note XIII)</i>	705	415
Impôts sur les bénéfices	198	199
Bénéfice	3 654	2 960

5.13.3. Annexe aux comptes sociaux

Note I - Principes comptables

A) *Principes comptables*

Les comptes annuels sont établis suivant les principes comptables généralement admis en France et, notamment, ceux énoncés dans les Plans Comptables Professionnels des Entreprises de Recherche et de Production des Hydrocarbures et des Industries du Raffinage et de la Distribution des Hydrocarbures.

B) *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie estimée des biens. L'amortissement économique pratiqué est l'amortissement linéaire.

C) *Immobilisations financières*

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur historique.

Les immobilisations financières font l'objet à la clôture d'une évaluation selon les principes suivants :

a) *Filiales d'exploration et production pétrolières :*

Les titres et les créances rattachées sont totalement dépréciés en l'absence de découverte d'hydrocarbures; en cas de découverte, et dans la mesure où les conditions économiques de développement sont assurées, la dépréciation éventuelle correspond à la partie estimée non récupérable des financements consentis.

b) *Filiales industrielles et autres :*

Les provisions pour dépréciation de titres et créances rattachées sont calculées selon une approche multi-critères faisant généralement référence à la quote-part des capitaux propres détenus, à la valeur économique, aux cash-flows nets futurs et aux perspectives de rentabilité. Il peut être également tenu compte de l'intérêt de détention des filiales pour apprécier la valeur d'utilité des titres.

D) *Evaluation des dettes et créances exprimées en monnaies étrangères*

Les créances et dettes en devises étrangères sont converties en euros au cours de change à la clôture de l'exercice.

Les différences de conversion sont comptabilisées en écart de conversion actif ou passif. Les pertes de change latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour risques de change.

E) *Instruments financiers*

Dans le cadre de sa stratégie de couverture de change et de taux, Elf Aquitaine a recours à différents instruments financiers dont les plus fréquemment utilisés sont les swaps (de taux et de devises).

Les différentiels d'intérêts ou les reports et déports attachés à ces swaps sont constatés, prorata temporis, au compte de résultat en charges ou produits financiers, sur la durée de vie des éléments auxquels ils sont adossés.

F) Provisions pour risques et charges

a) Provisions pour pertes de change :

Ces provisions couvrent les pertes potentielles selon les principes exposés dans la note I-D.

b) Provisions pour retraite du personnel :

Le personnel bénéficie d'avantages en matière de retraite et de préretraite, complémentaires aux obligations légales résultant des régimes généraux. En outre, la législation française et certaines législations étrangères prévoient le versement d'indemnités de fin de carrière en fonction de l'ancienneté des agents.

Les plans de retraite sont généralement à la charge exclusive de l'employeur sans participation des employés et ne font pas l'objet d'un préfinancement. Ils octroient une garantie de ressources en fonction de l'ancienneté, sous déduction des pensions versées par les régimes généraux obligatoires.

A compter du 1er janvier 1995, le régime de retraite de la branche Hydrocarbures a été amendé. Les droits antérieurs ont été préservés, mais, à compter de cette date, ce régime a cessé de produire de nouveaux droits et a été remplacé par un nouveau régime à cotisations définies.

Le Groupe fait procéder régulièrement aux évaluations actuarielles de ces différents accords par un cabinet d'actuaire international indépendant.

c) Provisions pour autres risques et charges :

La société provisionne les divers risques ou charges connus à la clôture de l'exercice, ainsi que les engagements de retraite (intégralité ou complément) relatifs aux filiales (cf. note VI).

G) Primes de remboursement des emprunts obligataires

Les primes sont amorties, prorata temporis, sur la durée de vie de chaque emprunt.

Note II - Fiscalité

Depuis le 1^{er} janvier 2000, Elf Aquitaine filiale détenue à 95,70 % par TOTAL S.A., entre dans le périmètre d'intégration fiscale de sa maison mère. La convention d'intégration prévoit que les sociétés membres du périmètre d'intégration comptabilisent l'impôt qui serait dû en l'absence d'intégration.

Note III - Actif immobilisé

A) Immobilisations incorporelles

(millions d'euros)

	Au 31.12.2007	Augmentations	Diminutions	Ecart de conversion	Au 31.12.2008
Valeurs brutes	8	-	-	-	8
Amortissements/ Provisions	7	-	-	-	7
Valeurs nettes	1	-	-	-	1

B) Immobilisations corporelles

(millions d'euros)

	Au 31.12.2007	Augmentations	Diminutions	Ecart de conversion	Au 31.12.2008
Valeurs brutes	6	-	-	-	6
Amortissements	6	-	-	-	6
Valeurs nettes	-	-	-	-	-

C) Immobilisations financières

L'analyse par secteur d'activité est détaillée dans le tableau ci-après.

a) Valeurs brutes

Le tableau qui suit retrace tous les mouvements dans les comptes : investissements, cessions, apports et transferts entre comptes.

(millions d'euros)

SECTEURS D'ACTIVITE		VARIATIONS					Au 31.12.2008
		MONETAIRES		NON MONETAIRES		Ecart conversion	
		Augmentations	Diminutions	Augmentations	Diminutions		
Exploration/Production	* 1 198	5			(5) (26)	32	1 209
Aval Gaz	527						527
Raffinage/Marketing	1 935	(2) 16	(1)				1 950
Chimie	1 900					9	1 909
Santé	911		(3) (131)				780
Autres secteurs	* 2 323	(4) 6	(3)				2 326
Actions propres (1)	1 119						1 119
TOTAL	9 913	27	(135)		(26)	41	9 820

(1) correspond à 10 635 844 actions propres.

(2) augmentation du capital TOTAL AFRICA :

16

(3) cession titres SANOFI :

(131)

(4) augmentation TOTAL DEVELOPPEMENT REGIONAL :

6

(5) liquidation ELF AQUITAINE ALGERIE :

(26)

* les comptes rattachés 2007 ont été affectés dans les secteurs suivants :

- Exploration / Production + 24

- Autres secteurs + 41

b) Provisions pour dépréciation des titres et créances rattachées

(millions d'euros)

	DEPRECIATIONS				VALEURS NETTES		
	Au 31.12.2007	Augmentation	Diminution	Ecart Conversion	Au 31.12.2008	2007	2008
EXPLORATION/PRODUCTION	292	4	⁽¹⁾ (26)	31	301	906	908
AVAL GAZ		1	(1)			527	527
RAFFINAGE/MARKETING	4				4	1 931	1 946
CHIMIE	262				262	1 638	1 647
SANTE						911	780
AUTRES SECTEURS	296	⁽²⁾ 136			432	2 027	1 894
ACTIONS PROPRES						1 119	1 119
TOTAL	854	141	(27)	31	999	9 059	8 821

Dont entreprises liées :

Valeurs brutes	6 779
Provisions	917
Valeurs nettes	5 862

⁽¹⁾ liquidation ELF AQUITAINE ALGERIE : (26)

⁽²⁾ dépréciation des titres ELF AQUITAINE FERTILIZANTS : 136

Note IV - Actif circulant

(millions d'euros)

31 DECEMBRE	2008		2007	
	Brut	Provisions pour dépréciation	Net	Net
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances d'exploitation	13 069	-	13 069	11 636
Disponibilité	1		1	1
Total ^{(1) (2)}	13 070	-	13 070	11 637

(1) dont entreprises liées : 13 051 en 2008 et 11 631 en 2007

(2) la totalité est à moins d'un an

Note V - Capitaux propres

Les variations des capitaux propres se présentent comme suit :

(millions d'euros)

	Situation au 31/12/08	Mouvements de l'exercice 2008	Affectation du résultat 2007	Situation au 31/12/07	Mouvements de l'exercice 2007	Affectation du résultat 2007	Situation au 31/12/06
Capital ⁽¹⁾	2 250	-		2 250	1		2 249
Primes d'émission, de fusion, d'apport ⁽²⁾	2 080	4		2 076	6		2 070
Réserves :							
Légale	225	-		225			225
Facultatives	2 816	-		2 816			2 816
Report à nouveau	10 444	10 444	(9 724)	9 724	9 724	(9 687)	9 687
Résultat :							
2006						(2 060)	2 060
2007			(2 960)	2 960	2 960		
2008	3 654	3 654					
Acompte s/dividende	(1 234)	(1 234)	1 082	(1 082)	(1 082)	941	(941)
Provisions réglementées	16			16			16
TOTAL	20 251	12 868	(11 602)	18 985	11 609	(10 806)	18 182

⁽¹⁾ augmentation de capital liée au plan option n°7 pour 37 326 actions émises à 114,76 €

⁽²⁾ prime d'émission, de fusion, d'apport : augmentation liée au plan d'option pour 4

Note VI - Provisions pour risques et charges

(millions d'euros)

	2008	2007	2006
PROVISIONS POUR PERTES DE CHANGE	50	59	45
PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES	470	546	966
TOTAL	520	605	1 011

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste comprend :

- ♦ 4 millions € au titre de l'engagement relatif au plan de départ en retraite anticipée volontaire de l'Exploration Production.
- ♦ 466 millions € au titre de la prise en compte des engagements sociaux concernant le personnel des filiales Elf Exploration Production (EEP) et Total Exploration Production France (TEPF) qu' Elf Aquitaine a repris consécutivement à l'absorption de EAP en 1997.

Il convient de rappeler que les engagements sociaux relatifs au personnel en activité appartenant aux sociétés Elf Exploration Production et Total Exploration Production France ont été comptabilisés pour la première fois dans les comptes sociaux d'Elf Aquitaine en 1997.

L'impact de ce changement de méthode avait réduit au 1er janvier 1997 les capitaux propres de 517 millions €

Note VII - Dettes

L'endettement financier à long et court terme, évalué au taux de clôture, s'analyse comme suit :

(millions d'euros)

Analyse par devises	31.12.2007		VARIATIONS		31.12.2008	
	Devises	Euros	Augmentation	Diminution	Devises	Euros
Dettes à long terme EUR	EUR	1 114	10	(1 000)	EUR	124
Dettes à CT et comptes rattachés EUR	EUR	41	1 000		EUR	1 041
TOTAL		1 155	1 010	(1 000)	EUR	1 165

Note VIII - Echancier des créances et dettes

A) Créances

(millions d'euros)

	VALEUR NETTE	- 1 AN	+ 1 AN
ACTIF IMMOBILISE			
- Créances rattachées à des participations	25	4	21
- Prêts	169	-	169
- Autres immobilisations financières	36	36	-
ACTIF CIRCULANT			
- Autres créances	13 069	13 069	-
TOTAL	13 299	13 109	190

B) Dettes

(millions d'euros)

	MONTANT	- 1 AN	DE 1 AN A 5 ANS	+ 5 ANS	NON ECHEANCE ^(*)
- EMPRUNTS OBLIGATAIRES	1 005	1 005			
- DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	36	36			
- EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	124				124
- DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3	3			
- DETTES FISCALES ET SOCIALES	1	1			
- AUTRES DETTES	1	1			
TOTAL	1 170	1 046			124

^(*) Les montants non échancés correspondent à divers emprunts remboursables sans échancier préétabli.

Note IX - Ecart de conversion

	<i>(millions d'euros)</i>		
ECARTS DE CONVERSION	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2006
ECARTS DE CONVERSION – ACTIF			
- Long terme	50	59	40
- Court terme	-		5
TOTAL	50	59	45
ECARTS DE CONVERSION – PASSIF			
- Long terme	-	-	-
- Court terme	-	-	1
TOTAL	-	-	1

Note X - Créances et dettes d'exploitation

	SOCIETES LIEES OU AYANT UN LIEN DE PARTICIPATION	AUTRES	<i>(millions d'euros)</i> TOTAL
CREANCES (en valeurs nettes) :			
Autres créances	13 051	18	13 069
DETTES :			
Fournisseurs et comptes rattachés	3	-	3
Dettes fiscales et sociales	-	1	1
Autres dettes	-	1	1

Note XI - Dividendes

		<i>(millions d'euros)</i>
	2008	2007
Dividendes	2 860	2 587
TOTAL	2 860	2 587
Par zone d'activité		
France		
Etranger	2 283	1 871
	577	716
TOTAL	2 860	2 587
dont entreprises liées	2 860	2 587

Note XII - Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

		<i>(millions d'euros)</i>
	2008	2007
<i>TOTAL des charges financières</i>	250	331
dont entreprises liées	190	280
<i>TOTAL des produits financiers</i>	3 404	3 092
dont entreprises liées	3 403	3 091

Note XIII - Résultat exceptionnel

Le profit exceptionnel de 705 millions € représente essentiellement 1 046 € de plus value sur cession de titres SANOFI et 378 millions € de charge d'externalisation de la Caisse de Retraite Elf Aquitaine.

Note XIV - Cautionnements, avals et garanties

A) Engagements donnés

(millions d'euros)

	2008	2007	2006
EXPLORATION PRODUCTION	3	70	72
RAFFINAGE-DISTRIBUTION	-	-	110
COMMERCE INTERNATIONAL	3	23	50
AUTRES	2	2	6
TOTAL	8	95	238

Ces engagements se rapportent essentiellement aux garanties données sur des emprunts et des tirages effectués par des filiales pour les besoins de l'exploitation du Groupe.

Dans le cadre de l'accord conclu avec les organisations syndicales en date du 28 février 1995 sur la révision du régime de la Caisse de Retraite Elf Aquitaine (CREA), Elf Aquitaine s'est portée garante du paiement des prestations dues aux agents de ses filiales au titre de ce régime désormais clos.

Elf Aquitaine s'engage à fournir à Elf Aquitaine Fertilizants, si nécessaire, les moyens financiers permettant à sa filiale Grande Paroisse de faire face à des recours non couverts par ses polices de responsabilité civile dans le cadre de l'accident de l'usine AZF de Toulouse.

B) Engagements reçus

(millions d'euros)

	2008	2007	2006
RAFFINAGE DISTRIBUTION	-	-	5

Note XV - Instruments financiers

Dans le cadre de sa gestion courante, Elf Aquitaine a réalisé des opérations sur différents marchés des instruments financiers. Ces opérations ont porté notamment sur des contrats d'échanges de taux.

31 décembre (Montants notionnels en millions d'euros)	2008	2007
Swaps d'émission	1 000 ⁽¹⁾	1 000
Autres swaps	32 ⁽²⁾	39

(1) La valeur de marché des swaps d'émission au 31 décembre 2008 est de 32 millions €, pied de coupon comme la valeur comptable. Elle a été déterminée sur une base individuelle en actualisant les flux de trésorerie futurs avec les courbes de taux « zéro coupon » en vigueur à la clôture des exercices avec prise en compte d'un spread déterminé pour le groupe.

(2) La valeur de marché au 31 décembre 2008 est de 2 millions €.

Note XVI - Tableau des filiales et participations

A - RENSEIGNEMENTS DETAILLES DES PRINCIPALES FILIALES ET PARTICIPATIONS (dont la valeur d'inventaire des titres est supérieure à 1 % du capital social d'Elf Aquitaine)	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE LE CAPITAL	QUOTE PART DU CAPITAL DETENU	BENEFICE DU DERNIER EXERCICE CLOS	
	Millions de devises	Millions de devises	en %	Millions de devises	
<i>Filiales détenues à plus de 50 %</i>					
<u>EXPLORATION - PRODUCTION</u>					
TOTAL EP FRANCE	EUR	76	143	100,00	136
TOTAL GABON (*)	USD	76	440	58,28	-
TOTAL E&P CONGO	USD	17	1 867	100,00	497
TOTAL E&P CAMEROUN	USD	3	1	75,80	133
TOTAL PARTICIPATION PETROLIERE GABON	USD	38	7	100,00	86
<u>COMMERCE INTERNATIONAL TRADING</u>					
TOTSA – TOTAL OIL TRADING S.A.	CHF	11	1 434	99,99	572
<u>AVAL GAZ</u>					
TOTAL GAZ & ELECTRICITE HOLDING FRANCE	EUR	72	468	100,00	2
<u>RAFFINAGE – DISTRIBUTION</u>					
TOTAL AFRICA S.A.	EUR	84	11	100,00	16
TOTAL UNION OCEANE	EUR	68	1 227	100,00	1
ELF ANTARGAZ INTERNATIONAL	EUR	12	5	100,00	(2)
<u>CHIMIE</u>					
TOTAL PETROCHEMICALS FRANCE	EUR	201	278	98,73	(72)
BOSTIK HOLDING S.A.	EUR	335	120	99,43	11
<u>AUTRES</u>					
SOGELFA	EUR	133	779	100,00	29
SOFAX BANQUE	EUR	6	805	100,00	28
ELF AQUITAINE FERTILIZANTS	EUR	365	(203)	100,00	(136)
ODIVAL	EUR	489	552	100,00	151
<i>Participations détenues entre 10 % et 50 %</i>					
<u>EXPLORATION – PRODUCTION</u>					
TOTAL HOLDINGS EUROPE	EUR	65	4 453	29,94	2 930
TOTAL E&P HOLDINGS	EUR	5	1 228	34,17	3 103
<u>RAFFINAGE - DISTRIBUTION</u>					
TOTAL RAFFINAGE MARKETING	EUR	624	2	39,88	(1)
<u>SANTE</u>					
SANOFI AVENTIS	EUR	2 631	16 027	11,29	3 097

(*) Société cotée dont le résultat n'a pas encore été communiqué.

B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR TOUTES LES FILIALES ET PARTICIPATIONS (en millions d'euros)	FILIALES	PARTICIPATIONS
VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS		
Valeurs brutes	5 256	2 973
Valeurs nettes	4 496	2 972
VALEUR DES PRETS ET AVANCES ACCORDEES	111	2
MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNES	8	-
MONTANT DES DIVIDENDES ENCAISSES	724	2 136

Note XVII - Résultats (et autres éléments caractéristiques) de la société au cours des cinq derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS	2008	2007	2006	2005	2004
I – CAPITAL EN FIN D’EXERCICE (en euros)					
Capital social ⁽¹⁾	2 250 145 280	2 249 846 672	2 249 420 560	2 248 961 704	2 243 384 136
Nombre des actions ordinaires existantes	281 268 160	281 230 834	281 177 570	281 120 213	280 423 017
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d’actions futures à créer :					
- par conversion d’obligations					
- par exercice de bons de souscription					
- par exercice d’options de souscription	96 386	133 712	186 976	242 559	953 855
II – OPERATIONS ET RESULTAT DE L’EXERCICE (en millions d’euros)					
Chiffre d’affaires hors taxes					
Résultat avant impôts, participations des salariés, amortissements et provisions	3 908	2 976	2 825	3 483	1 543
Impôts sur les bénéfices	198	199	265	109	48
Participation des salariés					
Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	3 654	2 960	2 060	2 652	1 100
Résultat distribué	1 234	2 241	2 023	1 752	1 457
III – RESULTAT PAR ACTION (en euros)					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant amortissements et provisions	13,19	9,87	9,10	9,04	5,33
Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	12,99	10,52	7,33	9,43	3,92
Dividende attribué à chaque action (net)			7,48	6,48	5,40
Impôt déjà payé (avoir fiscal)					
Revenu global pour chaque action	9,12	8,28	7,48	6,48	5,40
IV – PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l’exercice					
Montant de la masse salariale de l’exercice					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l’exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales...)					

⁽¹⁾ Augmentation de capital :

2003 - Augmentation de capital liée au :

- . plan d’option n° 4 pour 117 639 actions émises
- . plan d’option n° 5 pour 206 519 actions émises
- . plan d’option n° 6 pour 194 265 actions émises

- . plan d’option n° 7 pour 7 235 actions émises
- . plan d’option IMT pour 174 379 actions émises

2004 - Augmentation de capital liée au :

- . plan d’option n° 5 pour 262 621 actions émises
- . plan d’option n° 6 pour 415 951 actions émises
- . plan d’option n° 7 pour 218 886 actions émises

- . plan d’option n° 8 pour 2 000 actions émises
- . plan d’option IMT pour 678 198 actions émises

2005 - Augmentation de capital liée au :

- . plan d’option n° 6 pour 227 875 actions émises
- . plan d’option n° 7 pour 201 406 actions émises

- . plan d’option n° 8 pour 51 600 actions émises
- . plan d’option IMT pour 216 315 actions émises

2006 - Augmentation de capital liée au :

- . plan d’option n° 7 pour 57 357 actions émises

2007 - Augmentation de capital liée au :

- . plan d’option n° 7 pour 53 264 actions émises

2008 - Augmentation de capital liée au :

- . plan d’option n° 7 pour 37 326 actions émises

Note XVIII - Engagements sociaux Elf Aquitaine

Elf Aquitaine a procédé en 2008, à l'externalisation de certains engagements sociaux auprès d'Organismes d'Assurance pour un montant de 378 millions €

Une opération similaire avait été réalisée en 2001 et 2000 respectivement pour un montant de 360 millions € et 460 millions €

Note XIX - Consolidation

Les comptes d'Elf Aquitaine sont consolidés par intégration globale dans les comptes du groupe TOTAL S.A. depuis le 1er janvier 2000.

5.14. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES D'ELF AQUITAINE RELATIFS A L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Elf Aquitaine S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Certains principes comptables appliqués par votre société impliquent une part importante de jugements et d'estimations. La mise en œuvre de ces jugements et estimations concerne principalement l'application de la méthode dite des « Successful efforts » pour les activités pétrolières, la dépréciation des actifs immobilisés, les provisions pour restitution des sites et risques et charges liées à l'environnement, la valorisation des engagements de retraite et la détermination des impôts courants et différés. Une information détaillée sur l'application de ces principes comptables est donnée dans l'annexe aux comptes consolidés.

Nos travaux relatifs aux jugements ou estimations significatifs retenus par la direction et qui peuvent découler de l'application de ces principes comptables nous ont permis d'apprécier leur caractère raisonnable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 15 mai 2009

Les Commissaires aux comptes

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIES
Jean-Jacques DEDOUIT

ERNST & YOUNG Audit
Philippe DIU

5.15. COMPTES CONSOLIDES D'ELF AQUITAINE RELATIFS A L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

5.15.1. Bilan consolidé

Au 31 décembre (en millions d'euros)		2008	2007	2006
ACTIF				
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations incorporelles	<i>Notes 5 et 10</i>	2 320	1 911	1 792
Immobilisations corporelles	<i>Notes 5 et 11</i>	35 042	32 421	31 040
Sociétés mises en équivalence : titres et prêts	<i>Note 12</i>	12 309	12 741	11 968
Autres titres	<i>Note 13</i>	4 510	6 302	6 130
Instruments de couverture des dettes financières non courantes	<i>Note 20</i>	-	-	9
Autres actifs non courants	<i>Note 14</i>	2 182	1 912	1 657
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		56 363	55 287	52 596
ACTIFS COURANTS				
Stocks	<i>Note 15</i>	6 598	9 693	8 124
Clients et comptes rattachés	<i>Note 16</i>	12 404	16 168	14 168
Autres créances	<i>Note 16</i>	7 037	4 630	4 656
Actifs financiers courants		2	-	844
Trésorerie et équivalents de trésorerie		35 001	30 681	25 993
TOTAL ACTIFS COURANTS		61 042	61 172	53 785
TOTAL ACTIF		117 405	116 459	106 381
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Capital		2 250	2 250	2 249
Primes et réserves consolidées		48 483	46 666	42 257
Ecarts de conversion		(2 255)	(2 056)	(514)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	<i>Note 17</i>	48 478	46 860	43 992
Intérêts minoritaires		17 291	16 607	14 911
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		65 769	63 467	58 903
PASSIFS NON COURANTS				
Impôts différés	<i>Note 9</i>	6 792	6 943	6 123
Engagements envers le personnel	<i>Note 18</i>	1 097	1 681	1 927
Provisions et autres passifs non courants	<i>Note 19</i>	6 756	5 693	5 336
TOTAL PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS		14 645	14 317	13 386
DETTES FINANCIERES NON COURANTES	<i>Note 20</i>	7 380	7 810	6 859
DETTES COURANTES				
Fournisseurs et comptes rattachés		11 840	15 096	12 385
Autres créiteurs et dettes diverses	<i>Note 21</i>	9 237	9 353	8 919
Dettes financières courantes	<i>Note 20</i>	8 534	6 416	5 929
Autres passifs financiers courants	<i>Note 20</i>	-	-	-
TOTAL DETTES COURANTES		29 611	30 865	27 233
TOTAL PASSIF		117 405	116 459	106 381

5.15.2. Compte de résultat consolidé

Exercice (en millions d'euro ⁽¹⁾)		2008	2007	2006
Chiffre d'affaires	<i>Notes 4 et 5</i>	162 390	139 389	133 245
Droits d'accises		(17 427)	(19 398)	(18 755)
Produits des ventes		144 963	119 991	114 490
Achats, nets des variations de stocks	<i>Note 6</i>	(102 640)	(79 704)	(75 272)
Autres charges d'exploitation	<i>Note 6</i>	(13 564)	(12 692)	(12 806)
Charges d'exploration	<i>Note 6</i>	(435)	(673)	(472)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers		(4 804)	(4 531)	(4 198)
Autres produits	<i>Note 7</i>	174	404	238
Autres charges	<i>Note 7</i>	(479)	(281)	(504)
Coût de l'endettement financier brut		(651)	(620)	(580)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		1 239	1 209	995
Coût de l'endettement financier net	<i>Note 28</i>	588	589	415
Autres produits financiers	<i>Note 8</i>	573	595	582
Autres charges financières	<i>Note 8</i>	(296)	(250)	(239)
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	<i>Note 12</i>	1 501	1 742	1 558
Charge d'impôt	<i>Note 9</i>	(14 818)	(12 992)	(13 414)
Résultat net des activités poursuivies (Groupe hors S.D.A.*)		10 763	12 198	10 378
Résultat net des activités abandonnées (S.D.A*)	<i>Note 31</i>	-	-	(18)
Résultat de l'ensemble consolidé		10 763	12 198	10 360
Part du groupe		5 941	6 670	5 680
Intérêts minoritaires		4 822	5 528	4 680
Résultat net par action (euro ⁽²⁾)		21,95	24,65	21,00
Résultat net dilué par action (euro ⁽²⁾)		21,95	24,64	20,99
Résultat net ajusté		7 460	6 331	6 395
Résultat net ajusté dilué par action (euro ⁽²⁾)		27,56	23,39	23,63

(1) Excepté pour les résultats nets par action

* Société de Développement Arkema

(2) La répartition du résultat par action entre activités poursuivies et abandonnées est fournie dans la note 31 de l'annexe aux comptes consolidés.

5.15.3. Tableau des flux de trésorerie consolidé

(Note 26)			
Exercice (en millions d'euros)	2008	2007	2006
FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION			
Résultat de l'ensemble consolidé	10 763	12 198	10 360
Amortissements et pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles	5 138	5 005	4 655
Provisions et impôts différés	308	624	876
Effet de l'externalisation des engagements sociaux	(505)	-	(113)
(Plus) moins-value sur cessions d'actifs	(112)	(404)	(238)
Dividendes moins quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence	(210)	(912)	(930)
Diminution (Augmentation) du besoin en fonds de roulement	1 526	(672)	(638)
Autres, nets	85	112	86
Flux de trésorerie d'exploitation	16 993	15 951	14 058
FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT			
Investissements corporels et incorporels	(8 493)	(8 253)	(7 096)
Coût d'acquisition de sociétés consolidées, net de la trésorerie acquise	(349)	(5)	(30)
Coût d'acquisition de titres	(271)	(1 001)	(285)
Augmentation des prêts non courants	(551)	(637)	(886)
Investissements	(9 664)	(9 896)	(8 297)
Produits de cession d'actifs corporels et incorporels	52	472	115
Produits de cession de titres consolidés, net de la trésorerie cédée	4	32	164
Produits de cession d'autres titres	1 223	425	477
Remboursement de prêts non courants	540	335	467
Désinvestissements	1 819	1 264	1 223
Flux de trésorerie d'investissement	(7 845)	(8 632)	(7 074)
FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT			
Variation de capital :			
- actionnaires de la société mère	4	6	6
- actionnaires minoritaires	-	474	12
Dividendes payés :			
- aux actionnaires de la société mère	(2 392)	(2 165)	(1 883)
- aux actionnaires minoritaires	(3 368)	(2 966)	(3 065)
Emission nette d'emprunts non courants	407	1 581	(69)
Variation des dettes financières courantes	1 138	511	1 238
Variation des actifs et passifs financiers courants	-	762	(844)
Flux de trésorerie de financement	(4 211)	(1 797)	(4 605)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	4 937	5 522	2 379
Incidence des variations de change	(617)	(834)	(683)
Trésorerie en début de période	30 681	25 993	24 297
Trésorerie à fin de période	35 001	30 681	25 993

5.15.4. Variation des capitaux propres consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	Actions émises		Primes et réserves consolidées	Ecart de conversion	Actions autodétenues		Capitaux propres - part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
	Nombre	Montant			Nombre	Montant			
Au 1^{er} janvier 2006	281 120 213	3 368	39 395	604	(10 635 767)	(1 119)	42 248	13 916	56 164
Résultat net 2006	-	-	5 680	-	-	-	5 680	4 680	10 360
Evaluations directes en capitaux propres	-	-	172	(1 178)	-	-	(1 006)	(612)	(1 618)
Total hors transactions avec les actionnaires	-	-	5 852	(1 178)	-	-	4 674	4 068	8 742
Spin-off S.D.A.	-	-	(1 281)	60	-	-	(1 221)	(8)	(1 229)
Dividendes	-	-	(1 883)	-	-	-	(1 883)	(3 065)	(4 948)
Emissions d'actions	57 357	-	6	-	-	-	6	-	6
Variation de périmètre et effets des cessions internes	-	-	81	-	-	-	81	-	81
Paiement en actions	-	-	87	-	-	-	87	-	87
Transactions avec les actionnaires	57 357	-	(2 990)	60	-	-	(2 930)	(3 073)	(6 003)
Au 31 décembre 2006	281 177 570	3 368	42 257	(514)	(10 635 767)	(1 119)	43 992	14 911	58 903
Résultat net 2007	-	-	6 670	-	-	-	6 670	5 528	12 198
Evaluations directes en capitaux propres	-	-	255	(1 542)	-	-	(1 287)	(866)	(2 153)
Total hors transactions avec les actionnaires	-	-	6 925	(1 542)	-	-	5 383	4 662	10 045
Dividendes	-	-	(2 165)	-	-	-	(2 165)	(2 966)	(5 131)
Emissions d'actions	53 264	1	5	-	-	-	6	-	6
Variation de périmètre et effets des cessions internes	-	-	(464)	-	-	-	(464)	-	(464)
Paiement en actions	-	-	108	-	-	-	108	-	108
Transactions avec les actionnaires	53 264	1	(2 516)	-	-	-	(2 515)	(2 966)	(5 481)
Au 31 décembre 2007	281 230 834	3 369	46 666	(2 056)	(10 635 767)	(1 119)	46 860	16 607	63 467
Résultat net 2008	-	-	5 941	-	-	-	5 941	4 822	10 763
Evaluations directes en capitaux propres	-	-	(1 813)	(199)	-	-	(2 012)	(770)	(2 782)
Total hors transactions avec les actionnaires	-	-	4 128	(199)	-	-	3 929	4 052	7 981
Dividendes	-	-	(2 392)	-	-	-	(2 392)	(3 368)	(5 760)
Emissions d'actions	37 326	-	4	-	-	-	4	-	4
Rachat d'actions	-	-	-	-	(77)	-	-	-	-
Variation de périmètre et effets des cessions internes	-	-	(5)	-	-	-	(5)	-	(5)
Paiement en actions	-	-	82	-	-	-	82	-	82
Transactions avec les actionnaires	37 326	-	(2 311)	-	(77)	-	(2 311)	(3 368)	(5 679)
Au 31 décembre 2008	281 268 160	3 369	48 483	(2 255)	(10 635 844)	(1 119)	48 478	17 291	65 769

5.15.5. Annexe aux comptes consolidés

(Montants en millions d'euros)

Introduction

Les comptes consolidés d'Elf Aquitaine sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telles qu'adoptées par l'Union européenne et les normes IFRS telles que publiées par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) au 31 décembre 2008.

Les méthodes et principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 31 décembre 2008 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2007, à l'exception des normes, amendements et interprétations IFRS d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008 (et qui n'avaient pas été appliqués par anticipation par le Groupe). Leur application n'a pas d'impact sur les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2008.

La préparation des états financiers selon les normes IFRS implique que la Direction Générale du Groupe effectue des estimations et retienne des hypothèses qui affectent les valeurs pour lesquelles les actifs, passifs et passifs éventuels sont comptabilisés à la date de préparation des états financiers et les produits et charges comptabilisés sur la période. La Direction Générale du Groupe revoit régulièrement ces estimations et hypothèses en s'appuyant sur l'expérience et divers autres facteurs considérés comme raisonnables pour estimer la valeur comptable des actifs et passifs. Les résultats réalisés peuvent différer significativement de ces estimations lorsque des circonstances ou hypothèses différentes s'appliquent. La mise en œuvre de ces estimations et hypothèses concernent principalement l'application de la méthode dite des *successful efforts* pour les activités pétrolières, la dépréciation des actifs immobilisés, les provisions pour restitution des sites et risques et charges liées à l'environnement, la valorisation des engagements de retraite et la détermination des impôts courants et différés.

Par ailleurs, lorsqu'une transaction spécifique n'est traitée par aucune norme ou interprétation, la Direction Générale du Groupe exerce son jugement pour définir et mettre en œuvre les méthodes comptables permettant de fournir une information pertinente et fiable, de sorte que les états financiers :

- donnent une image fidèle de la situation financière, de la performance et des flux de trésorerie du Groupe ;
- reflètent la substance des transactions ;
- sont neutres ;
- sont préparés de manière prudente ;
- sont complets sous tous leurs aspects significatifs.

1. Principes comptables

Selon le principe de la comptabilité d'engagement appliquée par le Groupe, dans laquelle les états financiers reflètent les effets des transactions et événements dans l'exercice où ils se produisent, les actifs et passifs sont généralement valorisés au coût amorti quand il s'agit d'éléments à caractère opérationnels tels que les actifs immobilisés incorporels et corporels, et à leur juste valeur quand il s'agit d'actifs et passifs financiers.

Le détail des méthodes appliquées est le suivant :

A) Impact de l'intégration du sous-groupe ELF dans TOTAL

Du fait des restructurations juridiques intervenues au cours des exercices 2000 à 2003 pour la constitution du nouveau Groupe TOTAL, le périmètre du sous-groupe ELF a notablement évolué par rapport à celui existant à fin décembre 1999, date de première consolidation d'ELF dans TOTAL.

Certaines filiales ont été cédées complètement à des entités non dépendantes d'Elf Aquitaine ; d'autres filiales (détenues précédemment par TOTAL ou Elf Aquitaine) ont été apportées à des holdings intermédiaires constituées conjointement entre TOTAL et Elf Aquitaine et dans le capital desquelles Elf Aquitaine détient parfois une participation qui peut varier entre 20 et 50 %. De nombreuses filiales anciennement détenues par TOTAL sont entrées dans le périmètre des entités consolidables par Elf Aquitaine.

L'essentiel de ces opérations d'apport ou de cession a été réalisé sur la base de valeurs économiques certifiées par des experts indépendants et garantissant le maintien de la valeur patrimoniale du sous-groupe Elf ; cependant suivant les réglementations locales, elles ont pu donner lieu ou non à plus-values comptables.

Dans ce contexte, le respect de l'image fidèle des comptes consolidés du sous-groupe ELF a conduit à prendre les dispositions comptables suivantes, qui reflètent le mieux la réalité du nouveau périmètre :

- Le périmètre des sociétés consolidées du sous-groupe ELF est constitué des entités dans lesquelles Elf Aquitaine détient une participation majoritaire ou minoritaire et selon la méthode de consolidation applicable dans le cadre du périmètre du Groupe TOTAL.
- Les résultats sur cessions internes à l'intérieur du Groupe TOTAL sont considérés comme éliminés du résultat du sous-groupe ELF également, et la plus ou moins value réalisée apparaît ainsi comme une contribution de la société mère à sa filiale ELF en capitaux propres consolidés.
- Dans le cadre des restructurations internes au Groupe TOTAL, le pourcentage d'intérêt entre le sous-groupe ELF et le reste du Groupe TOTAL peut avoir évolué entre 2000 et 2008 : les effets induits par ces restructurations au sein des fonds propres du Groupe ELF sont enregistrés directement comme des variations des capitaux propres (part du Groupe) et des intérêts minoritaires sans incidence en résultat ou en écarts d'acquisition.
- Les harmonisations comptables prises en compte en 2000 au titre de normes unifiées TOTAL ou de rapprochement avec les normes américaines ont été maintenues chez ELF.
- Les écarts de conversion en situation nette des filiales ELF au 1/1/2000 ont été agrégés aux autres réserves consolidées.

- Est réintégrée en flux de trésorerie la valeur intégrale du prix de cession concernant les titres des filiales consolidées cédées au sein du Groupe TOTAL afin de refléter, aux bornes du périmètre ELF, l'évolution de sa trésorerie.
- Les investissements de titres consolidés du Groupe (notamment des filiales ex- TOTAL) qui ont été financés par augmentation de capital souscrite par TOTAL S.A. ont été éliminés des flux d'investissement et des flux d'augmentation de capital dans les flux de financement.
- Les cessions hors périmètre TOTAL et notamment les cessions de titres Sanofi-Synthélabo, Elf Antargaz, BNP Paribas et SCH, qui ont fait l'objet d'un traitement spécifique en capitaux propres en 2000 et 2001 dans les comptes TOTAL, en application de l'article 215 du règlement 99-02 en vigueur à date de prise de contrôle d'ELF par TOTAL, ont été prises intégralement en résultat dans les comptes d'ELF.
- Les titres détenus par ELF dans le capital de TOTAL S.A. sont reclassés en titres immobilisés à l'actif du bilan consolidé ELF. De même les dividendes reçus de TOTAL contribuent au résultat du sous-groupe ELF.
- Les engagements hors-bilan et les parties liées présentées représentent la contribution du sous-groupe ELF aux engagements hors-bilan et parties liées du Groupe TOTAL.

Pour la présentation des états financiers consolidés, le format retenu est celui du Groupe TOTAL.

Les autres méthodes comptables sont celles du Groupe TOTAL (« Le Groupe »).

B) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs, passifs et passifs éventuels des sociétés acquises par le Groupe à leur juste valeur.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale, à la juste valeur, de la quote-part acquise des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à la date d'acquisition, est comptabilisée en écart d'acquisition.

Si le coût d'une acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise, le recensement et l'évaluation des éléments identifiables de l'actif et du passif font l'objet d'une analyse complémentaire. L'écart d'acquisition négatif résiduel est comptabilisé directement en résultat.

L'analyse des écarts d'acquisition est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition.

C) Méthodes de conversion

Les comptes des filiales sont établis dans la monnaie la plus représentative de leur environnement économique, qualifiée de monnaie fonctionnelle.

(i) Éléments monétaires

Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur à la date de transaction. A la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de clôture et l'écart de change qui en résulte est enregistré en résultat dans les rubriques « Autres produits » ou « Autres charges ».

(ii) Conversion des états financiers en monnaie étrangère

Les bilans des entreprises étrangères sont convertis en euros sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture. Le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie sont convertis au cours moyen de la période. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites en capitaux propres dans le poste « Écart de conversion » pour la part du Groupe et dans le poste « Intérêts Minoritaires » pour la part des minoritaires.

D) Chiffre d'affaires – produits des ventes

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il y a transfert à l'acheteur des avantages et des risques significatifs liés à la propriété des biens et que le montant peut être raisonnablement estimé. Le chiffre d'affaires inclut les droits d'accises collectés par le Groupe dans le cadre de son activité de distribution pétrolière. Ces droits d'accises sont déduits du chiffre d'affaires pour la détermination du produit des ventes.

Les ventes de pétrole brut, de gaz naturel et de charbon sont enregistrées lors du transfert de propriété selon les termes du contrat.

Le produit de la vente de la production des champs de pétrole brut et de gaz naturel dans lesquels le Groupe détient une participation avec d'autres producteurs est comptabilisé sur la base des volumes réels vendus dans la période. Toute différence entre les volumes vendus et les volumes correspondants aux droits du Groupe est comptabilisée dans les rubriques « Stock d'hydrocarbures bruts et gazeux », « Autres créances » ou « Autres créditeurs et dettes diverses ».

Le produit des ventes lié au transport de gaz est reconnu lors de la réalisation du service sur la base des quantités transportées mesurées selon les clauses contractuelles de chaque contrat.

Le revenu lié à la vente d'électricité est enregistré lors du transfert de titre de propriété en accord avec les clauses contractuelles.

Le revenu lié aux prestations de services est reconnu lorsque les services ont été rendus.

Les produits et charges liés aux activités d'affrètement à temps sont reconnus prorata temporis sur la durée du voyage qui commence au port de déchargement du précédent voyage et qui s'achève au port de déchargement suivant. Le résultat à l'avancement de chaque voyage n'est constaté qu'à partir de la date de conclusion du contrat avec le client.

Le produit des ventes comprend les livraisons de pétrole brut et de gaz au titre des redevances à la production et des impôts, lorsqu'elles sont effectivement payées, sauf pour les États-Unis et le Canada.

Certaines transactions de l'activité de trading (contrats portant sur des quantités achetées à des tiers puis revendues à des tiers) sont présentées pour leur valeur nette en chiffre d'affaires.

Les opérations d'échange de pétrole brut et de produits pétroliers conclues dans le cadre d'accords professionnels ne donnent pas lieu à résultat : les flux sont présentés pour leur valeur nette au compte de résultat comme au bilan.

E) Charges liées aux paiements en actions

Le Groupe peut mettre en œuvre des plans d'options de souscription et d'achat d'actions et offrir à ses salariés de souscrire à une augmentation de capital qui leur est réservée. Ces avantages accordés aux salariés sont comptabilisés en charges au compte de résultat en contrepartie directe des capitaux propres.

La charge correspond à la juste valeur déterminée par référence aux instruments attribués. Pour les plans d'options, elle est déterminée selon la méthode Black & Scholes à la date d'attribution. La charge ainsi calculée est répartie linéairement entre la date d'attribution et la date à laquelle les options peuvent être exercées.

Pour les plans d'attributions gratuites d'actions, la valeur est déterminée sur la base du cours de l'action au jour de l'attribution diminuée du taux de distribution attendu pendant la période d'acquisition des droits.

Le coût des augmentations de capital réservées aux salariés est comptabilisé en charge immédiatement. La charge est diminuée d'une décote pour tenir compte de l'incessibilité des actions attribuées aux salariés pendant une période de cinq ans.

F) Impôts sur le résultat

La charge d'impôt présentée au compte de résultat comprend la charge (ou le produit) d'impôt courant et la charge (ou le produit) d'impôt différé.

Le Groupe applique la méthode du report variable selon laquelle les impôts différés sont comptabilisés sur les différences temporelles existant entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs enregistrés au bilan, ainsi que sur les déficits fiscaux et autres crédits d'impôts.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition votés ou quasiment votés à la date de clôture. Les taux d'impôts utilisés sont fonction de l'échéancier de retournement des différences temporelles, des déficits fiscaux et autres crédits d'impôt. L'effet d'un changement de taux d'imposition est comptabilisé dans le résultat de l'exercice ou dans les capitaux propres, selon l'élément auquel il se rapporte.

Les impôts différés actifs sont comptabilisés dans la mesure où leur recouvrement est probable.

Des actifs et des passifs sont comptabilisés au titre des obligations de restitution des sites et des contrats de location financement en application des principes décrits dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés 1K « Contrats de location » et 1Q « Restitution des sites ». Les différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales de ces actifs et passifs donnent lieu à la constatation d'impôts différés.

Les différences temporelles entre la valeur des titres des sociétés mises en équivalence et leur valeur fiscale donnent lieu à la constatation d'impôts différés. Le calcul de l'impôt différé est fondé sur les conséquences fiscales futures attendues (taux de distribution des dividendes ou taux d'imposition des plus-values de cession).

Les taxes à la production de l'Amont sont incluses dans les charges d'exploitation, notamment les impôts payés aux pays producteurs du Moyen-Orient au titre des concessions historiques du Groupe.

G) Résultat net par action

Le résultat net par action correspond au rapport entre le résultat net part du Groupe et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice en excluant les actions détenues par Elf (autodétention) et par les filiales du Groupe (autocontrôle), qui sont déduites des capitaux propres.

Le résultat net dilué par action correspond au rapport entre le résultat net part du Groupe et le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation au cours de l'exercice en excluant les actions détenues par Elf (autodétention) et par les filiales du Groupe (autocontrôle), qui sont déduites des capitaux propres, et en tenant compte de l'effet dilutif généré par les options de souscription et d'achat

d'actions, les attributions gratuites d'actions et les augmentations de capital dont la clôture de la période de souscription est postérieure à la date de clôture de l'exercice.

Le nombre moyen pondéré d'actions dilué est calculé selon la méthode du rachat d'actions prévue par la norme IAS 33. Les fonds qui seraient recueillis à l'occasion de l'exercice des droits rattachés aux instruments dilutifs sont supposés être affectés au rachat d'actions au prix moyen du marché sur la période de référence. Le nombre d'actions ainsi obtenu vient en diminution du nombre total des actions résultant de l'exercice des droits.

H) Actifs d'exploration et de production pétrolière

Le Groupe applique la norme IFRS 6 relative à la comptabilisation des dépenses d'exploration. La comptabilisation des droits et actifs de production d'hydrocarbures est réalisée conformément à la méthode des successful efforts.

(i) Coûts d'exploration

Les dépenses de géologie et géophysique, incluant les campagnes sismiques d'exploration, sont comptabilisées directement en charges de la période.

Les droits miniers acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Ils font régulièrement l'objet de tests de dépréciation, permis par permis, en fonction des résultats de l'exploration et de l'appréciation de la Direction Générale du Groupe.

En cas de découverte, les droits miniers non prouvés sont transférés en droits miniers prouvés, à la valeur nette comptable, dès l'enregistrement des réserves prouvées.

Les forages d'exploration sont comptabilisés et font l'objet de test de dépréciation sur une base individuelle comme suit :

- le coût des forages d'exploration ayant permis de découvrir des réserves prouvées est immobilisé et amorti par la suite selon la méthode de l'unité de production, basée sur les réserves prouvées développées ;
- le coût des forages « secs » et des forages qui n'ont pas permis de découvrir des réserves prouvées est passé en charge ;
- dans l'attente de déterminer s'ils ont permis de découvrir des réserves prouvées, le coût des forages d'exploration est temporairement immobilisé quand les deux conditions suivantes sont réunies :
 - le puits a mis en évidence un volume suffisant de réserves pour justifier, le cas échéant, sa complétion en tant que puits producteur en supposant que les investissements nécessaires à la production soient effectués ;
 - le Groupe enregistre des progrès suffisants dans la détermination des réserves et de la viabilité technique et économique du projet. Ces progrès sont évalués sur la base de critères tels que des travaux d'exploration additionnels (puits, travaux sismiques ou études significatives) en cours de réalisation ou inscrits dans un programme ferme, la réalisation de dépenses d'études de développement, et en tenant compte du fait que le Groupe puisse être dans l'attente d'autorisations d'un gouvernement ou d'un tiers sur un projet proposé ou de disponibilité de capacité de transport ou de traitement sur une installation existante.

Le coût des puits d'exploration qui ne remplissent pas ces conditions est comptabilisé en charge de la période.

(ii) Actifs de production d'hydrocarbures

Les coûts de développement (forage des puits de développement et construction des capacités de production) sont immobilisés en incluant les coûts d'emprunt pendant la période de construction, ainsi que les coûts estimés et actualisés de restitution des sites. Le taux d'amortissement est généralement égal au rapport de la production d'hydrocarbures de la période sur les réserves prouvées développées d'hydrocarbures (méthode de l'unité de production).

Dans le cas de contrats de partage de production, cette méthode s'applique à la quote-part de production et de réserves revenant au Groupe telles qu'elles peuvent être estimées en fonction des clauses contractuelles de remboursement des dépenses d'exploration et de développement (*cost oil*) ainsi que de partage des droits à hydrocarbures (*profit oil*).

Les systèmes de transport sont amortis sur la base des réserves prouvées devant transiter par ces installations (méthode de l'unité de transport) ou de façon linéaire, selon la méthode qui reflète au mieux la vie économique de l'actif.

Les droits miniers prouvés sont amortis selon la méthode de l'unité de production, basée sur les réserves prouvées.

I) Écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les écarts d'acquisition, brevets, marques, et droits au bail.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et pertes de valeur éventuellement constatés.

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition, incluant les coûts annexes, des titres de sociétés consolidées et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum annuellement (voir la note 1L de l'annexe aux comptes consolidés).

S'agissant des sociétés mises en équivalence, les écarts d'acquisition sont inclus dans la valeur comptable de la participation.

Les immobilisations incorporelles autres que les écarts d'acquisition sont à durée de vie définie. Elles sont amorties linéairement sur des durées comprises entre dix et quarante ans en fonction de la durée d'utilité des actifs concernés.

Recherche et développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les dépenses de développement sont capitalisées quand les critères suivants sont remplis :

- démonstration de la faisabilité technique du projet et de la disponibilité des ressources pour achever le développement ;
- capacité de l'immobilisation à générer des avantages économiques futurs probables ;
- évaluation fiable du coût de cet actif ;

- capacité et intention du Groupe d'achever l'immobilisation et de la mettre en service ou de la vendre.

Les frais de publicité sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

J) *Autres immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et pertes de valeur éventuellement constatés. Ce coût inclut les frais financiers supportés jusqu'à leur mise en service.

Les coûts d'entretien et de réparation sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les coûts liés aux arrêts des raffineries et des grandes unités pétrochimiques sont immobilisés au moment où ils sont encourus, et amortis sur la période de temps séparant deux grands arrêts.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement selon leur durée d'utilité :

- | | |
|--|-------------|
| - mobilier, matériel de bureau, machine et outillage : | 3 – 12 ans |
| - matériel de transport : | 5 – 20 ans |
| - dépôts et équipements associés : | 10 – 15 ans |
| - installations complexes spécialisées et pipelines : | 10 – 30 ans |
| - constructions : | 10 – 50 ans |

K) *Contrats de location*

Les contrats de location financement sont ceux qui ont pour effet de transférer la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif du bailleur au preneur. Ces contrats sont comptabilisés à l'actif du bilan à la juste valeur, ou si elle est plus faible, à la valeur actualisée des loyers minimaux au titre du contrat. La dette correspondante est comptabilisée au passif du bilan dans les dettes financières. Ces immobilisations sont amorties selon les durées d'utilité appliquées par le Groupe.

Les contrats de location qui ne sont pas des contrats de location financement tels que définis ci-dessus sont comptabilisés comme des contrats de location simple.

Certains contrats commerciaux, sans revêtir une forme juridique de contrats de location, confèrent aux clients ou aux fournisseurs le droit d'utilisation d'un actif ou d'un ensemble d'actifs en contrepartie de paiements fixes. Ces contrats sont assimilés à des contrats de location. Ils sont ensuite analysés pour déterminer s'ils doivent être qualifiés de contrats de location simple ou de location financement.

L) *Dépréciation des actifs immobilisés*

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur de ces actifs, ce test étant réalisé au minimum annuellement pour les écarts d'acquisition.

La valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité ou à la juste valeur diminuée des coûts de sortie lorsque celle-ci est plus élevée.

Les tests sont effectués aux bornes d'unités génératrices de trésorerie (UGT). Une UGT est un ensemble homogène d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement

indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée par référence à la valeur des flux de trésorerie futurs actualisés attendus de ces actifs, dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévues par la Direction Générale du Groupe. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée dans les rubriques « Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers » pour les immobilisations corporelles et droits miniers et « Autres charges » pour les autres immobilisations incorporelles. Cette perte de valeur est affectée en priorité sur les écarts d'acquisition.

Cette perte de valeur peut éventuellement être reprise dans la limite de la valeur nette comptable qu'aurait eu l'immobilisation à la même date si elle n'avait pas été dépréciée. Les pertes de valeur constatées sur les écarts d'acquisition ont un caractère irréversible.

M) Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs qualifiés de financiers sont les prêts et les créances financières, les titres de participation dans des sociétés non consolidées et les titres de placement, les instruments dérivés et les dettes financières courantes et non courantes.

Le traitement comptable de ces actifs et passifs financiers est le suivant :

(i) Prêts et créances financières

Les prêts et les créances financières sont comptabilisés au coût amorti. Ils font l'objet de tests de dépréciation, la valeur nette comptable étant comparée à la valeur actualisée des flux futurs estimés recouvrables. Ces tests sont effectués dès l'apparition d'indices indiquant que celle-ci serait inférieure à la valeur au bilan de ces actifs, et au moins à chaque arrêté comptable. La perte de valeur éventuelle est enregistrée en résultat.

(ii) Titres de participation dans des sociétés non consolidées

Les titres de participation sont analysés comme des actifs financiers disponibles à la vente (*available for sale*) et sont donc comptabilisés à leur juste valeur. Pour les titres cotés, cette juste valeur correspond au cours de Bourse. Dans le cas de titres non cotés, si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût historique. Les variations de juste valeur sont enregistrées directement en capitaux propres. En cas d'indication objective d'une perte de valeur (notamment baisse significative ou durable de la valeur de l'actif), une dépréciation est comptabilisée en résultat. La reprise de cette dépréciation par le résultat n'interviendra qu'au moment de la cession des titres.

(iii) Instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer son exposition aux risques de fluctuation des taux d'intérêt, des cours de change de devises étrangères et des prix des matières premières. La variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en résultat ou en capitaux propres conformément à la politique de gestion des risques et figure au bilan dans les rubriques correspondant à leur nature. Les instruments financiers mis en œuvre par le Groupe sont les suivants :

- *Instruments financiers dérivés court terme de gestion de la trésorerie*

Ces instruments, s'inscrivant dans une stratégie de gestion des risques de taux et de change de la position de trésorerie dans le cadre de limites fixées par le Groupe, sont considérés comme utilisés à des fins de transaction (*held for trading*). La variation de juste valeur est systématiquement enregistrée

en résultat. La valeur au bilan de ces instruments est incluse dans les rubriques « Actifs financiers courants » et « Autres passifs financiers courants ».

- *Instruments financiers de gestion du financement à long terme (autre que l'euro)*

Lorsqu'un financement externe à long terme est élaboré avec pour objectif de couvrir spécifiquement le financement des filiales dans une devise autre que l'euro, ce qui est largement le cas pour les filiales dont la monnaie fonctionnelle est le dollar, et que ce financement fait intervenir des instruments dérivés de change et de taux, ces instruments dérivés sont qualifiés de couverture de juste valeur (fair value hedge) du risque de taux sur l'emprunt externe et du risque de change des prêts accordés aux filiales. Leur variation de juste valeur est enregistrée en résultat, concomitamment avec celle des dettes financières externes sous-jacentes ainsi que des prêts aux filiales.

La valeur au bilan des instruments dérivés de couverture du financement long terme est incluse dans la rubrique d'actif « Instruments de couverture des dettes financières non courantes » ou dans la rubrique de passif « Dettes financières non courantes » pour la part à plus d'un an. La part à moins d'un an des instruments de couverture des dettes financières non courantes est incluse dans les rubriques « Actifs financiers courants » et « Autres passifs financiers courants ».

En cas de résiliation anticipée d'instruments dérivés préalablement qualifiés comptablement de couverture de juste valeur, la soulte versée ou perçue est enregistrée en résultat, et :

- si cette résiliation est liée à une disparition anticipée des éléments couverts, l'ajustement préalablement comptabilisé au titre de la réévaluation des éléments couverts est également enregistré en résultat ;
- si les éléments couverts subsistent au bilan, l'ajustement préalablement comptabilisé au titre de la réévaluation des éléments couverts est étalé sur la durée de vie résiduelle de ces éléments.

- *Instruments financiers de couverture des fonds propres des filiales étrangères*

Certains instruments s'inscrivent dans une stratégie de couverture du risque des fonds propres des filiales étrangères en monnaie fonctionnelle autre que l'euro, principalement le dollar. Ces instruments sont qualifiés de couverture d'investissements nets en devises (net investment hedge) et la variation de leur juste valeur est enregistrée en capitaux propres.

La valeur au bilan de ces instruments figure en « Actifs financiers courants » et en « Autres passifs financiers courants ».

- *Instruments dérivés d'énergie et assimilés, swaps de taux de fret*

Les instruments qualifiés d'instruments financiers d'énergie, qui incluent, outre les dérivés d'énergie proprement dits et les swaps de taux de fret, l'ensemble des contrats d'achats/ventes de pétrole brut, produits pétroliers, gaz ou électricité, conclus dans le cadre des activités de négoce du Groupe, s'inscrivent dans une stratégie d'adaptation de l'exposition aux fluctuations de prix et sont réalisés dans le cadre de limites d'intervention. Ils sont donc, conformément à la pratique de la profession, considérés comme utilisés à des fins de transaction (held for trading). La variation de leur juste valeur est enregistrée en résultat. La valeur au bilan de ces instruments figure dans les rubriques « Autres créances » ou « Autres créditeurs et dettes diverses » suivant qu'il s'agit d'actif ou de passif.

Les informations relatives aux positions des instruments dérivés sont présentées dans les notes 20, 27 et 28 de l'annexe aux comptes consolidés.

(iv) Dettes financières non courantes et courantes

Les dettes financières non courantes et courantes (hors instruments dérivés) sont évaluées au coût amorti, à l'exception de celles qui font l'objet d'un traitement de couverture tel que décrit dans le paragraphe précédent (iii) « Instruments dérivés ».

(v) Détermination de la juste valeur des instruments financiers

Les valeurs de marché sont déterminées par estimation pour la majorité des instruments financiers du Groupe, à l'exception des titres de participation et valeurs mobilières de placement cotés pour lesquels le cours de cotation est retenu.

L'appréciation des valorisations calculées, fondées notamment sur des principes d'actualisation des flux de trésorerie futurs, doit être pondérée par le fait que, d'une part, la valeur d'un instrument financier à un instant donné peut se trouver modifiée en fonction de l'environnement de marché (liquidité notamment) et, d'autre part, que les variations ultérieures de taux d'intérêt et des cours de change ne sont pas prises en compte.

Il convient de préciser que l'utilisation d'estimations, de méthodologies et d'hypothèses différentes pourrait avoir un effet significatif sur les valeurs de marché calculées.

Les méthodes utilisées sont les suivantes :

- *Dettes financières, swaps d'émission*

La valeur de marché des swaps d'émission et des dettes financières faisant l'objet d'une couverture par ces swaps, a été déterminée sur une base individuelle en actualisant les flux de trésorerie futurs avec les courbes de taux « zéro coupon » en vigueur à la clôture des exercices.

- *Instruments financiers dérivés d'énergie et assimilés*

La méthodologie de valorisation retenue est la valeur de marché de toutes les positions ouvertes sur des transactions physiques et produits dérivés. Les valorisations sont calculées quotidiennement à partir de données de marché (marchés organisés et hors cote). Dans les cas où les données de marché ne sont pas immédiatement disponibles, les valorisations sont établies à partir de données de marché observables telles que les arbitrages, les frets ou les différentiels ou à partir de recoupements de marché. Pour les risques valorisés à partir de données calculées, telles que par exemple les options, la juste valeur est établie en utilisant des modèles d'usage courant.

- *Autres instruments financiers*

La valeur de marché des swaps de taux et des FRA (Forward Rate Agreement) est calculée par actualisation des flux futurs sur la base des courbes de taux « zéro coupon » en vigueur à la clôture des exercices présentés, retraités des intérêts courus non échus. Les opérations d'achats/ventes à terme et swaps de change sont valorisées sur la base d'une comparaison des taux à terme négociés avec ceux en vigueur sur les marchés financiers à la clôture des exercices présentés pour les mêmes échéances.

Les options de change sont réévaluées sur la base du modèle Garman – Kohlhagen, en intégrant les paramètres de marchés existants à la clôture.

N) Stocks

Les stocks sont valorisés dans les états financiers consolidés au plus bas du prix de revient et de la valeur nette de réalisation. Le prix de revient des stocks de produits pétroliers et pétrochimiques est

déterminé selon la méthode FIFO (First In, First Out) et celui des autres stocks selon la méthode PMP (prix moyen pondéré).

Aval (Raffinage & Marketing)

Les stocks de produits pétroliers sont constitués principalement de pétrole brut et de produits raffinés. Les produits raffinés sont principalement constitués d'essence, de kérosène, diesel, fioul et mazout, et sont produits par les raffineries du Groupe. Le délai de rotation des produits pétroliers n'excède pas deux mois en moyenne.

Le coût du pétrole brut inclut les coûts des matières premières et de réception. Le coût de raffinage inclut principalement le coût de pétrole brut, les coûts de production (énergie, main-d'œuvre, amortissement des immobilisations de production) et l'allocation des coûts indirects de production (taxes, maintenance, assurances, etc.). Les coûts de démarrage et les frais généraux d'administration sont exclus du prix de revient des produits raffinés.

Chimie

Les coûts des stocks de produits chimiques incluent les coûts des matières premières, de main-d'œuvre directe, et l'allocation des coûts indirects de production. Les coûts de démarrage et les frais généraux d'administration sont exclus du prix de revient des stocks de produits chimiques.

O) Actions propres

Les actions Elf Aquitaine, détenues par les filiales ou par la société mère, sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cession réalisés sur ces titres sont exclus du résultat net et sont imputés en capitaux propres.

P) Provisions et autres passifs non courants

Les provisions et autres passifs non courants comprennent les engagements dont l'échéance ou le montant sont incertains, découlant de risques environnementaux, de risques réglementaires et fiscaux, de litiges et d'autres risques.

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe, pour le Groupe, une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources qui peut être estimée de manière fiable. Le montant provisionné correspond à la meilleure estimation possible de l'obligation.

Q) Restitution des sites

Les dépenses futures de restitution des sites, résultant d'une obligation légale ou implicite, sont provisionnées sur la base d'une estimation raisonnable de leur juste valeur, au cours de l'exercice durant lequel apparaît l'obligation.

En contrepartie de cette provision, les coûts de restitution des sites sont capitalisés et intégrés à la valeur de l'actif sous-jacent et amortis sur la durée d'utilité de cet actif.

L'impact du passage du temps sur la provision pour restitution des sites est mesuré en appliquant au montant de la provision un taux d'intérêt sans risque. L'effet de l'actualisation de ces provisions est comptabilisé dans la rubrique « Autres charges financières ».

R) Engagements envers le personnel

Selon les lois et usages de chaque pays, le Groupe participe à des régimes de retraite, prévoyance, frais médicaux et indemnités de fin de carrière, dont les prestations dépendent de différents facteurs tels que ancienneté, salaires et versements effectués à des régimes généraux obligatoires.

Ces régimes peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies et dans ce cas être totalement ou partiellement préfinancés par des placements dans des actifs dédiés, fonds communs de placement, actifs généraux de compagnies d'assurances ou autres.

Pour les régimes à cotisations définies, les charges correspondent aux cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les engagements sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetés. Les écarts constatés entre l'évaluation et la prévision des engagements (en fonction de projections ou hypothèses nouvelles) ainsi qu'entre la prévision et la réalisation sur le rendement des fonds investis sont appelés pertes et gains actuariels.

En application de la méthode du corridor, la part des pertes et gains actuariels excédant 10 % du montant le plus élevé à l'ouverture entre la valeur des engagements et la juste valeur des actifs est amortie sur la durée résiduelle d'activité des salariés.

Lors de la modification ou de la création d'un régime, la part acquise des coûts des services passés est reconnue en résultat et la part des engagements non acquis fait l'objet d'un amortissement sur la durée d'acquisition des droits.

La charge nette liée aux engagements de retraite et avantages similaires est comptabilisée dans la rubrique « Autres charges d'exploitation ».

S) Tableaux des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie en devises étrangères sont convertis en euros à la date de transaction ou au cours moyen de l'exercice. Les différences de change dues à la conversion au taux de clôture des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont reprises dans la rubrique « Incidence des variations de change » du tableau de flux de trésorerie. Par conséquent, les flux ne peuvent être reconstitués à partir des montants figurant au bilan.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont des actifs immédiatement disponibles ou des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les placements à échéance supérieure à trois mois et inférieure à douze mois sont classés dans la rubrique « Actifs financiers courants ».

Les variations des actifs et passifs financiers courants sont incluses dans les flux de trésorerie de financement.

Dettes financières non courantes

La variation de la dette financière non courante est présentée pour sa valeur nette en raison de l'importance des mouvements dus aux tirages multiples sur les lignes de crédit revolving.

T) Droits d'émission de CO₂

En l'absence de normes IFRS ou d'interprétations relatives à la comptabilisation des droits d'émission de CO₂, les dispositions suivantes sont appliquées :

- les quotas attribués à titre gratuit sont comptabilisés pour une valeur nulle ;
- l'écart éventuel entre les quotas disponibles et les obligations de restitution à l'échéance font l'objet de provisions pour leur valeur de marché ;
- les opérations réalisées sur le marché au comptant sont comptabilisées à leur valeur de transaction en résultat ;
- les opérations réalisées sur le marché à terme sont comptabilisées en valeur de marché au bilan.

Les variations de la juste valeur de ces opérations à terme sont comptabilisées en résultat.

U) Actifs et activités destinés à être cédés ou abandonnés

Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs et activités destinés à être cédés ou abandonnés », les actifs et passifs des entités contrôlées détenues en vue de la vente sont présentés le cas échéant sur des lignes distinctes du bilan.

Le résultat net des activités abandonnées est présenté sur une ligne séparée du compte de résultat. En conséquence, les notes de l'annexe aux comptes consolidés relatives au compte de résultat se réfèrent uniquement aux activités poursuivies.

Une activité abandonnée est une composante du Groupe dont les flux de trésorerie sont indépendants. Elle représente une ligne d'activité ou une région principale et distincte dont le Groupe s'est séparé ou qu'il détient en vue de sa vente.

V) Méthodes comptables alternatives retenues pour l'application des normes IFRS

En termes de reconnaissance et d'évaluation des actifs et passifs, les choix suivants ont été effectués parmi les méthodes comptables alternatives prévues par les normes IFRS :

- les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées selon le modèle du coût historique et non selon le modèle de la réévaluation ;
- les intérêts financiers encourus durant la période d'acquisition et de construction des immobilisations corporelles et incorporelles sont capitalisés, en application d'IAS 23 « Coûts d'emprunt » ;
- les pertes et gains actuariels sur les engagements de retraites et autres engagements postérieurs à l'emploi sont reconnus selon la méthode du corridor (voir la note 1R de l'annexe aux comptes consolidés) ;
- les entités faisant l'objet d'un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle, en application d'IAS 31 « Participations dans des coentreprises ».

W) Nouveaux principes comptables non encore applicables

Les normes ou interprétations publiées respectivement par l'IASB (International Accounting Standards Board) et l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) non encore en vigueur au 31 décembre 2008 sont les suivantes :

IAS 1 révisée « Présentation des états financiers »

En septembre 2007, l'IASB a publié une version révisée d'IAS 1 « Présentation des états financiers ». La norme révisée traite de la présentation des états financiers et introduit la présentation d'un état du résultat global. Elle est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009. L'application d'IAS 1 révisée ne devrait pas avoir d'effet significatif pour le Groupe compte tenu des informations déjà présentées dans les comptes consolidés au 31 décembre 2008.

IAS 23 révisée « Coûts d'emprunt »

En mars 2007, l'IASB a publié une version révisée d'IAS 23 « Coûts d'emprunt ». Désormais l'incorporation des coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'un actif qualifié est obligatoire. La norme révisée est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009. Son application ne devrait pas avoir d'effet significatif sur le bilan, le compte de résultat et les capitaux propres consolidés du Groupe, dans la mesure où cette méthode était déjà retenue par le Groupe (voir la note 1V de l'annexe aux comptes consolidés).

IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » et IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels »

En janvier 2008, l'IASB a publié des versions révisées d'IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » et d'IAS 27 « États financiers consolidés et individuels ». Les normes révisées introduisent un certain nombre de dispositions nouvelles quant à la comptabilisation des regroupements d'entreprises. Elles sont applicables à compter de la première période annuelle commençant après le 1er juillet 2009 (soit à compter du 1er janvier 2010 pour le Groupe). L'application est prospective.

IFRS 8 « Secteurs opérationnels »

En novembre 2006, l'IASB a publié la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels ». La nouvelle norme vient en remplacement de la norme IAS 14 « Information sectorielle ». Elle impose de retenir une approche fondée sur les données internes utilisées par la Direction Générale du Groupe afin de déterminer les secteurs sur lesquels communiquer, alors qu'IAS 14 est fondée sur les risques et la rentabilité des secteurs. Elle est applicable aux exercices ouverts après le 1er janvier 2009. L'application de la norme IFRS 8 ne devrait pas avoir d'effet significatif sur la présentation de l'information par secteur d'activité fournie en annexe aux comptes consolidés du Groupe.

IFRIC 16 « Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger »

En juillet 2008, l'IFRIC a publié l'interprétation IFRIC 16 « Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger ». L'interprétation clarifie les modalités de comptabilisation par une entité des opérations de couverture d'investissements nets dans des activités à l'étranger telles que définies par IAS 39. L'interprétation est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er octobre 2008 (soit à compter du 1er janvier 2009 pour le Groupe). Son application ne devrait pas avoir d'effet significatif sur le bilan, le compte de résultat et les capitaux propres consolidés du Groupe.

IFRIC 17 « Distributions en nature aux actionnaires »

En novembre 2008, l'IFRIC a publié l'interprétation IFRIC 17 « Distributions en nature aux actionnaires ». L'interprétation traite de la comptabilisation des dividendes payés en nature entre deux entités qui ne sont pas sous contrôle commun. Elle prévoit que le dividende soit évalué en prenant la juste valeur de l'actif distribué, la différence éventuelle avec sa valeur comptable étant enregistrée en résultat. L'interprétation est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009 (soit à compter du 1er janvier 2010 pour le Groupe). Son application ne devrait pas avoir d'effet significatif sur le bilan, le compte de résultat et les capitaux propres consolidés du Groupe.

2. Principaux indicateurs de l'information par secteur

Les indicateurs de performance excluant les éléments d'ajustements, tels que le résultat opérationnel ajusté, le résultat opérationnel net ajusté et le résultat net ajusté sont destinés à faciliter l'analyse de la performance financière et la comparaison des résultats entre périodes.

Les éléments d'ajustement comprennent :

(i) les éléments non récurrents

En raison de leur caractère inhabituel ou particulièrement significatif, certaines transactions qualifiées « d'éléments non récurrents » sont exclues des informations par secteur d'activité. En général, les éléments non récurrents concernent des transactions qui sont significatives, peu fréquentes ou inhabituelles. Cependant, dans certains cas, des transactions telles que coûts de restructuration ou cessions d'actifs, qui ne sont pas considérées comme représentatives du cours normal de l'activité, peuvent être qualifiées d'éléments non récurrents, bien que des transactions similaires aient pu se produire au cours des exercices précédents, ou risquent de se reproduire lors des exercices futurs.

(ii) l'effet de stock

Les résultats ajustés des secteurs Aval et Chimie sont communiqués selon la méthode du coût de remplacement. Cette méthode est utilisée afin de mesurer la performance des secteurs et d'assurer la comparabilité de leurs résultats avec ceux des principaux concurrents du Groupe, notamment nord américains.

Dans la méthode du coût de remplacement, proche du LIFO (Last In, First Out), la variation de la valeur des stocks dans le compte de résultat est déterminée par référence à des prix moyens de la période et non par la valeur historique des stocks. L'effet de stock correspond à la différence entre les résultats calculés selon la méthode FIFO et les résultats selon la méthode du coût de remplacement.

(iii) la quote-part des amortissements des immobilisations incorporelles liés à la fusion Sanofi-Aventis

Principaux indicateurs :

(i) Résultat opérationnel (critère de mesure de la performance d'exploitation)

Produits des ventes après déduction des achats consommés et variations de stocks, des autres charges d'exploitation, des charges d'exploration et des amortissements des immobilisations corporelles.

Le résultat opérationnel exclut les amortissements d'immobilisations incorporelles autres que les droits miniers, les écarts de change et les plus ou moins-values de cession d'actifs.

(ii) Résultat opérationnel net (critère de mesure de la rémunération des capitaux employés)

Résultat opérationnel après déduction des amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles autres que les droits miniers, des écarts de change et des plus ou moins-values sur cessions d'actifs, ainsi que de tous les autres produits et charges liés aux capitaux employés (dividendes des sociétés non consolidées, résultats de sociétés mises en équivalence, frais financiers capitalisés), et après impôt applicable à tous ces éléments.

Les produits et charges constituant la différence entre le résultat opérationnel net et le résultat net sont uniquement les frais financiers relatifs aux dettes financières nettes de la trésorerie, après l'impôt qui leur est applicable (coût net de la dette nette et intérêts minoritaires).

(iii) Résultats ajustés

Résultat opérationnel, résultat opérationnel net ou résultat net après retraitement des éléments d'ajustement décrits ci-dessus.

(iv) Capitaux employés

Actifs immobilisés et besoin en fonds de roulement, retraités de l'effet de stock, nets des impôts différés et provisions non courantes.

(v) ROACE (*Return on Average Capital Employed*) - Rentabilité des capitaux employés moyens

Rapport du résultat opérationnel net ajusté à la moyenne des capitaux employés de début et de fin de période.

(vi) Dettes financières nettes

Dettes financières non courantes, y compris part à moins d'un an, dettes financières et autres passifs financiers courants, moins la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les actifs financiers courants.

3. Variation de la composition du sous-groupe ELF et principales acquisitions et cessions

Acquisitions et Cessions externes au Groupe TOTAL

Exercice 2008

En août, ELF a acquis la société néerlandaise Goal Petroleum BV. Le coût d'acquisition de l'actif s'élève à 349 millions €. Ce prix d'acquisition correspond pour l'essentiel à la valeur des droits miniers de la société, qui ont été reconnus à l'actif du bilan consolidé pour 292 millions € dans la rubrique « Immobilisations incorporelles ».

Goal Petroleum BV est consolidée dans les comptes d'ELF selon la méthode de l'intégration globale. Sa contribution au résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice 2008 n'est pas significative.

Au cours de l'exercice 2008, ELF a progressivement cédé 1,68 % du capital de Sanofi-Aventis, réduisant son pourcentage de participation à 11,38 %. Sanofi-Aventis est consolidée dans les comptes d'ELF selon la méthode de la mise en équivalence.

Exercice 2007

Au cours du mois de décembre 2007, ELF a finalisé la cession de son intérêt de 70 % dans la Raffinerie de Milford Haven, située au Pays de Galles (Royaume-Uni). Cette participation a été cédée à la société Murco Petroleum, son partenaire au sein de la raffinerie. La cession de son intérêt dans l'usine de Milford Haven permettra à ELF de concentrer son activité de raffinage au Royaume-Uni sur la raffinerie de Lindsey dont le Groupe est propriétaire à 100 %.

Au cours du quatrième de l'exercice 2007, ELF a progressivement cédé 0,4 % du capital de Sanofi-Aventis, réduisant son pourcentage de participation à 13,06 %. Sanofi-Aventis est consolidée dans les comptes d'ELF selon la méthode de la mise en équivalence.

Exercice 2006

Après l'autorisation reçue le 13 octobre 2006 de la Commission Européenne, Banco Santander Central Hispano (Santander) a vendu à ELF 4,35 % des titres Cepsa à un prix de 4,54 € par action, soit un montant global d'environ 53 millions €. Cette transaction fait suite à l'accord signé le 2 août 2006 par ELF et Santander visant à mettre en œuvre les dispositions de la sentence partielle rendue le 24 mars 2006 par l'Institut d'Arbitrage des Pays-Bas, sur le litige les ayant opposés à propos de Cepsa.

ELF détient désormais 48,83 % du capital de Cepsa.

En 2004, TOTAL a annoncé la réorganisation de son secteur Chimie en regroupant ses activités de chlorochimie, d'intermédiaires et de polymères de performance dans un nouvel ensemble qui a pris le 1er octobre 2004 le nom d'Arkema.

Le 10 mai 2006, l'Assemblée générale des actionnaires d'ELF a approuvé la résolution relative à l'apport-scission de la Société de Développement Arkema (S.D.A.) et à l'attribution des actions S.D.A. aux actionnaires d'ELF. Le 12 mai 2006, l'Assemblée Générale des actionnaires de Total a approuvé la résolution relative à l'apport-scission d'Arkema et à l'attribution des actions Arkema aux actionnaires de TOTAL. Suite à cette approbation, l'introduction en bourse a eu lieu le 18 mai 2006. Depuis cette date, les actions Arkema sont cotées sur le marché Eurolist by Euronext à Paris. Pour l'ensemble des périodes présentées, la contribution des entités Arkema au résultat net de l'ensemble consolidé est présentée sur une ligne distincte « Résultat net des activités abandonnées ». Des informations détaillées sur l'impact de cette opération sont présentées dans la note 31 de l'annexe aux comptes consolidés.

4. Informations par secteur d'activité

L'information financière sectorielle est présentée selon les principes identiques à ceux du reporting interne et reproduit l'information sectorielle interne définie pour gérer et mesurer les performances de l'entreprise.

Les activités du Groupe sont divisées en trois secteurs : Amont, Aval et Chimie.

- L'Amont rassemble, aux côtés de l'Exploration et de la Production d'hydrocarbures, les activités Gaz et Energies Nouvelles.
- L'Aval regroupe les activités de Raffinage et de Distribution, le Trading pétrolier et les Transports maritimes.
- La Chimie comprend la Chimie de base et les Spécialités.

Le secteur Holding regroupe les activités fonctionnelles et financières des holdings ainsi que l'activité de santé (Sanofi-Aventis).

Le résultat opérationnel et les actifs sont répartis entre chaque secteur d'activité avant retraitements de consolidation et ajustements inter secteurs.

Les transactions entre secteurs sont réalisées à des prix proches des prix de marché.

A) Informations par secteur d'activité

Exercice 2008 (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Éliminations de consolidation	Total
• Chiffre d'affaires Hors Groupe	30 719	121 833	9 799	39		162 390
• Chiffre d'affaires Groupe	10 866	367	4		(11 237)	
• Droits d'accises		(17 427)				(17 427)
Produits des ventes	41 585	104 773	9 803	39	(11 237)	144 963
Charges d'exploitation	(14 615)	(103 685)	(9 479)	(97)		(116 639)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(3 669)	(907)	(218)	(10)	11 237	(4 804)
Résultat opérationnel	23 301	181	106	(68)		23 520
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence et autres éléments	704	(63)	47	785		1 473
Impôts du résultat opérationnel net	(14 440)	(64)	-	(127)		(14 631)
Résultat opérationnel net	9 565	54	153	590		10 362
Coût net de la dette nette						401
Intérêts minoritaires						(4 822)
Résultat net des activités poursuivies						5 941
Résultat net des activités abandonnées						
Résultat net						5 941

Exercice 2008 (éléments d'ajustements) (*) (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Éliminations de consolidation	Total
• Chiffre d'affaires Hors Groupe						
• Chiffre d'affaires Groupe						
• Droits d'accises						
Produits des ventes						
Charges d'exploitation		(2 223)	(535)			(2 758)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers			(3)			(3)
Résultat opérationnel (1)		(2 223)	(538)			(2 761)
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence et autres éléments (2)	(255)	(196)	(32)	(335)		(818)
Impôts du résultat opérationnel net		609	163	(2)		770
Résultat opérationnel net (1)	(255)	(1 810)	(407)	(337)		(2 809)
Coût net de la dette nette						1 290
Intérêts minoritaires						
Résultat net des activités poursuivies						(1 519)
Résultat net des activités abandonnées						
Résultat net						(1 519)

(*) les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et la quote-part des amortissements des immobilisations incorporelles liés à la fusion Sanofi-Aventis.

(1) Dont effet stock
sur le résultat opérationnel (2 223) (339)
sur le résultat opérationnel net (1 736) (266)

(2) Dont quote-part des amortissements des immobilisations incorporelles
liés à la fusion Sanofi-Aventis (393)

Exercice 2008 (ajusté) (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Éliminations de consolidation	Total
• Chiffre d'affaires Hors Groupe	30 719	121 833	9 799	39		162 390
• Chiffre d'affaires Groupe	10 866	367	4		(11 237)	
• Droits d'accises		(17 427)				(17 427)
Produits des ventes	41 585	104 773	9 803	39	(11 237)	144 963
Charges d'exploitation	(14 615)	(101 462)	(8 944)	(97)	11 237	(113 881)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(3 669)	(907)	(215)	(10)		(4 801)
Résultat opérationnel ajusté	23 301	2 404	644	(68)		26 281
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence et autres éléments	959	133	79	1 120		2 291
Impôts du résultat opérationnel net	(14 440)	(673)	(163)	(125)		(15 401)
Résultat opérationnel net ajusté	9 820	1 864	560	927		13 171
Coût net de la dette nette						401
Intérêts minoritaires						(6 112)
Résultat net ajusté des activités poursuivies						7 460
Résultat net ajusté des activités abandonnées						
Résultat net ajusté						7 460

Exercice 2007 (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Éliminations de consolidation	Total
• Chiffre d'affaires Hors Groupe	24 529	105 458	9 365	37		139 389
• Chiffre d'affaires Groupe	9 537	341	1		(9 879)	
• Droits d'accises		(19 398)				(19 398)
Produits des ventes	34 066	86 401	9 366	37	(9 879)	119 991
Charges d'exploitation	(12 105)	(82 162)	(8 547)	(134)	9 879	(93 069)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(3 385)	(930)	(206)	(10)		(4 531)
Résultat opérationnel	18 576	3 309	613	(107)		22 391
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence et autres éléments	914	248	47	1 001		2 210
Impôts du résultat opérationnel net	(11 572)	(1 047)	(175)	(27)		(12 821)
Résultat opérationnel net	7 918	2 510	485	867		11 780
Coût net de la dette nette						418
Intérêts minoritaires						(5 528)
Résultat net des activités poursuivies						6 670
Résultat net des activités abandonnées						
Résultat net						6 670

Exercice 2007 (éléments d'ajustements) (*) (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Éliminations de consolidation	Total
• Chiffre d'affaires Hors Groupe						
• Chiffre d'affaires Groupe						
• Droits d'accises						
Produits des ventes						
Charges d'exploitation		1 241	130			1 371
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers		(43)	(1)			(44)
Résultat opérationnel (1)		1 198	129			1 327
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence et autres éléments (2)	48	24	(16)	(225)		(169)
Impôts du résultat opérationnel net		(282)	(18)	(2)		(302)
Résultat opérationnel net (1)	48	940	95	(227)		856
Coût net de la dette nette						
Intérêts minoritaires						(517)
Résultat net des activités poursuivies						339
Résultat net des activités abandonnées						
Résultat net						339

(*) les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et la quote-part des amortissements des immobilisations incorporelles liés à la fusion Sanofi-Aventis.

(1) Dont effet stock

sur le résultat opérationnel

1 190 156

sur le résultat opérationnel net

946 124

(2) Dont quote-part des amortissements des immobilisations incorporelles

liés à la fusion Sanofi-Aventis

(318)

Exercice 2007 (ajusté) (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Éliminations de consolidation	Total
• Chiffre d'affaires Hors Groupe	24 529	105 458	9 365	37		139 389
• Chiffre d'affaires Groupe	9 537	341	1		(9 879)	
• Droits d'accises		(19 398)				(19 398)
Produits des ventes	34 066	86 401	9 366	37	(9 879)	119 991
Charges d'exploitation	(12 105)	(83 403)	(8 677)	(134)	9 879	(94 440)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(3 385)	(887)	(205)	(10)		(4 487)
Résultat opérationnel ajusté	18 576	2 111	484	(107)		21 064
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence et autres éléments	866	224	63	1 226		2 379
Impôts du résultat opérationnel net	(11 572)	(765)	(157)	(25)		(12 622)
Résultat opérationnel net ajusté	7 870	1 570	390	1 094		10 924
Coût net de la dette nette						418
Intérêts minoritaires						(5 011)
Résultat net ajusté des activités poursuivies						6 331
Résultat net ajusté des activités abandonnées						
Résultat net ajusté						6 331

Exercice 2006 (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Éliminations de consolidation	Total
• Chiffre d'affaires Hors Groupe	26 035	98 408	8 765	37		133 245
• Chiffre d'affaires Groupe	8 394	341	1		(8 736)	0
• Droits d'accises		(18 755)				(18 755)
Produits des ventes	34 429	79 994	8 766	37	(8 736)	114 490
Charges d'exploitation	(11 984)	(77 093)	(8 095)	(114)	8 736	(88 550)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(3 095)	(838)	(256)	(9)		(4 198)
Résultat opérationnel	19 350	2 063	415	(86)		21 742
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence et autres éléments	614	158	(173)	1 034		1 704
Impôts du résultat opérationnel net	(12 280)	(799)	(122)	(98)		(13 299)
Résultat opérationnel net	7 684	1 422	120	850		10 076
Coût net de la dette nette						300
Intérêts minoritaires						(4 681)
Résultat net des activités poursuivies						5 695
Résultat net des activités abandonnées						(15)
Résultat net						5 680

Exercice 2006 (éléments d'ajustements) (*) (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Éliminations de consolidation	Total
• Chiffre d'affaires Hors Groupe						
• Chiffre d'affaires Groupe						
• Droits d'accises						
Produits des ventes						
Charges d'exploitation		(242)	(104)	(5)		(351)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers			(58)			(58)
Résultat opérationnel (1)		(242)	(162)	(5)		(409)
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence et autres éléments (2)		4	(227)	(295)		(518)
Impôts du résultat opérationnel net	(85)	(54)	135			(4)
Résultat opérationnel net (1)	(85)	(292)	(254)	(300)		(931)
Coût net de la dette nette						235
Intérêts minoritaires						
Résultat net des activités poursuivies						(696)
Résultat net des activités abandonnées						(19)
Résultat net						(715)

(*) les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et la quote-part des amortissements des immobilisations incorporelles liés à la fusion Sanofi-Aventis.

(1) Dont effet stock

sur le résultat opérationnel

(224)

5

sur le résultat opérationnel net

(292)

9

(2) Dont quote-part des amortissements des immobilisations incorporelles

liés à la fusion Sanofi-Aventis

(311)

Exercice 2006 (ajusté) (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Éliminations de consolidation	Total
• Chiffre d'affaires Hors Groupe	26 035	98 408	8 765	37		133 245
• Chiffre d'affaires Groupe	8 394	341	1		(8 736)	0
• Droits d'accises		(18 755)				(18 755)
Produits des ventes	34 429	79 994	8 766	37	(8 736)	114 490
Charges d'exploitation	(11 984)	(76 851)	(7 991)	(109)	8 736	(88 199)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(3 095)	(838)	(198)	(9)		(4 140)
Résultat opérationnel ajusté	19 350	2 305	577	(81)		22 151
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence et autres éléments	614	154	54	1 329		2 222
Impôts du résultat opérationnel net	(12 195)	(745)	(257)	(98)		(13 295)
Résultat opérationnel net ajusté	7 769	1 714	374	1 150		11 007
Coût net de la dette nette						300
Intérêts minoritaires						(4 916)
Résultat net ajusté des activités poursuivies						6 391
Résultat net ajusté des activités abandonnées						4
Résultat net ajusté						6 395

B) Réconciliation des informations par secteur avec les états financiers consolidés

L'impact des éléments d'ajustement sur le compte de résultat consolidé se présente comme suit :

Exercice 2008 (en millions d'euros)	Ajusté	Éléments d'ajustements (*)	Compte de résultat consolidé
Chiffre d'affaires	162 390		162 390
Droits d'accises	(17 427)		(17 427)
Produits des ventes	144 963		144 963
Achats, nets de variation de stocks	(100 078)	(2 562)	(102 640)
Autres charges d'exploitation	(13 368)	(196)	(13 564)
Charges d'exploration	(435)		(435)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(4 801)	(3)	(4 804)
Autres produits	88	86	174
Autres charges	(132)	(347)	(479)
Coût de l'endettement financier brut	(651)		(651)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1 239		1 239
Coût de l'endettement financier net	588		588
Autres produits financiers	573		573
Autres charges financières	(296)		(296)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	2 058	(557)	1 501
Charge d'impôt	(15 588)	770	(14 818)
Résultat net des activités poursuivies (Groupe hors S.D.A.)	13 572	(2 809)	10 763
Résultat des activités abandonnées (S.D.A.)			
Résultat net de l'ensemble consolidé	13 572	(2 809)	10 763
Part du groupe	7 460	(1 519)	5 941
Intérêt des minoritaires	6 112	(1 290)	4 822

(*) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et la quote-part des amortissements des immobilisations incorporelles liés à la fusion Sanofi-Aventis.

EXERCICE 2008 (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Investissements bruts	7 438	1 561	655	10		9 664
Désinvestissements au prix de cession	516	90	36	1 177		1 819
Immobilisations corporelles, valeur nette	26 664	6 121	2 151	106		35 042
Immobilisations incorporelles, valeur nette	1 741	261	288	29		2 320

Exercice 2007 (en millions d'euros)	Ajusté	Éléments d'ajustements (*)	Compte de résultat consolidé
Chiffre d'affaires	139 389		139 389
Droits d'accises	(19 398)		(19 398)
Produits des ventes	119 991		119 991
Achats, nets de variation de stocks	(81 101)	1 397	(79 704)
Autres charges d'exploitation	(12 666)	(26)	(12 692)
Charges d'exploration	(673)		(673)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(4 487)	(44)	(4 531)
Autres produits	114	290	404
Autres charges	(85)	(196)	(281)
Coût de l'endettement financier brut	(620)		(620)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1 209		1 209
Coût de l'endettement financier net	589		589
Autres produits financiers	595		595
Autres charges financières	(250)		(250)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	2 005	(263)	1 742
Charge d'impôt	(12 690)	(302)	(12 992)
Résultat net des activités poursuivies (Groupe hors S.D.A.)	11 342	856	12 198
Résultat des activités abandonnées (S.D.A.)			
Résultat net de l'ensemble consolidé	11 342	856	12 198
Part du groupe	6 331	339	6 670
Intérêt des minoritaires	5 011	517	5 528

(*) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et la quote-part des amortissements des immobilisations incorporelles liés à la fusion Sanofi-Aventis.

EXERCICE 2007 (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	 Holding	Éliminations de consolidation	Total
Investissements bruts	7 921	1 367	568	40		9 896
Désinvestissements au prix de cession	526	377	42	319		1 264
Immobilisations corporelles, valeur nette	24 480	5 833	1 999	109		32 421
Immobilisations incorporelles, valeur nette	1 271	317	286	37		1 911

Exercice 2006 (en millions d'euros)	Ajusté	Eléments d'ajustements (*)	Compte de résultat consolidé
Chiffre d'affaires	133 245		133 245
Droits d'accises	(18 755)		(18 755)
Produits des ventes	114 490		114 490
Achats, nets de variation de stocks	(75 035)	(237)	(75 272)
Autres charges d'exploitation	(12 692)	(114)	(12 806)
Charges d'exploration	(472)		(472)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(4 140)	(58)	(4 198)
Autres produits	238		238
Autres charges	(227)	(277)	(504)
Coût de l'endettement financier brut	(580)		(580)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	995		995
Coût de l'endettement financier net	415		415
Autres produits financiers	582		582
Autres charges financières	(239)		(239)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	1 799	(241)	1 558
Charge d'impôt	(13 410)	(4)	(13 414)
Résultat net des activités poursuivies (Groupe hors S.D.A.)	11 309	(931)	10 378
Résultat des activités abandonnées (S.D.A.)	1	(19)	(18)
Résultat net de l'ensemble consolidé	11 310	(950)	10 360
Part du groupe	6 395	(715)	5 680
Intérêt des minoritaires	4 915	(235)	4 680

(*) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et la quote-part des amortissements des immobilisations incorporelles liés à la fusion Sanofi-Aventis.

EXERCICE 2006 (en millions d'euros)	Amont	Aval	Chimie	 Holding	Éliminations de consolidation	Total
Investissements bruts	6 375	1 350	567	5		8 297
Désinvestissements au prix de cession	496	152	342	233		1 223
Immobilisations corporelles, valeur nette	23 401	5 735	1 791	113		31 040
Immobilisations incorporelles, valeur nette	1 139	345	267	41		1 792

5. Informations par zone géographique

(en millions d'euros)	France	Reste de l'Europe	Amérique du Nord	Afrique	Extrême-Orient et reste du monde	Total
Exercice 2008						
Chiffre d'affaires hors Groupe	50 650	83 907	23	6 583	21 227	162 390
Immobilisations corporelles et incorporelles, valeur	6 574	11 818	27	12 736	6 207	37 362
Exercice 2007						
Chiffre d'affaires hors Groupe	43 840	71 501	31	5 553	18 464	139 389
Immobilisations corporelles et incorporelles, valeur	5 781	12 772	27	9 957	5 795	34 332
Exercice 2006						
Chiffre d'affaires hors Groupe	42 601	68 930	31	5 556	16 127	133 245
Immobilisations corporelles et incorporelles, valeur	5 180	12 224	29	9 122	6 277	32 832

6. Charges d'exploitation

Exercice (en millions d'euros)	2008	2007	2006
Achats, nets de variation de stocks ^(a)	(102 640)	(79 704)	(75 272)
Charges d'exploration	(435)	(673)	(472)
Autres charges d'exploitation ^(b)	(13 564)	(12 692)	(12 806)
<i>dont (dotations) reprises de provisions non courantes opérationnelles</i>	467	736	462
<i>dont (dotations) reprises de provisions courantes opérationnelles</i>	(45)	(18)	14
Charges d'exploitation	(116 639)	(93 069)	(88 550)

(a) Inclut les taxes à la production dans l'Amont, notamment les royalties (voir en particulier les impôts payés aux pays producteurs du Moyen-Orient au titre des concessions historiques du Groupe).

(b) Constituées principalement des frais de production et de fonctionnement (voir en particulier les charges de personnel détaillées dans la note 25 de l'annexe aux comptes consolidés « Effectifs du Groupe et charges de personnel »).

7. Autres produits et autres charges

Exercice (en millions d'euros)	2008	2007	2006
Plus et moins-values sur cessions d'actifs	112	404	238
Profits de change	62	-	-
Autres	-	-	-
Autres produits	174	404	238
Pertes de change		(6)	(61)
Amortissements et dépréciation des immobilisations incorporelles (hors droits miniers)	(115)	(119)	(125)
Autres	(364)	(156)	(318)
Autres charges	(479)	(281)	(504)

En 2008, les plus values sur cession proviennent principalement de la cession de titres Sanofi-Aventis.

En 2007, les plus-values sur cessions proviennent principalement des cessions d'actifs dans les secteurs Amont et Aval ainsi que la cession de titres Sanofi-Aventis.

8. Autres produits financiers et autres charges financières

Exercice (en millions d'euros)	2008	2007	2006
Revenus des participations	401	321	332
Frais financiers immobilisés	36	81	91
Autres	136	193	159
Autres produits financiers	573	595	582
Effet de l'actualisation des provisions pour restitution des sites	(225)	(188)	(179)
Autres	(71)	(62)	(60)
Autres charges financières	(296)	(250)	(239)

9. Impôts différés

Les filiales consolidées du sous-groupe ELF sont contributrices d'un impôt courant et différé lié à leur fiscalité locale, sans prise en compte d'un effet supplémentaire généré par leur intégration dans le régime du bénéfice consolidé du Groupe TOTAL.

Aucun impôt différé n'est reconnu au titre des différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des investissements considérés comme permanents dans des filiales à l'étranger. Les résultats non distribués des filiales étrangères ainsi réinvestis indéfiniment s'élevaient à 7 924 millions € au 31 décembre 2008. L'effet fiscal latent relatif à ces résultats réinvestis ne peut être déterminé de manière fiable.

La charge d'impôt sur les résultats s'analyse de la manière suivante :

Exercice (en millions d'euros)	2008	2007	2006
Impôts courants	(14 358)	(11 842)	(12 422)
Impôts différés	(460)	(1 150)	(992)
Total impôt sur les sociétés	(14 818)	(12 992)	(13 414)

L'analyse par source du passif net d'impôt différé s'établit comme suit, avant compensation des actifs et passifs par entité fiscale :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2008	2007	2006
Déficits et crédits d'impôts reportables	1 134	824	1 233
Pensions, retraites et obligations similaires	254	515	557
Autres provisions non déductibles temporairement	2 366	2 350	2 319
Impôts différés actifs	3 754	3 689	4 109
Dépréciation des impôts différés actifs	(607)	(579)	(1 119)
Impôts différés actifs nets	3 147	3 110	2 990
Amortissement fiscal accéléré	(8 324)	(8 159)	(7 452)
Autres déductions fiscales temporaires	(1 113)	(1 279)	(1 069)
Impôts différés passifs	(9 437)	(9 438)	(8 521)
Passif net d'impôt différé	(6 290)	(6 328)	(5 531)

Après compensation des actifs et passifs par entité fiscale, les impôts différés sont présentés de la manière suivante au bilan :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2008	2007	2006
Impôts différés actifs, non courants	523	599	576
Impôts différés actifs, courants	71	20	20
Impôts différés passifs, non courants	(6 792)	(6 943)	(6 123)
Impôts différés passifs, courants	(92)	(4)	(4)
Passif net d'impôt différé	(6 290)	(6 328)	(5 531)

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2008	2007	2006
Solde à l'ouverture	(6 328)	(5 531)	(4 604)
Impôts différés reconnus en résultat des activités poursuivies	(460)	(1 150)	(992)
Impôts différés reconnus en résultat des activités abandonnées	-	-	(8)
Impôts différés reconnus en capitaux propres (1)	60	(10)	(28)
Variations de périmètre (2)	(14)	-	(209)
Effets de change	452	(363)	309
Solde à la clôture	(6 290)	(6 328)	(5 531)

(1) Ce montant est constitué principalement des impôts courants et différés affectés aux transactions sur les réévaluations des titres cotés classés en actifs financiers disponibles à la vente

(2) Ce montant est principalement lié à l'apport-scission d'Arkema pour l'exercice 2006.

Rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôt

EXERCICE (en millions d'euros)	2008	2007	2006
Résultat net des activités poursuivies	10 763	12 198	10 378
Impôts sur les sociétés	14 818	12 992	13 414
Résultat avant impôt	25 581	25 190	23 792
Taux d'imposition français	34,43 %	34,43 %	34,43 %
Charge d'impôt théorique	(8 808)	(8 673)	(8 192)
Différence entre le taux d'imposition français et le taux d'imposition des filiales étrangères	(6 061)	(4 874)	(5 329)
Effet en impôt du résultat des sociétés mises en équivalence	517	600	536
Différences permanentes	(378)	(579)	(279)
Ajustement d'impôt courant sur exercices antérieurs	7	107	(43)
Ajustement d'impôt différé afférent aux variations des taux d'impôt	(31)	(78)	(88)
Variation de la dépréciation des impôts différés actifs	(60)	499	(12)
Autres	(4)	6	(7)
Charge d'impôt dans le compte de résultat	(14 818)	(12 992)	(13 414)

Le taux d'imposition français est constitué du taux normal de l'impôt sur les sociétés (33,33 %), augmenté des contributions additionnelles en vigueur en 2008, qui portent le taux global d'imposition des bénéficiaires à 34,43 % (34,43 % en 2007 et 2006).

Les différences permanentes sont principalement dues aux amortissements d'écarts d'acquisition, aux dividendes des sociétés non consolidées ainsi qu'à l'impact des modalités de fiscalisation propres à certaines activités.

Echéancier des crédits d'impôts :

Le Groupe dispose de déficits et crédits d'impôts reportables, qui expirent selon l'échéancier suivant :

(en millions d'euros)	2008		2007		2006	
	Base	Impôt	Base	Impôt	Base	Impôt
2007	-	-	-	-	220	110
2008	-	-	275	137	195	98
2009	221	110	204	103	143	76
2010	142	71	101	50	29	14
2011 (1)	78	37	19	11	16	7
2012 (2)	4	1	4	3	-	-
2013 et suivants	5	1	-	-	-	-
Déficits et crédits d'impôts indéfiniment reportables	2 968	914	1 802	520	2 775	928
Total	3 418	1 134	2 405	824	3 378	1 233

(1) déficits et crédits d'impôts reportables en 2011 et années suivantes pour l'exercice 2006

(2) déficits et crédits d'impôts reportables en 2012 et années suivantes pour l'exercice 2007

10. Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2008 (en millions d'euros)	Brut	Amortissements et dépréciations	Net
Ecarts d'acquisition	545	(231)	314
Droits miniers prouvés et non prouvés	3 759	(2 116)	1 643
Autres immobilisations incorporelles	1 875	(1 512)	363
Total immobilisations incorporelles	6 179	(3 859)	2 320

Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)	Brut	Amortissements et dépréciations	Net
Ecarts d'acquisition	575	(241)	334
Droits miniers prouvés et non prouvés	3 345	(2 176)	1 169
Autres immobilisations incorporelles	1 837	(1 429)	408
Total immobilisations incorporelles	5 757	(3 846)	1 911

Au 31 décembre 2006 (en millions d'euros)	Brut	Amortissements et dépréciations	Net
Ecarts d'acquisition	598	(245)	353
Droits miniers prouvés et non prouvés	3 308	(2 308)	1 000
Autres immobilisations incorporelles	1 780	(1 341)	439
Total immobilisations incorporelles	5 686	(3 894)	1 792

Les variations des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

Exercice	Immobilisations incorporelles nettes au 1 ^{er} janvier	Acquisitions	Cessions	Dotations nettes d'amortissements et dépréciations	Effets de change	Autres	Immobilisations incorporelles nettes au 31 décembre
2008	1 911	237	(3)	(195)	(11)	381	2 320
2007	1 792	396	(7)	(198)	(114)	42	1 911
2006	1 919	139	(20)	(208)	(90)	52	1 792

La colonne « Autres » en 2008 comprend principalement les droits miniers de Goal Petroleum BV pour 292 millions €

Le tableau suivant donne les variations pour l'année 2008 des écarts d'acquisition répartis par secteur :

(en millions d'euros)	Ecarts d'acquisition nets au 1 ^{er} janvier 2008	Augmentation	Dépréciations	Autres	Ecarts d'acquisition nets au 31 décembre 2008
Amont		75			75
Aval		4			4
Chimie		219		(12)	207
Holding		36		(8)	28
Total		334		(20)	314

11. Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2008 (en millions d'euros)	Brut	Amortissements et dépréciations	Net
Immobilisation de l'exploration production			
• Sur permis prouvés	59 247	(38 444)	20 803
• Sur permis non prouvés	26	(1)	25
• Travaux en cours	4 838		4 838
Sous-total	64 111	(38 445)	25 666
Autres immobilisations			
• Terrains	942	(289)	653
• Installations techniques (y compris transport)	14 376	(9 509)	4 867
• Constructions	4 023	(2 483)	1 540
• Immobilisations en cours	1 449	(9)	1 440
• Autres immobilisations	3 552	(2 676)	876
Sous-total	24 342	(14 966)	9 376
Total immobilisations corporelles	88 453	(53 411)	35 042
<hr/>			
Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)	Brut	Amortissements et dépréciations	Net
Immobilisation de l'exploration production			
• Sur permis prouvés	58 061	(38 182)	19 879
• Sur permis non prouvés	15	-	15
• Travaux en cours	3 744	-	3 744
Sous-total	61 820	(38 182)	23 638
Autres immobilisations			
• Terrains	1 002	(296)	706
• Installations techniques (y compris transport)	13 573	(9 123)	4 450
• Constructions	3 774	(2 462)	1 312
• Immobilisations en cours	1 401	(3)	1 398
• Autres immobilisations	3 698	(2 781)	917
Sous-total	23 448	(14 665)	8 783
Total immobilisations corporelles	85 268	(52 847)	32 421
<hr/>			
Au 31 décembre 2006 (en millions d'euros)	Brut	Amortissements et dépréciations	Net
Immobilisation de l'exploration production			
• Sur permis prouvés	56 513	(38 217)	18 296
• Sur permis non prouvés	15	(1)	14
• Travaux en cours	4 385		4 385
Sous-total	60 913	(38 218)	22 695
Autres immobilisations			
• Terrains	1 053	(305)	748
• Installations techniques (y compris transport)	13 428	(9 008)	4 420
• Constructions	3 701	(2 356)	1 345
• Immobilisations en cours	890	(1)	889
• Autres immobilisations	3 672	(2 729)	943
Sous-total	22 744	(14 399)	8 345
Total immobilisations corporelles	83 657	(52 617)	31 040

Les variations des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

Exercice	Immobilisations corporelles nettes au 1er janvier	Acquisitions	Cessions	Dotations nettes d'amortissements et dépréciations	Effets de change	Autres	Immobilisations corporelles nettes au 31 décembre
2008	32 421	8 256	(51)	(4 974)	(1 373)	763	35 042
2007	31 040	7 601	(223)	(4 808)	(1 776)	587	32 421
2006	31 081	6 648	(75)	(4 151)	(1 603)	(860)	31 040

En 2008, la colonne « Autres » correspond notamment à l'évolution des immobilisations corporelles liées à la provision pour restitution des sites.

En 2007, la colonne « Cessions » comprend principalement l'impact de la cession de la raffinerie de Milford Haven. La colonne « Autres » correspond notamment à l'impact lié à la provision pour restitution des sites.

La colonne « Autres » en 2006 comprend principalement l'impact de l'apport-scission de S.D.A. pour 843 millions €

12. Sociétés mises en équivalence : titres et prêts

Valeur d'équivalence (en millions d'euros)	Au 31 décembre					
	2008 % de détention ^(a)	2007 % de détention ^(a)	2006 % de détention ^(a)	2008 valeur d'équivalence	2007 valeur d'équivalence	2006 valeur d'équivalence
NLNG	15,00 %	15,00 %	15,00 %	1 135	1 062	887
Cepsa (quote-part Amont)	48,83 %	48,83 %	48,83 %	403	246	253
Angola LNG Ltd ^(c)	4,65 %	4,65 %	-	326	155	-
Qatargas ^(c)	3,42 %	3,42 %	-	251	171	-
Société du Teminal Méthanier de Fos Cavaou ^(b)	30,30 %	30,30 %	30,30 %	114	92	63
Qatar Liquefied Gas Company Limited II ^(b)	2,85 %	2,85 %	2,85 %	82	86	55
Moattama Gas Transportation Cy	10,68 %	10,68 %	10,68 %	65	53	61
Ocensa	5,19 %	5,19 %	5,19 %	60	57	64
Autres				128	147	104
Total Amont				2 564	2 069	1 487
Cepsa (quote-part Aval)	48,83 %	48,83 %	48,83 %	1 810	1 932	1 735
Autres				42	71	83
Total Aval				1 852	2 003	1 818
Cepsa (quote-part Chimie)	48,83 %	48,83 %	48,83 %	424	524	503
Qatar Petrochemical Company Ltd	19,75 %	19,75 %	19,75 %	192	150	147
Autres				36	37	44
Total Chimie				652	711	694
Sanofi-Aventis	11,38 %	13,06 %	13,13 %	6 135	6 850	7 009
Total Holding				6 135	6 850	7 009
Total Titres				11 203	11 633	11 008
Prêts				1 106	1 108	960
Total titres et prêts				12 309	12 741	11 968

(a) Compte tenu des principes décrits dans la note 1A de l'annexe aux comptes consolidés, la méthode de consolidation par mise en équivalence appliquée dans les comptes consolidés du Groupe TOTAL a été maintenue

(b) Société intégrée par mise en équivalence en 2006

(c) Société intégrée par mise en équivalence en 2007

Quote-part du profit (perte) (en millions d'euros)	Au 31 décembre			Exercice		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
	% de détention ^(a)			quote-part du profit (perte)		
NLNG	15,00 %	15,00 %	15,00 %	554	477	329
Cepsa (quote-part Amont)	48,83 %	48,83 %	48,83 %	50	89	104
Angola LNG Ltd ^(c)	4,65 %	4,65 %	-	10	7	-
Qatargas ^(c)	3,42 %	3,42 %	-	126	74	-
Moattama Gas Transportation Cy	10,68 %	10,68 %	10,68 %	81	67	63
Qatar Liquefied Gas Company Limited II ^(b)	2,85 %	2,85 %	2,85 %	(11)	(5)	
Société du Terminal Méthanier de Fos Cavaou ^(b)	30,30 %	30,30 %	30,30 %	(5)	(2)	(4)
Autres				43	25	35
Total Amont				848	732	527
Cepsa (quote-part Aval)	48,83 %	48,83 %	48,83 %	76	253	246
Autres				(14)	(11)	10
Total Aval				62	242	256
Cepsa (quote-part Chimie)	48,83 %	48,83 %	48,83 %	10	24	26
Qatar Petrochemical Company Ltd	19,75 %	19,75 %	19,75 %	68	54	45
Autres				(2)	2	2
Total Chimie				76	80	73
Sanofi-Aventis	11,38 %	13,06 %	13,13 %	515	688	555
Total Holding				515	688	702
Total Titres				1 501	1 742	1 558

(a) Compte tenu des principes décrits dans la note 1A de l'annexe aux comptes consolidés, la méthode de consolidation par mise en équivalence appliquée dans les comptes consolidés du Groupe TOTAL a été maintenue.

(b) Sociétés intégrées par mise en équivalence en 2006

(c) Société intégrée par mise en équivalence en 2007

La quote-part de la valeur boursière de CEPSA s'élève à 8 833 millions € au 31 décembre 2008 pour une valeur d'équivalence de 2 637 millions €. La quote-part de la valeur boursière de Sanofi-Aventis s'élève à 6 744 millions € au 31 décembre 2008.

Les principaux agrégats financiers en part groupe des sociétés comptabilisées par mise en équivalence sont les suivants :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2008
Actifs	19 378
Capitaux propres	11 203
Passifs	8 175

Exercice (en millions d'euros)	2008
Produits des ventes	16 760
Résultat avant impôts	1 902
Charge d'impôt	(401)
Résultat net	1 501

13. Autres titres

Au 31 décembre 2008 (en millions d'euros)	Valeur historique	Gain (perte) latent	Valeur au bilan
TOTAL S.A.	2 978	847	3 825
Arkema	15	15	30
Chicago Mercantile Exchange Group (a)	1	5	6
Titres de participation cotés	2 994	867	3 861
BTC Limited	161		161
Autres titres non cotés	488		488
Titres de participation non cotés	649		649
Titres de participation (b)	3 643	867	4 510

Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)	Valeur historique	Gain (perte) latent	Valeur au bilan
TOTAL S.A.	2 978	2 609	5 587
Arkema	15	96	111
Nymex Holdings Inc (a)	1	15	16
Titres de participation cotés	2 994	2 720	5 714
BTC Limited	161	-	161
Autres titres non cotés	427	-	427
Titres de participation non cotés	588	-	588
Titres de participation (b)	3 582	2 720	6 302

Au 31 décembre 2006 (en millions d'euros)	Valeur historique	Gain (perte) latent	Valeur au bilan
TOTAL S.A.	2 978	2 394	5 372
Arkema	15	81	96
Titres de participation cotés	2 993	2 475	5 468
BTC Limited	185		185
Autres titres non cotés	477		477
Titres de participation non cotés	662		662
Titres de participation (b)	3 655	2 475	6 130

(a) Les titres Nymex Holdings Inc. ont été échangés au cours du processus d'acquisition ouvert le 11 juin 2008 et clôt le 22 août 2008 par lequel Chicago Mercantile Exchange Group a acquis la totalité des titres Nymex Holdings Inc.

(b) dont dépréciations de 256 millions € en 2008, 278 millions € en 2007 et 326 millions € en 2006

Ces titres de participation appartiennent à la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente ».

14. Autres actifs non courants

Au 31 décembre 2008 (en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Impôts différés actifs non courants	523	-	523
Prêts et avances ⁽¹⁾	1 491	(324)	1 167
Autres	492	-	492
Total	2 506	(324)	2 182

Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Impôts différés actifs non courants	599	-	599
Prêts et avances ⁽¹⁾	1 231	(311)	920
Autres	393	-	393
Total	2 223	(311)	1 912

Au 31 décembre 2006 (en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Impôts différés actifs non courants	576	-	576
Prêts et avances ⁽¹⁾	1 235	(338)	897
Autres	184	-	184
Total	1 995	(338)	1 657

(1) Hors prêts aux sociétés mises en équivalence

Les variations de la dépréciation sur les prêts et avances sont les suivantes :

Exercice (en millions d'euros)	Dépréciations		Reprise	Effets de change et Autres variations	Dépréciations Au 31 décembre
	Au 1 ^{er} janvier	Dotations			
2008	(311)	(5)	4	(12)	(324)
2007	(338)	0	4	23	(311)
2006	(402)	(2)	23	43	(338)

15. Stocks

Au 31 décembre 2008 (en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Hydrocarbures bruts et gazeux	2 198	(309)	1 889
Produits raffinés	3 440	(302)	3 138
Produits de la chimie	622	(45)	577
Autres stocks	1 208	(214)	994
TOTAL	7 468	(870)	6 598

Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Hydrocarbures bruts et gazeux	3 652	-	3 652
Produits raffinés	4 724	(3)	4 721
Produits de la chimie	455	(35)	420
Autres stocks	1 086	(186)	900
TOTAL	9 917	(224)	9 693

Au 31 décembre 2006 (en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Hydrocarbures bruts et gazeux	3 108	(83)	3 025
Produits raffinés	3 822	(34)	3 788
Produits de la chimie	613	(38)	575
Autres stocks	916	(180)	736
TOTAL	8 459	(335)	8 124

Les variations des dépréciations sur les stocks sont les suivantes :

Exercice (en millions d'euros)	Dépréciations Au 1 ^{er} janvier	Dotations nettes des reprises	Effets de change et Autres variations	Dépréciations Au 31 décembre
2008	(224)	(656)	10	(870)
2007	(335)	98	13	(224)
2006	(301)	(111)	77	(335)

16. Clients et comptes rattachés, autres créances

Au 31 décembre 2008 (en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	12 671	(267)	12 404
Créances sur États (impôts et taxes)	1 451	-	1 451
Autres créances d'exploitation	5 000	(13)	4 987
Impôts différés actifs, courants	71	-	71
Charges constatées d'avance	488	-	488
Autres débiteurs	40	-	40
Autres créances	7 050	(13)	7 037

Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	16 413	(245)	16 168
Créances sur États (impôts et taxes)	989	-	989
Autres créances d'exploitation	3 187	(14)	3 173
Impôts différés actifs, courants	20	-	20
Charges constatées d'avance	429	-	429
Autres débiteurs	19	-	19
Autres créances	4 644	(14)	4 630

Au 31 décembre 2006 (en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	14 415	(247)	14 168
Créances sur États (impôts et taxes)	1 143	-	1 143
Autres créances d'exploitation	3 071	(14)	3 057
Impôts différés actifs, courants	20	-	20
Charges constatées d'avance	418	-	418
Autres débiteurs	18	-	18
Autres créances	4 670	(14)	4 656

Les variations des dépréciations des rubriques « Clients et comptes rattachés » et « Autres créances » sont les suivantes :

(en millions d'euros) Exercice	Dépréciations Au 1 ^{er} janvier	Dotations nettes des reprises	Effets de change et Autres variations	Dépréciations Au 31 décembre
Clients et comptes rattachés				
2008	(245)	(24)	2	(267)
2007	(247)	(11)	13	(245)
2006	(296)	12	37	(247)
Autres créances				
2008	(14)	2	(1)	(13)
2007	(14)			(14)
2006	(38)	2	22	(14)

17. Capitaux propres

Capital social

Le capital social se compose au 31 décembre 2008 de 281 268 160 actions ordinaires de 8 € de valeur nominale contre 281 230 834 actions au 31 décembre 2007. L'accroissement du nombre d'actions en 2008 provient des levées d'options de souscription d'actions qui ont donné lieu à l'émission de 37 326 actions.

Auto détention (actions Elf Aquitaine détenues par elle-même)

Au 31 décembre 2008, Elf Aquitaine détient 10 635 844 de ses propres actions (10 635 767 actions au 31 décembre 2007). Ces actions sont déduites des capitaux propres consolidés.

Evolution de la participation de Total

TOTAL a acquis 37 904 actions Elf Aquitaine en 2008 bénéficiant de la faculté d'échange garantie par TOTAL aux bénéficiaires d'options de souscription Elf Aquitaine, et a remis en échange 227 424 actions nouvelles TOTAL.

Ainsi, compte tenu des 10 635 767 actions auto-détenues par Elf Aquitaine, TOTAL détient au 31 décembre 2008, directement ou indirectement, 279 795 052 actions Elf Aquitaine, soit 99,48 % du capital, contre 279 757 148 actions Elf Aquitaine, soit 99,48 % du capital, au 31 décembre 2007.

Dividende :

Au cours de l'exercice 2008, Elf Aquitaine a procédé à la mise en paiement, le 6 juin 2008, du solde du dividende de 4,28 € par action au titre de l'exercice 2007, ainsi que, le 19 novembre 2008, d'un acompte sur dividende de 4,56 € par action à valoir sur le dividende au titre de l'exercice 2008.

Il sera proposé à l'Assemblée générale des actionnaires du 3 juin 2009 de verser un dividende de 9,12 € par action au titre de l'exercice 2008, soit un solde à distribuer de 4,56 € par action en tenant compte de l'acompte de 4,56 € déjà versé.

Évaluations directes en capitaux propres

Les capitaux propres sont directement crédités en 2008 d'un montant de (2 782) millions € correspondant aux éléments suivants :

Exercice (en millions d'euros)	2008	2007	2006
Ecarts de conversion, part du Groupe	(199)	(1 542)	(1 178)
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	(1 794)	236	134
Autres	(19)	19	38
Part du Groupe	(2 012)	(1 287)	(1 006)
Intérêts minoritaires et actions privilégiées	(770)	(866)	(612)
Total évaluations directes en capitaux propres	(2 782)	(2 153)	(1 618)

18. Engagements envers le personnel

Les provisions pour engagements de retraite et autres engagements sociaux sont constituées par :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2008	2007	2006
Provisions pour engagements de retraite	622	1 220	1 474
Provisions pour autres engagements sociaux	280	290	283
Provisions pour restructurations (plans de préretraite)	195	171	170
Total	1 097	1 681	1 927

Les principaux régimes de retraite à prestations définies du Groupe ELF sont situés en France, au Royaume-Uni, et en Allemagne.

Leurs principales caractéristiques sont les suivantes :

- les prestations sont généralement exprimées en fonction du salaire final et de l'ancienneté ;
- ils font généralement l'objet d'un préfinancement (fonds de pension ou compagnies d'assurances) ;
- ils sont majoritairement fermés aux nouveaux embauchés, qui bénéficient de régimes de retraite à cotisations définies.

Les engagements de retraite comprennent également des indemnités de fin de carrière et des avantages de préretraite.

Les autres engagements concernent la participation de l'employeur aux frais médicaux de retraités.

La valeur actuarielle des droits accumulés au titre des plans à prestations définies et la valeur des préfinancements incluses dans les comptes consolidés s'analysent comme suit :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	Engagements de retraite			Autres engagements sociaux		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Variation de la valeur actuarielle des droits accumulés						
- Valeur actuarielle des droits accumulés au début de la période	6 068	6 596	6 997	294	303	374
- Droits accumulés durant l'année	93	107	111	3	4	3
- Coût financier	305	295	285	14	12	12
- Réduction de droits futurs	(1)	(8)	(3)	-	-	(1)
- Liquidation d'engagements	(5)	(17)	(109)	(4)	-	-
- Avantages spécifiques	-	-	-	-	-	-
- Cotisations employés	9	7	7	-	-	-
- Prestations payées	(335)	(319)	(323)	(18)	(19)	(16)
- Modifications de régimes	-	(55)	14	(12)	9	6
- (Gains) et pertes actuariels	(177)	(382)	(117)	(15)	(13)	(8)
- Ecart de conversion et autres ^(a)	(617)	(156)	(266)	1	(2)	(67)
Valeur actuarielle des droits accumulés à la fin de la période	5 340	6 068	6 596	263	294	303
Variation de la valeur actuelle des placements						
- Valeur actuelle des placements au début de la période	(5 082)	(4 812)	(4 412)	-	-	-
- Revenus financiers attendus des placements	(297)	(284)	(251)	-	-	-
- (Gains) et pertes actuariels	690	137	(52)	-	-	-
- Liquidation d'engagements	2	8	89	-	-	-
- Cotisations employés	(9)	(7)	(7)	-	-	-
- Cotisations employeurs ^(b)	(839)	(535)	(503)	-	-	-
- Prestations payées	268	236	221	-	-	-
- Ecart de conversion et autres ^(c)	642	175	103	-	-	-
Valeur actuelle des placements à la fin de la période	(4 625)	(5 082)	(4 812)	-	-	-
(Excédent) Insuffisance des placements sur les droits accumulés	715	986	1 784	263	294	303
- Coût des services passés non reconnus	(12)	(13)	(78)	6	(1)	(3)
- Gains (pertes) actuariels non reconnus	(524)	(82)	(340)	11	(3)	(17)
- Effet du plafond d'actif	-	-	-	-	-	-
(Actif) Passif net comptabilisé	179	891	1 366	280	290	283
- Provisions pour engagements de retraite et autres engagements sociaux	622	1 220	1 474	280	290	283
- Autres actifs non courants	(443)	(329)	(108)	-	-	-

(a) En 2006, la rubrique «écarts de conversion et autres» comprend l'effet de l'apport-scission d'Arkema, soit respectivement (324) millions € et (82) millions € en valeur actuarielle des droits accumulés au titre des régimes de retraite et au titre des autres engagements sociaux.

(b) En 2008, le Groupe a procédé à l'externalisation de certains de ses engagements pour un montant de 757 millions € auprès d'organismes d'assurance (170 millions € en 2006).

(c) En 2006, la rubrique «écarts de conversion et autres» comprend l'effet de l'apport-scission d'Arkema, soit 163 millions € en valeur actuelle des placements au titre des régimes de retraite.

Les cotisations qui seront versées en 2009 par le Groupe, au titre des régimes préfinancés, sont estimées à 52 millions €

Estimation des paiements futurs (en millions d'euros)	Engagements de retraite	Autres engagements
2009	357	18
2010	342	18
2011	342	18
2012	354	18
2013	360	20
2014-2018	1 851	90

Composition du portefeuille des placements Au 31 décembre	Engagements de retraite		
	2008	2007	2006
Actions	21%	31%	38%
Obligations	58%	59%	51%
Monétaire	18%	5%	7%
Immobilier	3%	5%	4%

Les hypothèses du Groupe sur les taux de rendement attendus des actifs sont établies par classe d'actifs et par pays à partir des taux de rendement obligataires et des primes de risque.

Le taux d'actualisation retenu correspond au taux des obligations privées de grande qualité, d'après une analyse comparative par pays des différentes sources de marché à la date de clôture.

Hypothèses utilisées pour déterminer les engagements au 31 décembre	Engagements de retraite			Autres engagements sociaux		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Exercice						
Taux d'actualisation	5,91%	5,48%	4,63%	5,83%	5,22%	4,47%
Taux d'augmentation moyen des salaires	4,63%	4,27%	4,12%	-	-	-
Taux de progression des dépenses de santé :						
- Taux initial	-	-	-	2,58%	3,31%	3,16%
- Taux ultime	-	-	-	2,17%	2,46%	2,17%

Hypothèses utilisées pour déterminer la charge de l'exercice	Engagements de retraite			Autres engagements sociaux		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Exercice						
Taux d'actualisation	5,48%	4,63%	4,43%	5,22%	4,47%	4,13%
Taux d'augmentation moyen des salaires	4,27%	4,12%	3,48%	-	-	-
Rendement attendu des placements	6,39%	6,09%	5,89%	-	-	-
Taux de progression des dépenses de santé :						
- Taux initial	-	-	-	3,31%	3,16%	3,17%
- Taux ultime	-	-	-	2,46%	2,17%	2,77%

La charge des exercices 2008, 2007 et 2006 s'analyse comme suit :

Exercice (en millions d'euros)	Engagements de retraite			Autres engagements sociaux		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Droits accumulés durant l'année	93	107	111	3	4	3
Coût financier	305	295	285	14	12	12
Revenus financiers attendus des placements	(297)	(284)	(251)	-	-	-
Amortissement du coût des services passés	22	10	27	(5)	11	4
Amortissement des (gains) pertes actuariels	20	11	16	-	1	(2)
Effet du plafond d'actif	-	-	-	-	-	-
Réduction de droits futurs	(1)	(8)	(2)	-	-	(1)
Liquidation d'engagements	(2)	(9)	(10)	(4)	-	-
Avantages spécifiques	-	-	-	-	-	-
Charges (produits) nets de l'ensemble consolidé	140	122	176	8	28	16

19. Provisions et autres passifs non courants

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2008	2007	2006
Provision pour litiges	345	373	301
Provision pour protection de l'environnement	355	320	316
Provisions pour restitutions des sites	4 370	4 130	3 812
Autres provisions non courantes	1 296	632	671
Dépôts et cautionnements reçus	390	238	236
Total	6 756	5 693	5 336

En 2008, les autres provisions non courantes comprennent notamment la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre AZF qui s'élève, au 31 décembre 2008, à 256 millions €. D'autres risques et engagements donnant lieu à des passifs éventuels sont traités dans la note 29 de l'annexe aux comptes consolidés.

En 2007, les autres provisions non courantes comprennent notamment :

- la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre d'AZF qui s'élève, au 31 décembre 2007 à 134 millions €;
- des provisions liées aux cessations d'activité dans la chimie qui s'élèvent, au 31 décembre 2007 à 29 millions €

En 2006, les autres provisions non courantes comprennent notamment :

- la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre d'AZF qui s'élève, au 31 décembre 2006 à 176 millions €;
- des provisions liées aux cessations d'activité dans la chimie qui s'élèvent, au 31 décembre 2006 à 40 millions €

VARIATION DES PROVISIONS NON COURANTES (en millions d'euros)

Exercice	Au 1 ^{er} janvier	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Effets de change	Autres	Au 31 décembre
2008	5 693	1 260	(657)	(474)	934	6 756
2007	5 336	583	(618)	(246)	638	5 693
2006	5 692	646	(515)	(228)	(259)	5 336

Dotations

En 2008, les dotations de l'exercice (1260 millions €) correspondent notamment à :

- des provisions pour restitution de sites pour 225 millions €(effet de l'actualisation) ;
- la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre AZF pour 140 millions €;
- des provisions pour protection de l'environnement pour 75 millions €;
- des provisions pour plans sociaux et restructurations pour 20 millions €

En 2007, les dotations de l'exercice (583 millions €) correspondent notamment à :

- des provisions pour protection de l'environnement dans la chimie pour 23 millions €;
- des dotations de provisions pour plans sociaux et restructurations pour 2 millions €;

- une dotation aux provisions pour litiges de 100 millions € relative à différentes enquêtes sur la concurrence.

En 2006, les dotations de l'exercice (646 millions €) correspondent notamment à :

- un complément de provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre AZF de 100 millions €;
- des provisions pour protection de l'environnement dans la chimie pour 85 millions €;
- des dotations de provisions pour plans sociaux et restructurations pour 59 millions €

Reprises

En 2008, les reprises de l'exercice (657 millions €) sont principalement liées à l'utilisation des provisions en regard des charges encourues suivantes :

- les provisions pour restitutions des sites pour 280 millions €;
- les provisions pour enquêtes sur la concurrence pour 100 millions €;
- les provisions pour protection de l'environnement reprises pour 49 millions €;
- la responsabilité civile liée au sinistre AZF reprise pour 18 millions €;
- les plans sociaux et restructurations pour 4 millions €

En 2007, les principales reprises de l'exercice (618 millions €) sont liées à l'utilisation des provisions en regard des charges encourues :

- la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre d'AZF, reprise de 42 millions €;
- les provisions pour plans sociaux et restructurations, reprises pour 14 millions €;
- les provisions pour protection de l'environnement dans la chimie, pour 34 millions €

En 2006, les principales reprises de l'exercice (515 millions €) sont liées à l'utilisation des provisions en regard des charges encourues :

- la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre d'AZF, reprise pour 57 millions €;
- les provisions pour plans sociaux et restructurations, reprises pour 37 millions €;
- les provisions pour protection de l'environnement dans la chimie, pour 31 millions €

VARIATION DE LA PROVISION POUR RESTITUTION DES SITES (en millions d'euros)

Exercice	Au 1 ^{er} janvier	Effet de l'actualisation	Révision des estimations	Nouvelles obligations de remise en état des sites	Reprises de provision	Effets de change	Autres	Au 31 décembre
2008	4 130	225	522	192	(280)	(415)	(4)	4 370
2007	3 812	188	178	366	(208)	(199)	(7)	4 130
2006	3 624	179	66	273	(170)	(183)	23	3 812

20. Dettes financières et instruments financiers associés

Les emprunts obligataires se décomposent comme suit :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	Juste valeur après couverture au 31/12/2008	Juste valeur après couverture au 31/12/2007	Juste valeur après couverture au 31/12/2006
Emprunt 4,5 % 1999-2009 (1 milliard d'euros)	1 003	998	996
Part à moins d'un an	(1 003)		
Total Elf Aquitaine S.A.	-	998	996
Autres filiales consolidées	27	70	31
Total Groupe Elf	27	1 068	1 027

A) Dettes financières non courantes et instruments financiers associés

Répartition par échéance (hors dettes financières à moins d'un an)

Au 31 décembre 2008 (en millions d'euros)		%
2010	620	8
2011	211	3
2012	68	1
2013	52	1
2014 et suivantes	6 429	87
Dettes financières non courantes après couverture	7 380	100
<i>Dont instruments de couverture des dettes financières non courantes (Passif)</i>	-	-
Instruments de couverture des dettes financières non courantes (Actif)	-	-
Dettes financières non courantes	7 380	100

Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)		%
2009	1 153	15
2010	534	7
2011	171	2
2012	64	1
2013 et suivantes	5 888	75
Dettes financières non courantes après couverture	7 810	100
<i>Dont instruments de couverture des dettes financières non courantes (Passif)</i>	(3)	-
Instruments de couverture des dettes financières non courantes (Actif)	-	-
Dettes financières non courantes	7 810	100

Au 31 décembre 2006 (en millions d'euros)		%
2008	508	7
2009	1 086	16
2010	36	1
2011	192	3
2012 et suivantes	5 028	73
Dettes financières non courantes après couverture	6 850	100
<i>Dont instruments de couverture des dettes financières non courantes (Passif)</i>	-	-
Instruments de couverture des dettes financières non courantes (Actif)	9	-
Dettes financières non courantes	6 859	100

Répartition par devise et par type de taux

Ces analyses sont présentées après prise en compte de l'effet des swaps de change et de taux.

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2008	%	2007	%	2006	%
Dollar US	4 643	63	4 808	62	4 149	60
Euro	2 649	36	2 925	37	2 658	39
Autres devises	88	1	77	1	43	1
Dettes financières non courantes après couverture	7 380	100	7 810	100	6 850	100
<i>Dont instruments de couverture des dettes financières non courantes (Passif)</i>	-	-	(3)	-	-	-
Instruments de couverture des dettes financières non courantes (Actif)	-	-	-	-	9	-
Dettes financières non courantes	7 380	100	7 810	100	6 859	100

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2008	%	2 007	%	2 006	%
Taux fixes	217	3	400	5	402	6
Taux variables	7 163	97	7 410	95	6 448	94
Dettes financières non courantes après couverture	7 380	100	7 810	100	6 850	100
<i>Dont instruments de couverture des dettes financières non courantes (Passif)</i>	-	-	(3)	-	-	-
Instruments de couverture des dettes financières non courantes (Actif)	-	-	-	-	9	-
Dettes financières non courantes	7 380	100	7 810	100	6 859	100

B) Actifs et passifs financiers courants

Les dettes financières courantes consistent principalement en des tirages sur des programmes de *commercial paper*, de billets de trésorerie et en emprunts bancaires. Ces instruments portent intérêt à des taux voisins du marché. Une part significative des dettes financières à court terme est réalisée auprès de sociétés du Groupe Total.

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2008	2007	2006
Part à moins d'un an des dettes financières	1 063	110	192
Dettes financières courantes	7 471	6 306	5 737
Dettes financières courantes	8 534	6 416	5 929
Part à court terme des instruments financiers passifs de la couverture de la dette	-	-	-
Autres instruments financiers passifs courants	-	-	-
Autres passifs financiers courants	-	-	-
Dépôts courants supérieurs à 3 mois	-	-	(844)
Part à court terme des instruments financiers actifs de la couverture de la dette	(2)	-	-
Autres instruments financiers actifs courants	-	-	-
Actifs financiers courants	-	-	(844)
Total des dettes financières courantes et actifs et passifs financiers associés	8 532	6 416	5 085

21. Autres créditeurs et dettes diverses

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2008	2007	2006
Produits constatés d'avance	138	115	142
Dettes sur Etats (impôts et taxes divers)	5 677	6 419	6 196
Dettes sociales	471	462	443
Autres dettes d'exploitation	2 951	2 357	2 138
Total	9 237	9 353	8 919

22. Contrats de location

Les contrats de location financement portent sur des actifs immobiliers, des stations-service, des navires et d'autres matériels.

Les redevances minimales des contrats de location irrévocables restant à payer sont présentées selon leurs dates d'échéance dans les tableaux suivants :

Exercice 2008 (en millions d'euros)	Location simple	Location financement
2009	104	46
2010	72	41
2011	57	41
2012	53	41
2013	48	39
2014 et après	442	148
Total des engagements	776	356
Moins intérêts financiers	-	(71)
Valeur nominale des contrats	-	285
Moins dette à moins d'un an des contrats de location financement	-	(22)
Dettes financières non courantes des contrats de location financement	-	263

Exercice 2007 (en millions d'euros)	Location simple	Location financement
2008	132	48
2009	151	45
2010	137	44
2011	81	45
2012	49	45
2013 et après	275	152
Total des engagements	825	379
Moins intérêts financiers	-	(45)
Valeur nominale des contrats	-	334
Moins dette à moins d'un an des contrats de location financement	-	(23)
Dettes financières non courantes des contrats de location financement	-	311

Exercice 2006 (en millions d'euros)	Location simple	Location financement
2007	59	47
2008	123	50
2009	143	42
2010	139	43
2011	79	44
2012 et après	308	238
Total des engagements	851	464
Moins intérêts financiers	-	(73)
Valeur nominale des contrats	-	391
Moins dette à moins d'un an des contrats de location financement	-	(28)
Dettes financières non courantes des contrats de location financement	-	363

Les redevances constatées au titre des contrats de location simple ont été de 51 millions € pour l'exercice 2008 (79 millions € pour l'exercice 2007 et 53 millions € pour l'exercice 2006).

23. Engagements hors bilan et obligations contractuelles

(en millions d'euros) Au 31 décembre 2008	Échéances et périodes des paiements			
	Total	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes non courantes après couverture (<i>note 20</i>)	7 117		814	6 303
Part à moins d'un an des dettes non courantes après couverture (<i>note 20</i>)	1 041	1 041		
Contrats de location financement (<i>note 22</i>)	285	22	137	126
Obligations de restitution des sites (<i>note 19</i>)	4 370	154	645	3 571
obligations contractuelles au bilan	12 813	1 217	782	10 814
Contrats de location simple (<i>note 22</i>)	776	104	230	442
Engagements d'achats	54 054	3 115	10 839	40 100
obligations contractuelles hors bilan	54 830	3 219	11 069	40 542
Total des obligations contractuelles	67 643	4 430	11 851	51 356
Cautions en douanes données	608	548	-	60
Garanties données sur emprunts	47	15	8	24
Garanties de passif sur cession	39	3	1	35
Garanties de passif courant	315	119	164	32
Garanties clients fournisseurs	960	43	65	852
Lettres de crédit	510	505		5
Autres garanties données	359	216	83	60
Total des autres engagements donnés	2 838	1 449	23 241	1 068
Actifs remis en garanties reçus (sûretés réelles)	316	68	109	139
Autres engagements reçus	2 286	1 600	134	552
Total des engagements reçus	2 602	1 668	243	691

(en millions d'euros) Au 31 décembre 2007	Échéances et périodes des paiements			
	Total	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes non courantes après couverture (<i>note 20</i>)	7 499	-	1 754	5 745
Part à moins d'un an des dettes non courantes après couverture (<i>note 20</i>)	87	87	-	-
Contrats de location financement (<i>note 22</i>)	334	23	168	143
Obligations de restitution des sites (<i>note 19</i>)	4 130	189	500	3 441
obligations contractuelles au bilan	12 050	299	2 422	9 329
Contrats de location simple	825	132	418	275
Engagements d'achats	56 982	2 382	13 533	41 067
obligations contractuelles hors bilan	57 807	2 514	13 951	41 342
Total des obligations contractuelles	69 857	2 813	16 373	50 671
Cautions en douanes données	617	551	48	18
Garanties données sur emprunts	92	2	77	13
Garanties de passif sur cession	40	-	3	37
Garanties de passif courant	97	16	48	33
Garanties clients fournisseurs	1 099	17	1	1 081
Lettres de crédit	917	917	-	-
Autres garanties données	335	96	133	106
Total des autres engagements donnés	3 197	1 599	310	1 288
Actifs remis en garanties reçus (sûretés réelles)	343	-	66	277
Autres engagements reçus	2 648	1 953	196	499
Total des engagements reçus	2 991	1 953	262	776

(en millions d'euros) Au 31 décembre 2006	Échéances et périodes des paiements			
	Total	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes non courantes après couverture (<i>note 20</i>)	6 487	-	1 666	4 821
Part à moins d'un an des dettes non courantes après couverture (<i>note 20</i>)	164	164	-	-
Contrats de location financement (<i>note 22</i>)	391	28	156	207
Obligations de restitution des sites (<i>note 19</i>)	3 812	220	564	3 028
obligations contractuelles au bilan	10 854	412	2 386	8 056
Contrats de location simple	851	59	484	308
Engagements d'achats	31 945	2 636	7 411	21 898
obligations contractuelles hors bilan	32 796	2 695	7 895	22 206
Total des obligations contractuelles	43 650	3 107	10 281	30 262
Cautions en douanes données	629	542	22	65
Garanties données sur emprunts	266	1	68	197
Garanties de passif sur cession	45	-	10	35
Garanties de passif courant	68	21	15	32
Garanties clients fournisseurs	1 484	145	166	1 173
Lettres de crédit	685	685	-	-
Autres garanties données	221	92	54	75
Total des autres engagements donnés	3 398	1 486	335	1 577
Actifs remis en garanties reçus (sûretés réelles)	323	10	73	240
Autres engagements reçus	1 829	1 264	236	329
Total des engagements reçus	2 152	1 274	309	569

A) Obligations contractuelles

Dettes

Les dettes non courantes sont incluses dans les rubriques « Dettes financières non courantes » et « Instruments de couverture des dettes financières non courantes » du bilan consolidé. Ce montant inclut la part non courante des swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe et exclut la part non courante des contrats de location financement pour 263 millions €

La part à moins d'un an des dettes non courantes est incluse dans les rubriques « Dettes financières courantes », « Actifs financiers courants » et « Autres passifs financiers courants » du bilan consolidé. Elle inclut la part à moins d'un an des swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe et exclut la part à moins d'un an des contrats de location financement pour 22 millions €

Les informations relatives aux obligations contractuelles liées aux dettes figurent dans la note 20 de l'annexe aux comptes consolidés.

Contrats de location

Les informations relatives aux obligations de location financement et location simple figurent dans la note 22 de l'annexe aux comptes consolidés : Obligations de restitution des sites

Ces montants représentent la valeur actualisée des obligations de restitution des sites du secteur Amont, principalement des coûts liés au démantèlement des actifs à la fin de leur utilisation. Les informations relatives aux obligations de restitution des sites figurent dans les notes 1Q et 19 de l'annexe aux comptes consolidés.

Engagements d'achats

Les obligations d'achat sont des obligations régies contractuellement d'acheter des biens ou des services, y compris des achats d'immobilisations. Ces obligations sont de nature exécutoire et juridique pour l'entreprise. Toutes les composantes importantes, notamment le montant et l'échéancier des paiements, sont spécifiées par contrat.

Ces obligations concernent essentiellement les contrats inconditionnels d'achats d'hydrocarbures (sauf lorsqu'il existe un marché actif et très liquide et que les volumes achetés sont destinés à être revendus rapidement après l'achat), les réservations de capacités de transport dans les oléoducs et gazoducs, les engagements inconditionnels de travaux d'exploration et de développement dans le secteur Amont, et les contrats de projets d'investissement de capital dans le secteur Aval.

B) Autres engagements donnés

Cautions en douane données

Elles représentent les garanties émises par le Groupe pour le compte d'autres compagnies pétrolières afin de répondre aux exigences des autorités fiscales françaises pour les importations de pétrole et de gaz en France. Ces garanties pourraient être appelées en cas de défaillance des contreparties pétrolières vis-à-vis des autorités fiscales. La probabilité d'un tel défaut est considérée comme négligeable.

Garanties données sur emprunts

Le Groupe garantit la dette bancaire et les locations financement de certaines filiales non consolidées et de sociétés mises en équivalence. Les dates d'échéance sont diverses et les engagements prennent fin lors du remboursement des lignes ou de l'annulation des obligations. Ces garanties peuvent être appelées en cas du défaut de la filiale dans ses obligations contractuelles et ne sont pas couvertes par des sûretés sur des actifs du Groupe.

Garanties de passif sur cession

Dans le cadre de ses opérations courantes, le Groupe prend part à des contrats prévoyant des clauses d'indemnités standard pour l'industrie pétrolière ou des clauses d'indemnités spécifiques à des transactions comme les garanties de passif lors des cessions d'actifs. Ces indemnités peuvent être liées à des aspects d'environnement, de fiscalité, d'actionnariat, de propriété intellectuelle, de réglementation gouvernementale, de droit du travail ou des contrats commerciaux. Le fait générateur de telles indemnités serait soit une rupture des termes du contrat soit une plainte externe. Le Groupe évalue de manière régulière les coûts pouvant être induits par de telles indemnités.

Autres garanties données

Filiales non consolidées

Le Groupe garantit également les passifs courants de certaines filiales non consolidées. Le Groupe serait ainsi appelé en cas de cessation de paiement d'une de ses filiales.

Contrats opérationnels

Dans le cadre des opérations courantes du Groupe et en accord avec les pratiques habituelles de l'industrie, le Groupe prend part à de nombreux accords avec des tiers. Ces engagements sont souvent pris à des fins commerciales, à des fins réglementaires ou pour d'autres contrats opérationnels.

24. Parties liées

Les principales transactions réalisées avec les parties liées (principalement les sociétés mises en équivalence et les sociétés non consolidées) ainsi que les créances et les dettes vis-à-vis de ces dernières sont les suivantes :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2008	2007	2006
Bilan			
<u>Créances</u>			
Clients et comptes rattachés	92	113	211
Prêts (sauf prêts aux sociétés mises en équivalence)	259	248	269
<u>Dettes fournisseurs</u>			
Fournisseurs et dettes diverses	68	162	121
Emprunts	46	26	22
Exercice (en millions d'euros)	2008	2007	2006
Compte de résultat			
Ventes	1 786	1 288	902
Achats	1 037	1 012	732
Charges financières	-	-	-
Produits financiers	102	20	59

25. Effectifs du groupe et charges de personnel

Exercice (en millions d'euros)	2008	2007	2006
Charges de personnel ⁽¹⁾			
Salaires et traitements (y compris charges sociales)	3 190	3 344	3 172
Effectifs du Groupe ⁽¹⁾			
France			
• Encadrement	4 791	4 851	4 830
• Autres personnels	15 197	15 584	16 138
Étranger			
• Encadrement	8 781	8 368	7 842
• Autres personnels	19 964	19 613	19 621
Total	48 733	48 416	48 431

⁽¹⁾ Sur le périmètre des entités des activités poursuivies

Les effectifs comprennent uniquement ceux des entreprises consolidées globalement.

26. Tableau des flux de trésorerie

Exercice (en millions d'euros)	2008	2007	2006
Intérêts payés	(232)	(200)	(316)
Intérêts perçus	614	612	539
Impôts sur les bénéfices courants décaissés	(10 318)	(8 632)	(9 024)
Dividendes reçus	1 642	1 122	909

27. Analyse des actifs et passifs financiers par catégorie d'instruments et par stratégie

Les actifs et passif financiers compris dans les rubriques de bilan sont les suivants :

Au 31 décembre 2008 (en millions d'euros) Actif / (Passif)	Instruments financiers liés aux activités de financement et de trading					Autres instruments financiers	Total	Juste valeur
	Coût amorti		Juste valeur					
	Disponibles à la vente	Détenus à des fins de transaction	Dette financière ^(a)	Couverture de la dette financière	Couverture d'investissement net et autres			
Sociétés mises en équivalence : prêts	1 106						1 106	1 106
Autres titres		4 510					4 510	4 510
Instruments de couverture des dettes financières non courantes							-	-
Autres actifs non courants	1 167						1 167	1 167
Clients et comptes rattachés						12 404	12 404	12 404
Autres créances d'exploitation						4 987	4 987	4 987
Actifs financiers courants				2			2	2
Trésorerie et équivalents de trésorerie						35 001	35 001	35 001
Total actifs financiers	2 273	4 510	-	-	2	-	52 392	59 177
Total actifs non financiers							58 228	
Total actifs							117 405	
Dettes financières non courantes	(217)		(7 163)				(7 380)	(7 380)
Fournisseurs et comptes rattachés						(11 840)	(11 840)	(11 840)
Autres dettes d'exploitation						(2 950)	(2 950)	(2 950)
Dettes financières courantes	(7 531)		(1 003)				(8 534)	(8 534)
Autres passifs financiers courants							-	-
Total passifs financiers	(7 448)	-	(8 166)	-	-	(14 790)	(30 704)	(30 704)
Total passifs non financiers							(86 701)	
Total passifs							(117 405)	

^(a) La dette financière est comptabilisée à la juste valeur dans le cadre de la relation de couverture (voir la note 1Miii de l'annexe aux comptes consolidés).

Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros) Actif / (Passif)	Instruments financiers liés aux activités de financement et de trading					Autres instruments financiers	Total	Juste valeur
	Coût amorti	Juste valeur						
		Disponibles à la vente	Détenus à des fins de transaction	Dette financière ^(a)	Couverture de la dette financière			
Sociétés mises en équivalence : prêts	1 108						1 108	1 108
Autres titres		6 302					6 302	6 302
Instruments de couverture des dettes financières non courantes							-	-
Autres actifs non courants	920						920	920
Clients et comptes rattachés						16 168	16 168	16 168
Autres créances d'exploitation						3 173	3 173	3 173
Actifs financiers courants							-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie						30 681	30 681	30 681
Total actifs financiers	2 028	6 302	-	-	-	-	50 022	58 352
Total actifs non financiers							58 107	
Total actifs							116 459	
Dettes financières non courantes	(400)			(7 407)	(3)		(7 810)	(7 810)
Fournisseurs et comptes rattachés						(15 096)	(15 096)	(15 096)
Autres dettes d'exploitation						(2 357)	(2 357)	(2 357)
Dettes financières courantes	(6 416)			-			(6 416)	(6 416)
Autres passifs financiers courants							-	-
Total passifs financiers	(6 816)	-	-	(7 407)	(3)	-	(17 453)	(31 679)
Total passifs non financiers							(84 780)	
Total passifs							(116 459)	

^(a) La dette financière est comptabilisée à la juste valeur dans le cadre de la relation de couverture (voir la note 1Miii de l'annexe aux comptes consolidés).

Au 31 décembre 2006 (en millions d'euros) Actif / (Passif)	Instruments financiers liés aux activités de financement et de trading					Autres instruments financiers	Total	Juste valeur
	Coût amorti	Juste valeur						
		Disponibles à la vente	Détenus à des fins de transaction	Dette financière ^(a)	Couverture de la dette financière			
Sociétés mises en équivalence : prêts	960						960	960
Autres titres		6 130					6 130	6 130
Instruments de couverture des dettes financières non courantes					9		9	9
Autres actifs non courants	897						897	897
Clients et comptes rattachés						14 168	14 168	14 168
Autres créances d'exploitation						3 057	3 057	3 057
Actifs financiers courants	844						844	844
Trésorerie et équivalents de trésorerie						25 993	25 993	25 993
Total actifs financiers	2 701	6 130	-	-	9	-	43 218	52 058
Total actifs non financiers							54 323	
Total actifs							106 381	
Dettes financières non courantes	(402)			(6 457)			(6 859)	(6 859)
Fournisseurs et comptes rattachés						(12 385)	(12 385)	(12 385)
Autres dettes d'exploitation						(2 138)	(2 138)	(2 138)
Dettes financières courantes	(5 929)			-			(5 929)	(5 929)
Autres passifs financiers courants							-	-
Total passifs financiers	(6 331)	-	-	(6 457)	-	-	(14 523)	(27 311)
Total passifs non financiers							(79 070)	
Total passifs							(106 381)	

^(a) La dette financière est comptabilisée à la juste valeur dans le cadre de la relation de couverture (voir la note 1Miii de l'annexe aux comptes consolidés).

28. Instruments financiers hors dérivés d'énergie

A) Impact en résultat par nature d'instruments financiers

Actifs et passifs opérationnels

L'effet en résultat des actifs et passifs opérationnels est le suivant :

Exercice (en millions d'euros)	2008	2007	2006
Actifs disponibles à la vente (titres de participation) :			
- revenus des participations	401	321	332
- résultat de cession	18	98	146
- autres	(5)	(9)	(20)
Prêts et créances	134	129	161
Impact sur le résultat opérationnel net	548	539	619

L'effet en résultat comprend principalement :

- les dividendes et les résultats de cession des titres de participation classés dans la rubrique « Actifs disponibles à la vente » ;
- les produits financiers et les dépréciations au titre des prêts aux sociétés mises en équivalence, aux sociétés non consolidées et des créances classés dans la rubrique « Prêts et créances ».

Actifs et passifs liés aux activités de financement

L'effet en résultat des actifs et passifs liés aux activités de financement est le suivant :

Exercice (en millions d'euros)	2008	2007	2006
Prêts et créances	1 239	1 209	995
Passifs de financement et instruments de couverture associés	(648)	(619)	(578)
Couverture de juste valeur (inefficacité)	(3)	(1)	(2)
Actifs et passifs détenus à des fins de transaction	-	-	-
Impact sur le coût de la dette nette	588	589	415

L'effet en résultat comprend principalement :

- les produits financiers de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des actifs financiers courants (notamment dépôts à plus de trois mois) classés dans la rubrique « Prêts et créances » ;
- les frais financiers du financement long terme des filiales et les instruments de couverture adossés (hors inefficacité de la couverture détaillée ci-dessous) ainsi que les frais financiers du financement court terme classés dans la rubrique « Passifs de financement et instruments de couverture associés » ;
- l'inefficacité de la couverture des emprunts obligataires ;
- les produits financiers, les charges financières et la réévaluation de juste valeur des instruments dérivés court terme de gestion de la trésorerie classés dans la rubrique « Actifs et passifs détenus à des fins de transaction ».

Les instruments financiers dérivés court terme de gestion de la trésorerie (taux et change) sont considérés comme utilisés à des fins de transaction. En effet, du fait des modalités pratiques d'identification de ces instruments, le Groupe n'a pas jugé approprié de mettre en œuvre une

comptabilité de couverture. L'effet en résultat de ces instruments dérivés est compensé par celui des prêts et dettes financières courantes auxquels ils se rattachent. Ainsi, l'impact de ces transactions appréhendées globalement ne présente pas d'impact significatif sur les comptes consolidés.

B) Impact des stratégies de couverture

Couverture de la dette financière (fair value hedge)

L'impact en résultat des instruments de couverture adossés aux emprunts obligataires, comptabilisé dans la rubrique du compte de résultat consolidé « Coût de l'endettement financier brut », se décompose de la manière suivante :

Exercice (en millions d'euros)	2008	2007	2006
Effet de la réévaluation des emprunts obligataires	(8)	11	67
Swaps de couverture des emprunts obligataires	5	(12)	(69)
Inefficacité de la couverture de juste valeur	(3)	(1)	(2)

L'inefficacité n'est pas représentative de la performance du Groupe compte tenu de l'objectif de conduire les swaps à leur terme. La part court terme de la valorisation des swaps ne fait pas l'objet d'une gestion active.

Instruments financiers détenus dans le cadre de couverture de flux futurs (cash flow hedge)

Au 31 décembre des exercices 2008, 2007 et 2006, ils sont non significatifs compte tenu de la pratique du Groupe de ne pas couvrir les flux futurs.

C) Échéancier des instruments dérivés

L'échéancier des montants notionnels des instruments dérivés hors énergie est présenté dans le tableau suivant :

Au 31 décembre 2008 (en millions d'euros)	Juste valeur	Montant notionnel ^(a)					
		Total	2009	2010	2011	2012	2013
Actif / (Passif)							
Instruments détenus à des fins de couverture de bilan							
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)							
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)							
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif et passif)							
Swaps de taux de change en couverture d'emprunts bancaires							
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (passif)							
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif)	2	1 000					
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif et passif)	2	1 000	1 000				

(a) Ces montants fixent le niveau d'engagement notionnel sans être représentatifs d'une perte ou d'un gain latent.

Au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)	Juste valeur	Montant notionnel ^(a)						2013 et après
		Total	2008	2009	2010	2011	2012	
Actif / (Passif)								
Instruments détenus à des fins de couverture de bilan								
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)	(3)	1 000						
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)								
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif et passif)	(3)	1 000		1 000				
Swaps de taux de change en couverture d'emprunts bancaires								
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (passif)								
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif)								
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif et passif)								
<i>(a) Ces montants fixent le niveau d'engagement notionnel sans être représentatifs d'une perte ou d'un gain latent.</i>								

Au 31 décembre 2006 (en million d'euros)	Juste valeur	Montant notionnel ^(a)						2012 et après
		Total	2007	2008	2009	2010	2011	
Actif / (Passif)								
Instruments détenus à des fins de couverture de bilan								
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)								
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)	9	1 000						
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif et passif)	9	1 000			1 000			
Swaps de taux de change en couverture d'emprunts bancaires								
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (passif)								
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif)								
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif et passif)								
<i>(a) Ces montants fixent le niveau d'engagement notionnel sans être représentatifs d'une perte ou d'un gain latent.</i>								

29. Autres risques et engagements

A la connaissance d'ELF, il n'existe pas de faits exceptionnels, litiges, risques ou engagements hors bilan, susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation financière, le patrimoine, le résultat ou les activités du Groupe.

Enquête sur la concurrence

- 1) À la suite des enquêtes relatives à certaines pratiques commerciales dans l'industrie chimique aux États-Unis, des filiales du groupe Arkema font l'objet de plusieurs enquêtes pénales et litiges en responsabilité civile aux États-Unis et au Canada pour manquement à la législation sur la concurrence.

En Europe, des enquêtes ont été initiées par la Commission européenne en 2000, 2003 et 2004 relatives à des pratiques commerciales alléguées concernant plusieurs lignes de produits commercialisés par Arkema France ou ses filiales. Une d'entre elles a donné lieu à une condamnation d'Arkema France et d'Elf Aquitaine par la Commission européenne en janvier 2005 à une amende se décomposant en un montant de 45 millions € infligé solidairement à Arkema France et à Elf Aquitaine et en un montant de 13,5 millions € infligé à Arkema France seule. Les sociétés concernées ont interjeté appel de cette condamnation devant le Tribunal de première instance des Communautés européennes.

Deux autres lignes de produits ont donné lieu, respectivement en janvier et en août 2005, à des communications de griefs notifiées par la Commission européenne à Arkema France et à Elf Aquitaine. Arkema France a coopéré avec les autorités dans ces procédures et enquêtes. Ces deux dernières procédures ont respectivement abouti en mai 2006 à la condamnation d'Arkema France, par la Commission européenne, à des amendes de 78,7 et 219,1 millions € dont est tenue conjointement et solidairement Elf Aquitaine à hauteur de 65,1 et 181,35 millions €. Elf Aquitaine et Arkema France ont interjeté appel de ces deux décisions devant le Tribunal de première instance des Communautés européennes.

Arkema et Elf Aquitaine ont reçu de la Commission européenne en août 2007 une communication de griefs relative à des pratiques anticoncurrentielles alléguées se rapportant à une autre ligne de produits chimiques. À ce titre, une décision rendue en juin 2008 inflige une amende de 22,7 millions € imputée solidairement à Elf Aquitaine et Arkema France à laquelle s'ajoutent des amendes prononcées à l'encontre d'Arkema France et d'Elf Aquitaine pour des montants respectifs de 20,43 et 15,89 millions €. Un recours contre cette décision devant la juridiction communautaire compétente a été engagé par les sociétés concernées.

Aucune preuve de l'implication d'Elf Aquitaine dans les pratiques reprochées aux sociétés du groupe Arkema France n'a pu être établie, les amendes qui lui ont été infligées résultant de sa qualité de maison mère.

Bien qu'Arkema France ait mis en œuvre à partir de 2001 un plan visant la mise en conformité des pratiques de ses salariés avec les règles sur la concurrence, il ne peut toutefois être exclu que d'autres procédures concernant des sociétés du groupe Arkema, ainsi que Elf Aquitaine puissent être mises en œuvre à l'initiative des autorités compétentes.

- 2) Par ailleurs, des investigations lancées en octobre 2002 par la Commission européenne dans des filiales de la branche Raffinage & Marketing du Groupe ont donné lieu en octobre 2004 à une communication de griefs adressée à Total Nederland N.V. Cette procédure a abouti en septembre 2006 au prononcé d'une amende de 20,25 millions € aux dépens de Total Nederland

N.V. Total Nederland N.V. a interjeté appel de cette décision de la Commission européenne devant le Tribunal de première instance des Communautés européennes.

En outre, une communication de griefs a été adressée en mai 2007 par la Commission européenne à Total France visant des pratiques anticoncurrentielles alléguées se rapportant à une autre ligne de produits de la branche Raffinage & Marketing. Total France a été condamnée à ce titre en octobre 2008 à une amende de 128,2 millions € Total Raffinage & Marketing (nouvelle dénomination de Total France) a interjeté appel de cette décision devant le Tribunal de première instance des Communautés européennes.

- 3) Compte tenu du caractère discrétionnaire du pouvoir reconnu à la Commission européenne dans le processus de détermination des amendes en droit de la concurrence, il est impossible de déterminer avec précision le risque encouru à ce titre par le Groupe Elf. Elf Aquitaine conteste la mise en cause de sa responsabilité et le mode de détermination des amendes. Quelle que soit l'évolution des enquêtes et procédures ci-dessus, le Groupe considère que leur issue ne devrait pas avoir d'impact significatif sur sa situation financière et sur ses résultats.

Buncefield

Le 11 décembre 2005, plusieurs explosions suivies d'un important incendie sont survenues à Buncefield, au nord de Londres, dans un dépôt pétrolier exploité par Hertfordshire Oil Storage Limited (HOSL), société détenue à 60 % par la filiale britannique d'ELF et à 40 % par un autre groupe pétrolier.

L'explosion a fait des blessés, dont la grande majorité a subi des blessures légères, et a causé des dommages matériels au dépôt ainsi qu'à des bâtiments et des résidences situés à proximité du dépôt. La cause retenue par la commission d'enquête mise en place par les pouvoirs publics est le débordement d'essence d'un bac du dépôt. Le rapport définitif de cette commission a été déposé le 11 décembre 2008. À ce stade, les responsabilités, ainsi que la répartition de la prise en charge des conséquences de cet événement, restent à établir. Le procès civil, concernant les différends non réglés à l'amiable, a eu lieu d'octobre à décembre 2008. La décision en premier ressort devrait être rendue dans le courant du 1er trimestre 2009.

Le Groupe est assuré pour les dommages à ces installations, les pertes d'exploitation et les réclamations des tiers dans le cadre de sa responsabilité civile et considère que, dans l'état actuel des informations à sa disposition, cet accident ne devrait pas avoir d'impact significatif sur la situation financière ou les résultats consolidés du Groupe.

Par ailleurs, le 1er décembre 2008, cinq sociétés, dont la filiale britannique d'ELF, se sont vues notifier un acte de poursuites pénales émanant du Health and Safety Executive (HSE) et de l'Environment Agency (EA). Une première audience de procédure devrait se tenir au cours du deuxième trimestre 2009.

30. Informations complémentaires

Impôts payés au Moyen-Orient

Les impôts payés, inclus dans les charges d'exploitation, s'élèvent pour l'exercice 2008 à 111 millions € (86 millions € en 2007 et 106 millions € en 2006).

Droits d'émission de CO₂

Les principes relatifs à la comptabilisation des droits d'émission sont présentés dans la note 1T de l'annexe aux comptes consolidés.

Au 31 décembre 2008, la position globale des sites du Groupe est équilibrée entre les droits d'émission délivrés ou acquis et les émissions réalisées en 2008.

31. Apport-scission S.D.A (exercice 2006)

La scission S.D.A., qui a eu lieu durant l'exercice 2006, s'est traduite par l'attribution gratuite aux actionnaires d'Elf Aquitaine d'actions S.D.A. Cette opération s'analyse comme un échange d'actifs non monétaires pour les actionnaires d'Elf Aquitaine.

Le traitement comptable appliqué dans les comptes consolidés d'ELF s'appuie, en l'absence de traitement comptable spécifiquement prévu par les normes internationales (normes IFRS), sur les principes comptables généralement admis aux États-Unis et notamment sur l'opinion APB 29 (Accounting Principles Board Opinions) relative à la comptabilisation des transactions non monétaires.

Ainsi, l'ensemble des actifs et passifs faisant l'objet de l'Apport-Scission ont été décomptabilisés sur la base de leur valeur nette comptable, en contrepartie d'une diminution correspondante des capitaux propres consolidés sans impact sur le compte de résultat consolidé du Groupe.

La scission S.D.A. a été approuvée par l'Assemblée générale des actionnaires d'Elf Aquitaine le 10 mai 2006. Dans la mesure où les résultats de S.D.A. pour la période du 1er avril au 12 mai 2006 ne sont pas significatifs, la déconsolidation a été réalisée avec les valeurs comptables de S.D.A. au 31 mars 2006.

Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », la contribution des entités S.D.A. est présentée selon les principes relatifs aux activités abandonnées dans la mesure où S.D.A. constitue une activité distincte ayant fait l'objet d'un plan unique et coordonné de sortie.

Les informations financières relatives à la contribution de S.D.A. aux comptes du Groupe sont présentées ci-dessous.

Compte de résultat	
Exercice (en millions d'euros)	2006
Produit des ventes	1 208
Achats et autres charges d'exploitation	(1 133)
Amortissements des immobilisations corporelles	(37)
Résultat opérationnel	38
Quote part des SME, autres éléments	(42)
Impôts	(14)
Résultat net	(18)

Bilan

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2006⁽¹⁾
Actifs non courants	1 348
Besoin en fonds de roulement	1 056
Provisions et autres passifs non courants	(795)
Capitaux mis en œuvre	1 609
Dette nette	(380)
Capitaux propres	1 229

⁽¹⁾ *Détail des actifs et passifs décomptabilisés le 10 mai 2006, date de l'apport-scission de S.D.A.*

Tableau de flux de trésorerie

Exercice (en millions d'euros)	2006
FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	32
FLUX DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENT	210
FLUX DE TRESORERIE DE FINANCEMENT	(268)
Augmentation(diminution) de la trésorerie	(26)
Incidence des variations de change et de périmètre	252
Trésorerie en début de période	125
Trésorerie en fin de période	351

Le tableau ci-dessous présente le résultat net par action et le résultat net dilué par action en distinguant les activités poursuivies et abandonnées.

Résultat net par action

Exercice (en euro)	2006
Résultat net par action des activités poursuivies	21,06
Résultat net par action des activités abandonnées	(0,06)
Résultat net par action	21,00

Résultat net dilué par action

Exercice (en euro)	2006
Résultat net dilué par action des activités poursuivies	21,05
Résultat net dilué par action des activités abandonnées	(0,06)
Résultat net dilué par action	20,99

32. Périmètre de consolidation du sous-groupe ELF

Ce sous-groupe comprend, pour l'exercice 2008, 354 entreprises dont 306 ont fait l'objet d'une consolidation globale 6 d'une intégration proportionnelle et 41 d'une mise en équivalence.

	% d'intérêt du sous-groupe		% d'intérêt du sous-groupe
AMONT		AVAL	
Europe		France	
Total Upstream UK Ltd	46,8	Total Raffinage Marketing.	39,9
Total Midstream UK Ltd	46,8	Stela	39,9
Total EP Norge AS	46,8	Totalgaz .	39,9
Total Holdings Nederland BV	46,8	Total Fluides	39,9
Total EP Nederland	46,8	Total Lubrifiants SA	38,3
Total EP Russie	34,2	Compagnie Pétrolière de l'Est	39,9
Total EP France	100,0	DMS	39,9
Elf Exploration Production	100,0	Charvet	39,9
Total Energie Gaz	100,0	Urbaine des Pétroles	39,9
Afrique		Europe	
Total EP Libye	34,2	Total UK Ltd	46,8
Total EP Angola	34,2	Total Nederland NV	46,8
Total Petroleum Angola	34,2	Total Deutschland Gmbh	44,4
Angola TGO	100,0	Total Spain	46,8
Total Gabon	58,3		
Total Petroleum Nigeria Ltd	34,2	Total Italia SPA	46,8
Total LNG Nigeria Ltd	100,0	Total Raffinerie Mitteldeutschland GmbH	46,8
		Total (Suisse) S.A.	100,0
Total EP Congo	100,0	E Cepsa	48,8
Total EP Cameroun	75,8		
Total EP Algérie	34,2		
Moyen-Orient/Asie		Méditerranée/Afrique	
Total Abu Al Bu Khoosh	34,2	Total (Africa) Ltd	100,0
Total EP Yemen	34,2		
Total Qatar Oil & Gas	34,2	Amérique du Sud	
Total EP Oman	34,2	Totalgaz Argentina	39,4
Total Sirri	34,2		
Total South Pars	34,2	International	
Elf Petroleum Iran	34,2		
Total EP Syrie	34,2	Total Oil Trading Sa	100,0
Total EP Thaïlande	34,2	Socap International	100,0
Total EP Indonésie	34,2		
Total EP Myanmar	34,2		
Total EP Borneo BV	46,8		
Total Profils Pétroliers	34,2		
Amérique du Sud et du Nord			
Tepma Colombie	46,8		
Total Austral	34,2		
Total Oil & Gas Venezuela B.V.	46,8		
Total EP. Bolivie	34,2		
Total Gas & Power Mexico BV	100,0		

	% d'intérêt du sous-groupe		% d'intérêt du sous-groupe
CHIMIE		FINANCES ET AUTRES ACTIVITES	
France		France	
Bostik S.A.	89,8	Elf Aquitaine S.A. (société mère)	100,0
Total Petrochemicals France	98,7	Total Holdings UK Ltd	46,8
Total Petrochemicals UK	46,8	Total Holdings Europe	46,8
		Total EP Holdings	34,2
		Sofax Banque	100,0
		Socap Ltd	100,0
		E Sanofi-Aventis	11,4

E = Intégration par mise en équivalence

VI. PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DU DOCUMENT D'INFORMATION

« J'atteste que le présent document comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par son instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006 dans le cadre de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire initiée par la société TOTAL S.A. sur les actions émises par la société Elf Aquitaine. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Christophe de Margerie
Président Directeur Général